

L'ex-député Tliba et deux fils de Ould Abbes condamnés à 8 ans de prison

Lire l'article de R. N. page 3

QUEL AVENIR POUR LA SOCIÉTÉ MONTAGNARDE

Du labeur de l'abnégation et de la résistance ?

ABDELKADER KHELIL



Séparatisme et ensauvagement

AKRAM BELKAÏD

Les malheurs du Liban

DJAMEL LABIDI



ÉLECTION DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ALGÉRIEN

Mettre fin aux turbulences

SAID MOUAS



L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

P. 5 à 13

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

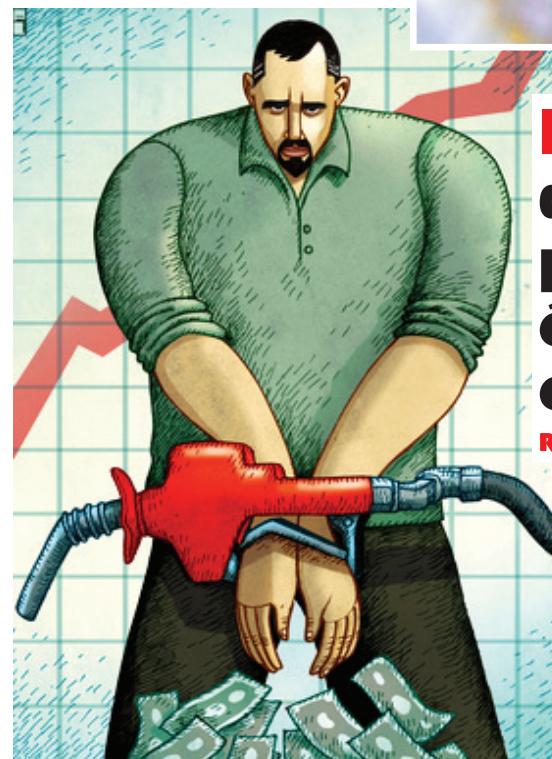
L'APN a-t-elle été sabordée par Baha-Eddine Tliba ?

CHERIF ALI



Honorer les morts, respecter les vivants !

MOURAD BENACHENHOU



Prix du baril de pétrole : pourquoi cette évolution en dents de scie

REGHIS RABAH

Livres : idoles kabyles, légendes nationales !

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Sur instruction de Tebboune La police enquête sur les inondations



Ph. : APS

Houari Barti

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé, avant-hier, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), d'ouvrir une enquête pour déterminer les causes de l'élévation anormale du niveau des eaux enregistrée dans certaines routes et trémies du pays. L'enquête intervient au lendemain des intempéries qui ont touché, dans la nuit du lundi au mardi, plusieurs wilayas du Centre et de l'Est, et les répercussions que l'on sait, notamment sur le trafic routier, en particulier, à Alger.

«Suite aux dégâts causés, mardi, par les pluies dans la capitale et dans d'autres villes, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné à la direction générale de la Sûreté nationale de diligenter, immédiatement, une enquête sur les causes ayant provoqué l'élévation anormale du niveau des eaux dans certaines routes et trémies», lit-on dans un communiqué de la présidence de la République, diffusé mardi. Dans la soirée de mardi, un autre communiqué, cette fois ci, de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) renseigne, un peu plus, sur l'objet précis auquel cette enquête doit s'intéresser plus particulièrement.

En effet, dans son communiqué, la cellule de communication de la DGSN affirme avoir déclenché une enquête sur les inondations des voies de circulation et «notamment celles des trémies». «Sur instructions de M. le président de la République, la direction générale de la Sûreté nationale a

déclenché une enquête sur les inondations des voies de circulation et notamment celles des trémies, à la suite des pluies qui se sont abattues sur la capitale, durant la matinée de la journée du 8 septembre 2020, sachant que ces inondations ont grandement perturbé la circulation à Alger, circulation paralysée en nombreux endroits et notamment au niveau des trémies», précise le communiqué. Telle qu'elle a été présentée, cette enquête fait ainsi ressortir deux faits majeurs à prendre en considération. D'abord, qu'elle a été confiée à la DGSN et non à des services administratifs ou techniques, ce qui suggère autre le souci évident de neutralité, la suite «judiciaire» à laquelle pourrait déboucher l'enquête en question. Deuxième élément, celui mettant le focus sur les trémies, ce qui pourrait orienter l'attention sur de supposées malfaçons que ce type d'ouvrages d'art a déjà soulevé dans le passé dans plusieurs régions du pays.

Pour rappel, plusieurs quartiers d'Alger ont été submergés par les flots suite aux fortes précipitations enregistrées dans la nuit de lundi à mardi au centre et à l'est du pays. Les séquelles de ce «déluge» étaient encore manifestes le lendemain, avec des conséquences particulièrement néfastes sur le trafic automobile où plusieurs tunnels et axes routiers menant vers la capitale sont restés bloqués pour plusieurs heures à cause des inondations. A l'est du pays, dans la wilaya de Mila, les conséquences de ces dernières intempéries ont été encore plus dramatiques, avec le décès tragique, lundi soir, d'un enfant, emporté par les crues de l'Oued Oumchrak.

Tebboune reçoit une délégation du HCI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi matin une délégation du Haut conseil islamique (HCI), présidée par M. Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI, indique un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu ce matin une délégation du Haut conseil islamique (HCI), présidée par M. Bouabdellah Ghlamallah, président du HCI, lit-on dans le communiqué.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Djerad Poursuivre la lutte contre la corruption et les corrompus

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé, mercredi à Alger, la volonté du Gouvernement à poursuivre la lutte contre la corruption et les corrompus "à tous les niveaux". «Au niveau du Gouvernement, la lutte contre la corruption et les corrompus se poursuit, quotidiennement, à tous les niveaux», a indiqué le Premier ministre à l'issue des interventions des présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de Slimane Chenine, président de l'APN, de Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, Garde des sceaux et de Basma Azouar, ministre des Relations avec le Parlement. «Il nous appartient à tous de regagner progressivement la confiance du peuple et nous allons œuvrer, ensemble, à l'avenir à assainir la société algérienne», a-t-il dit, soulignant que «la majorité intègre, propre et honnête l'emporte sur la minorité corrompue».

Rappelant que le peuple algérien est sorti le 22 février 2019 «contre

le système autoritaire et l'injustice», M. Djerad a estimé que «notre principale base et dénominateur commun est la Déclaration du 1er Novembre, en tant que référent qui nous rassemble tous, en dépit des différentes tendances politiques». Evoquant la Constitution, le Premier ministre a fait savoir qu'elle «sera un nouveau départ qualitatif devant permettre aux jeunes particulièrement, de tenir en compte tous les efforts consentis pour l'édition de +l'Algérie nouvelle+». Il a considéré que les observations faites par les députés de l'APN «sont précieuses, dans le fond et la forme, et seront prises en compte par la Commission compétente», relevant, en revanche, que «certains points nécessitent des éclaircissements». Le projet de révision constitutionnelle -ajoute le Premier ministre- a fait l'objet d'un dialogue entre le Gouvernement et le Parlement, aussi bien durant les rencontres bilatérales avec le président de l'APN qu'à travers les rapports et l'échange de vues».



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un hiver menaçant

économiques, commerciales et touristiques, pourrait se calquer sur la situation locale si on oublie que le coronavirus ne fait qu'attendre son heure pour nous terrasser. Son heure, ce n'est pas seulement la rentrée sociale, mais également le changement du climat qui provoque un affaiblissement de l'immunité chez les personnes à risque notamment et qui charrie d'autres infections virales, dont la grippe saisonnière.

Le mariage attendu entre ces deux maladies, grippe et Covid-19, serait tout simplement explosif. A-t-on pensé à une vaccination massive contre la grippe saisonnière pour éviter une ruée des malades vers les services hospitaliers ? Les symptômes respiratoires entre les deux pathologies donnent un tableau clinique similaire, pouvant aller jusqu'à troubler les diagnostics et créer la panique au sein des citoyens et l'alerte au niveau des services médicaux. La vaccination contre la grippe saisonnière prend, ainsi, une autre dimension à la veille du rendez-vous indiqué pour se faire inoculer le vaccin en question, soit la mi-octobre. De grandes firmes pharmaceutiques ont multiplié par deux leur production de vaccin contre la grippe saisonnière en prévision d'une forte demande mondiale sur ce registre.

Tant il est question d'éliminer le doute grâce à un vaccin disponible (antigrippal) et se consacrer à l'essentiel, la lutte contre le Covid-19, dont le nombre d'infections secondaires provoquées par un individu infecté est 2 à 2,5 fois plus élevé que pour celui de la grippe. Le respect des règles préventives s'applique dans les deux cas, mais il est nécessaire de prendre des mesures distinctes pour faire face à chaque virus, particulièrement la vaccination massive contre la grippe saisonnière.

Cour d'Alger Le verdict dans l'affaire de Drareni rendu le 15 septembre

Le verdict du procès en appel de Khaled Drareni, condamné en août dernier par le Tribunal de Sidi M'hamed à trois (3) ans de prison ferme et une amende de 50.000 dinars, pour «atteinte à l'unité nationale» et «incitation à un rassem-

blement non armé», sera rendu le 15 septembre prochain. Au cours de la journée de mardi, le parquet avait requis contre Drareni, la peine de 4 ans de prison.

«Je ne suis pas un criminel. Je n'ai fait que mon métier», avait déclaré

Khaled Drareni, au cours de son procès en appel, rejetant toutes les accusations portées contre lui. «Je suis un journaliste et non un criminel. Le journalisme que je pratique ne menace pas la sécurité du pays mais le protège», a ajouté Drareni.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com E-mail : infos@lequotidien-oran.com publicite@lequotidien-oran.com admin@lequotidien-oran.com lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57 Pub Tél. : 021. 64.96.44
Rédaction Constantinoise Tél. : 031.92.12.11 Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

L'ex-député Tliba et deux fils de Ould Abbes condamnés à 8 ans de prison

Le Tribunal de Sidi M'hamed à Alger a prononcé, hier, une peine de prison ferme de 8 ans, assortie d'une amende de 8 millions de DA à l'encontre de l'ex-député FLN, Baha Eddine Tliba, poursuivi dans plusieurs affaires de corruption dont infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger.



R. N.

Le tribunal a également condamné à la même peine Iskander Ould-Abbes, fils de l'ancien SG du parti Front de Libération nationale (FLN), Djamel Ould-Abbes, et a prononcé 20 ans de prison ferme par contumace à l'encontre d'El-Ouafi Ould-Abbes, l'autre fils de l'ancien ministre de la Solidarité nationale. Un mandat d'arrêt international a été émis contre El Ouafi Ould Abbès, actuellement en fuite à l'étranger. Poursuivi pour les mêmes accusations, et pour abus de pouvoir, Bouchnak Khelladi, ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, a été condamné à une peine de 2 ans de prison assortie d'une amende de 200.000 DA, alors que Mohamed Habchi a été acquitté des charges retenues contre lui. Les mis en cause dans ce procès ont été jugés pour blanchiment d'argent, financement occulte de parti politique et infraction à la législation de change. Les faits évoqués lors du procès remontent à la période précédant les législatives de 2017. Les enfants du SG du FLN de l'époque avaient exigé de Tliba, la somme de 70 millions DA pour figurer en tête de liste du parti à Annaba. Suite à une plainte déposée à l'époque par Tliba, une

somme de plus de 40 millions DA a été découverte au domicile de Skandar Ould Abbès. Selon des médias, Skandar Ould Abbès a révélé à l'audience que son père recevait des ordres de Saïd Bouteflika frère de l'ancien chef de l'État. Il a également déclaré que les listes de candidature des législatives de 2017 avaient été choisies par Abdemalek Sellal (ancien Premier ministre), Noureddine Bedoui (ancien ministre de l'Intérieur) et Tayeb Louh (ancien ministre de la Justice).

A propos des déclarations attribuées par la presse à Tliba lors du procès, l'avocat de l'ancien député FLN a apporté des précisions. Selon TSA, dans un communiqué rendu public mardi par Me Amrani Chams-Edine, celui-ci «dément catégoriquement que l'ancien député ait reconnu avoir payé la somme de 7 milliards de centimes, ajoutant «qu'il a fait l'objet d'un «chantage» pour payer une telle somme afin d'être tête de liste». «Ce qui a été rapporté par les médias tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et attribué au député Baha Eddine Tliba, et qui vise à porter atteinte à la crédibilité de l'Assemblée populaire nationale qui est une institution constitutionnelle, sont dénués de tout fondement», affirme Me Amrani, cité par la même source.

Coronavirus: 278 nouveaux cas et 10 décès enregistrés

Deux cent soixante dix-huit (278) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 196 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 47 216, dont 278 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1581 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33 379, a précisé Dr Fourar, lors du point

Tribunal de Sidi M'hamed Début des procès de Ould Abbès, Barkat et des frères Kouninef

Le procès des deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat, à débuté mercredi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Ils comparaissent, avec l'ex-secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Kheladi Bouchenak, pour des faits liés notamment au «détournement du fonds de solidarité au profit d'associations fictives et d'équipements destinés aux communes déshéritées» et de «détournement de biens publics» et «octroi de marchés de manière non conforme à la législation».

Les trois principaux accusés sont en détention. Une vingtaine de personnes en liberté sont jugées dans cette affaire.

Le même tribunal, un autre procès, celui des trois frères Kouninef, poursuivis pour des affaires liées essentiellement à la corruption, a débuté également hier. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek Kouninef qui avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont «trafic d'influence», «blanchiment d'argent», «obtention d'indus avantages», «détournement de fonciers et de concessions», et «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics».

Leur soeur, Souad-Nour, en fui-

te à l'étranger, ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires, Keddour Ben Tahar, sont impliqués aussi dans l'affaire. Les principaux accusés comparaissent avec dix autres prévenus en liberté, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés.

Les trois frères qui se sont succédés à la barre, étaient interrogés notamment sur les marchés et avantages obtenus par l'ensemble des filiales du groupe KouGC, un groupe en exercice depuis 1971 et dont les gains obtenus durant la période 1998-2018, soit en 20 ans, sont estimés à plus de 14.000 milliards de centimes. Les frères Kouninef ont nié tous les faits qui leur sont reprochés, en affirmant que «tous les marchés ont été obtenus dans un cadre légal et suite à des appels d'offre et dans le respect des conditions édictées dans les cahiers de charges».

Invités par le juge à expliquer s'ils ont utilisé leurs contacts et connaissances personnelles de hauts responsables et cadres de l'Etat, notamment Said Bouteflika, frère et conseiller personnel de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'octroi

de marchés et autres avantages, les accusés ont indiqué «n'avoir jamais utilisé les +relations d'amitié+» qu'ils avaient avec ces personnalités pour obtenir des avantages ou autres dans la gestion du groupe KouGC et ses filiales. Ils ont reconnu, cependant, avoir consacré une somme de 4 milliards de centimes pour financer la campagne électorale pour un 4e mandat présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika, mais nié que cette somme soit retirée du Fonds national d'investissement, affirmant que «cet argent n'était qu'un prêt interne au sein du groupe». Le procès concerne aussi dix autres prévenus en liberté, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés.

Le 2 septembre dernier, ce procès avait été reporté à ce mercredi, à la demande de la Défense. La demande du report a été justifiée par «l'impossibilité» pour les avocats d'avoir accès à des documents jugés «nécessaires au bon déroulement du jugement», selon l'argumentaire de la Défense. La juge avait donné instruction à l'effet de permettre à la Défense d'accéder aux documents réclamés.

Raiña Raïkoum
El-Houari Dilmî

Q u'il s'agisse de vacance, de vacuité ou de vacances, faut-il toujours se méfier d'abandonner le vide à la nature, et par quel(s) moyen(s) le remplir, peu importe avec qui et quoi ?!

Après, donc, un congé forcé «triple détente», nos édiles nationaux ont regagné le Palais Zighoud Youcef pour examiner le projet de révision de la Constitution, en plein scandale lié à «l'affaire Tliba-DOA». C'est que les Algériens assistent, estomaqués, au déballage de la plus grande entreprise de prédatation dont s'est rendu coupable l'ancien parti unique, pour «monnayer» grassement des sièges à l'APN, plus que jamais décrédibilisée. Pousant l'outrecuidance jusqu'à la nausée, le FLN et son «allié naturel» le RND, ont même trouvé le moyen de déclarer sans sourciller qu'ils restent «opposés» à la dissolution de l'Assemblée de tous les baroufs.

Mais pourquoi un réveil aussi tardif, aussi dououreux à la triste réalité algérienne de l'exercice «en canaillé» de la fonction d'élu, à tous les niveaux de l'Etat, au moment où le landerneau politique, presque au grand complet, est comme aphasiqe, face à l'importance cruciale des enjeux en cours ? Clés de voûte dans l'armature de toute organisation politique d'essence républicaine, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, si aucun de ces trois organes «peu souverains» n'est pleinement investi de ses prérogatives à cause de la «nature» même du «modèle» politique algérien, où le respect de la loi reste à consacrer, force est de constater que durant toutes les mandatures passées, le Parlement n'a jamais réussi à se départir de ce rôle de «croupion», propre aux systèmes rétifs à «l'autre» et au débat d'idées contradictoires. Contrôler le travail de l'exécutif, interpeller des ministres sur des questions engageant l'avenir de la nation, voter une motion de défiance, ou jouir de la «capacité» à sanctionner le gouvernement en cas de dérive, ne font pas encore partie des «très spéciaux»

Au marché des dupes !

us et coutumes politiques algériens. A aucun moment dans les annales politiques algériennes, l'on ne se souvient d'un débat général, franc et

ouvert au Parlement : la preuve en est que les lois votées ont toujours été «d'inspiration présidentielle», ou de son prolongement qu'est l'appareil exécutif, c'est-à-dire la chefferie du gouvernement. Elue au suffrage universel direct, l'APN n'a les mains libres ni vis-à-vis du pouvoir exécutif en place ni encore moins face à sa raison d'être, c'est-à-dire l'électorat, autrement dit le contribuable. Que dire encore de cette autre institution parlementaire, élue, elle, au suffrage universel indirect, se limitant dans un rôle de «faire-valoir» de ce qui est pensé et décidé ailleurs... ? Le cas «d'école» algérien est d'ailleurs si «atypique» que la primauté du gouvernement est confiée «sans coup férir» à un homme politique, loin des chapelles politiques traditionnelles, ni encore moins issu des rangs de la majorité parlementaire, comme cela se fait sous d'autres cieux plus «éclairés». Mais le monnayage scandaleux des sièges, adossé à des avantages indus accordés aux «édiles nationaux» n'est-il pas fait justement pour «camoufler» le député dans le strapontin de simple «employé en col blanc», et le (s) pouvoir(s) en place dans le rôle d'«employeur», disposé(s), à chaque fois que l'exigent les péripeties politiques, à lâcher du lest pour mieux se prémunir contre les retours de manivelle, fussent-ils «à blanc». Le recours (au-delà de son bien-fondé ou non) à légiférer par ordonnance (au demeurant une prérogative régaliennne du chef de l'Etat), ne justifie-t-il pas ce sentiment tenace que le Parlement est toujours une sorte de «machin» pour passer à côté de son destin, celui de servir de véritable poumon à la démocratie, et du coup, consacrer la fonction, ô combien vitale, de contrôle, au sens plein du mot, de l'action de l'exécutif et de contre-pouvoir à toute forme de dérière autocratique ?!

Adrar

Des entreprises pétrolières pointées du doigt

Bentouba Med Nadhir

Plus de deux-cent personnes ont observé mercredi matin un sit-in de protestation devant le siège de la commune de Ti-nerkouk, bloquant tous les accès et activités, évoquant des « dépassements en matière de recrutement et des situations illégales d'emploi », dans cette daïra située à 300 km au Nord d'Adrar a-t-on appris de source locale. Les jeunes protestataires réclament la transparence et l'application des lois en matière de recrutement de main-d'œuvre dans les sociétés pétrolières implantées dans la région. Une commission composée du directeur de l'emploi, l'inspecteur du travail et autres responsables étaient attendus hier après-midi sur les lieux afin de prendre langue avec les protestataires et trouver un terrain d'entente pour libérer l'accès des services de la commune et prendre en charge les doléances.

Il est à noter que face à ces protestations répétées et les accusations

de dépassements en matière de recrutement dans la wilaya Adrar par des sociétés pétrolières, le wali a d'Adrar M. Larbi Behloul avait mis en garde les responsables de ces entreprises, les rappelant à l'ordre et au respect total des lois et des décrets qui régissent les recrutements dans une lettre ce mois d'août dernier, imposant que la priorité doit être accordée aux jeunes chômeurs de la région. Ces entreprises ont été incitées à adapter leurs offres aux règlements et aux lois surtout la circulaire concernant la priorité d'embauche pour les jeunes habitant les régions du Sud. Il est à noter que la région d'Adrar compte sur son territoire trois complexes gaziers, des investissements d'une valeur proche de 06 milliards de dollars et une vingtaine de sociétés pétrolières implantées et qui disposent même des pistes d'atterrissement privées, ce qui rend la tâche de contrôle du recrutement assez complexe. Un dispositif de sécurité a été mis en place par les services de sécurité de crainte de débordement.

Les épreuves de l'examen du BEM prennent fin



Près de 700.000 candidats à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2020 ont terminé mercredi leurs épreuves, ayant duré 3 jours, à travers tout le territoire national, dans de bonnes conditions, tout en étant "optimistes" quant à leurs chances de réussite, a-t-on constaté. Interrogés par l'APS, des candidats ont mis en avant les bonnes conditions d'organisation de l'examen, ajoutant que tous les moyens ont été réunis afin d'assurer le bien-être tant des candidats que des encadreurs. Selon eux, le protocole sanitaire a été appliqué à la lettre tout au long de la période des épreuves qui étaient abordables. Optimiste à son arrivée en classe d'examen au Lycée Omar Ibn El Khattab, Maroua, 15 ans, a révélé que toute la peur qu'elle ressentait, le premier jour, s'est "dissipée", après avoir bien répondu aux sujets des matières scientifiques et littéraires qu'elle a jugé "faciles". Pour Khadija, candidate libre a exprimé, au lycée Mohamed Lamine Lamoudi à Mammadia, sa "pleine confiance", notamment après avoir répondu au sujet du français avec succès. Elle a affirmé qu'elle n'avait plus peur du nouveau coronavirus, grâce à

l'application du protocole sanitaire au sein du centre y compris la disponibilité du gel désinfectant, la désinfection des salles et le respect de la distanciation physique. De son côté, la directrice de l'Education nationale d'Alger ouest, Sounia Gaid a souligné que la session du BEM pour l'année scolaire 2019-2020 s'est déroulée "dans de bonnes conditions", citant la présence quotidienne des encadreurs mais aussi des candidats aux centres d'examen. Cette session qui s'est déroulée dans une conjoncture "exceptionnelle" du fait de la pandémie de Covid-19 a permis aux encadreurs d'acquérir une expérience en matière d'organisation des examens. Le ministère de l'Education nationale s'est félicité, selon des sources proches, des conditions générales d'organisation du BEM. Le nombre de candidats à cette session " facultative" pour les scolarisés, s'est établi à 669.379 candidats répartis sur 2.556 centres d'examen supervisés par 163.900 encadreurs. Le nombre des candidats scolarisés s'élève à 645.798 candidats, dont 345.136 filles et 300.662 garçons, tandis que le nombre des candidats libres s'est établi à 23.581 candidats.

Z. Mehdaoui

« Il faut passer aux actes et arrêter de faire des réunions », a déclaré hier M. Boukhalfa Yaïci, président du cluster énergie solaire qui parlait de la politique des énergies renouvelables en Algérie. S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, M. Yaïci dira que la mise en œuvre du programme de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique « est aujourd'hui plus que nécessaire ». « Ce qui a été installé jusqu'à présent est vraiment dérisoire, 0,2% en termes de capacité énergétique », a déclaré l'invité de la radio. Dans son intervention, l'expert soutiendra que le pays dispose de capacités industrielles au niveau du panneau photovoltaïque et structures de la câblerie.

Tout ce que les opérateurs de-

Energie renouvelable « Il faut passer aux actes »

mandent, signale-t-il, c'est que l'Etat mette en œuvre des programmes ambitieux pour permettre à ces entreprises de créer de la valeur ajoutée et augmenter l'employabilité des gens et aussi d'assurer les objectifs qui sont assignés à ce gouvernement. « Cela nous aidera d'aller vers la transition énergétique et de réduire le recours aux énergies traditionnelles », ajoute-t-il.

« Pour atteindre cet objectif, l'Etat doit injecter des compétences qui viendront d'un monde qui est différent du fossile et placer ainsi, au niveau du ministère, des responsables qui ont fait des masters dans le domaine des énergies renouvelables », dira-t-il encore en expliquant que la transition n'est pas uniquement au niveau énergétique mais aussi au niveau des mentalités. « C'est un travail de longue haleine qu'il faut mettre en œuvre puisque c'est un élément

fondamental qui va participer à cette transition énergétique », a-t-il indiqué en relevant la complexité de cette nouvelle notion.

Par ailleurs, commentant les contrats, d'un montant global de 67 milliards de dinars, qui ont été signés par la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach avec des entreprises algériennes, M. Boukhalfa Yaïci a appelé à élargir ce type de convention en estimant que cela relève de la priorité. Il précisera en outre que l'on est aujourd'hui devant les prémisses de la création de ce qu'on appelle un cluster, qui est un groupe dans lequel il y a des fournisseurs de produits, de services, des centres de recherche et des universités. « Tout ce beau monde travaille pour l'amélioration des performances et à la réalisation des objectifs fixés par l'Etat et à la création surtout de postes d'emploi », conclut-il.

Naama et Bechar

Plus de 5 quintaux de kif saisis

Diverses opérations de lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité organisée ont été menées du 2 au 8 septembre par différents détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts continus pour la lutte antiterroriste et contre toute forme de criminalité organisée, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 02 au 08 septembre 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise le même. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et en continuïté des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans le pays, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale, de la Sécurité Nationale et des Douanes, ont intercep-

té, lors de deux opérations distinctes à Nâama, trois (3) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et (23) kilogrammes, tandis que des Garde-frontières et les services de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Béchar, trois (03) narcotrafiquants et saisi une autre quantité de kif traité s'élevant à un (1) quintal et (36,3) kilogrammes. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, les Services de la Gendarmerie Nationale et les Garde-frontières ont appréhendé, lors d'opérations distinctes à Tlemcen, Relizane, Bordj Bou Arreridj, M'sila et Constantine, dix (10) narcotrafiquants et saisi (33,4) kilogrammes de kif traité et (1358) comprimés psychotropes, alors que deux (02) véhicules tout-terrain chargés de (345600) unités d'articles pyrotechniques ont été saisis à El Oued.

A Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf et Djanet, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté (70) individus et saisi trois (03) ca-

mions, (18) véhicules tout-terrain, (147) groupes électrogènes, (69) marteaux piqueurs, (04) détecteurs de métaux, (20) kilogrammes de substances chimiques, (10,64) kilogrammes de TNT, (70) mèches de détonation, (11) sacs de mélange de pierres et d'or brut, et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (41,62) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, alors que des quantités de carburants s'élevant à (26384) litres ont été saisies à Tamanrasset, Tindouf, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras.

Par ailleurs, les Garde-côtes et les services de la Gendarmerie Nationale ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (61) individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Jijel, Annaba, El-Tarf et Aïn Témouchent, tandis que (113) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, El Oued, Tamanrasset et Souk Ahras.

Accident de la route

36 morts et 1537 blessés en une semaine

Trente six (36) personnes ont trouvé la mort et 1537 autres ont été blessées dans 1201 accidents de la route, survenus du 30 août au 5 septembre à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public mercredi.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes où 5 personnes sont décédées et 71 autres ont été blessées suite à 50 accidents de la route.

Concernant le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêt, il a été enregistré, durant la même période, 229 incendies, dont 94 feux de forêts, 52 incendies de maquis, 57 incendies d'herbes et 20 incendies de récoltes. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, les agents de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 6006 interventions ayant permis de sauver de la noyade 4371

personnes et assuré les premiers secours à 1399 autres, selon la même source, qui annonce le décès de 20 personnes par noyade dont 14 dans des plages interdites à la baignade. Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 299 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie rappelant aux citoyens l'obligation du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les unités de la Protection civile ont effectué également 430 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers.



L'APN a-t-elle été sabordée par Baha-Eddine Tliba ?

**Par Cherif Ali**

Lors de son procès, l'ancien député Baha Eddine Tliba, avait levé le voile sur les dessous d'un grave scandale politique : pour figurer en bonne places dans les listes, il fallait débourser 7 milliards de centimes, a-t-il déclaré au juge !

Cette révélation a suscité moult critiques notamment la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) qui a estimé, par le biais de son vice-président que « la sortie de Tliba implique la dissolution de l'APN ».

Ce dernier pense que cette question est déjà dans l'agenda du pouvoir, reste à savoir que le timing de son application.

Des voix, parmi celles adoptant le processus constitutionnel en cours, ont parlé d'une plus que probable dissolution des Assemblées élues juste après le référendum sur la nouvelle Constitution, prévu le 1er novembre prochain.

Il s'agit, notamment, des promoteurs de l'initiative des forces nationales pour la réforme qui, au sortir d'une entrevue avec le président de la République, au lendemain de leur conférence lors de laquelle ils ont décliné leur feuille de route qui chevauche celle du pouvoir, ont évoqué cette piste, parlant même du « quitus » du chef de l'Etat à ce sujet. (Abdou Benabbou).

A la limite, diront certains, nous pourrions presque nous passer d'une telle institution, sauf qu'une assemblée nationale représente une autorité dont on peut aussi penser qu'elle est capitale dans la construction de la conscience d'un pays.

Légalement le président de la République, peut dissoudre l'Assemblée populaire nationale ; c'est le seul, d'ailleurs, qui en a les prérogatives. En effet, l'article 129 de la Constitution, stipule que «le président de la République peut décider de la dissolution de l'Assemblée populaire nationale ou d'élections législatives anticipées, après consultations du président de l'APN, du président du Conseil de la nation et du Premier ministre» ; dans ce cas, il est précisé que cette dissolution n'est rendue possible que «si les agissements de la majorité sont en contradiction avec la Constitution et les lois de la République».

Et pourtant, cela n'a pas été le cas, avec la démission forcée imposée à Said Bouhadja qui avait mis en avant « l'institutionnalité » de

la démarche des députés qui voulaient le mettre à la porte ?

En fait, dans la pratique, personne ne pourra s'opposer à la volonté du président de la République, s'il venait à décider de dissoudre l'APN, cette mal-aimée chambre d'enregistrement incapable de proposer la moindre loi et encore moins de s'opposer à la politique du gouvernement.

C'est dans ce contexte, d'ailleurs, qu'il faut inscrire la demande de certains hommes politiques et autres observateurs qui revendiquent, haut et fort, la tenue d'élections législatives anticipées, à l'instar de la présidente du Parti des travailleurs qui, souhaite, elle aussi, et avec véhémence, la dissolution de l'APN qu'elle qualifie « d'illégitime » et de « produit de la fraude » déniant aux députés actuels «qui ont acheté des consciences», la capacité intellectuelle et politique de voter des lois majeures.

Certains analystes voient dans cette agitation une façon de donner au président de la République, le bon prétexte pour dissoudre le Parlement y compris le Sénat !

Et les arguments des partisans de la dissolution semblent tenir la route :

1. il est impératif, disent-ils, d'organiser des élections législatives anticipées, après la révision de la Constitution, afin d'adapter les institutions de l'Etat, dont les deux chambres du Parlement, à la nouvelle loi fondamentale du pays ;

2. il faut mettre en adéquation la loi constitutionnelle et le nouveau découpage territorial ;

3. il faut aussi résoudre cette question qui taraud de beaucoup de monde et qui concerne l'utilité du Sénat, dans sa forme actuelle qualifiée de «cimetière des éléphants» par certaines mauvaises langues désespérées de ne pas être choisies pour siéger dans le tiers présidentiel.

Mais, le son de cloche est perçu, différemment, chez les partis de la majorité FLN-RND qui se sont exprimés sur le sujet et ont fait état de leurs réserves. Ils s'opposent à toute dissolution de l'APN.

Les 221 députés du FLN et les 70 autres du RND ne se feront pas « hara-kiri » et n'abandonneront jamais leur statut en or, qu'ils ont arraché avec leurs dents ainsi que l'immunité qui permet à un certain nombre d'entre eux de se placer au dessus des lois de la République. La « chkara » et le « nomadisme politique » évoqués comme arguments à charge par leurs détracteurs, continueront, toujours, à avoir cours et droit de cité, nonobstant les critiques.

1. leur institution, noble au demeurant, a été affublée du qualificatif de « chambre d'enregistrement » ;

2. leurs rares demandes de commissions d'enquête ont fait « pschitt » et ont été avortées dans l'œuf ;

3. les députés ont été filmés par la télévision qui somnolant, qui ânonnant un texte, qui vociférant, bref dans tous leurs états et en peine perdue ;

4. certains d'entre eux avouant, toute honte bue, qu'ils n'ont jamais ouvert de livre ou encore d'autres, plus hardis, soutenant mordicus, qu'ils ne lisent que le livre des livres, Le Saint Coran et enfin certains déclarant qu'ils ne souvenaient plus de l'auteur du livre qu'ils viennent tout juste de terminer de lire ;

5. ils ont tout enduré pour garder leur siège et leur confort, dans la résidence d'Etat où quelques uns d'entre eux viennent à peine d'installer leur deuxième épouse ;

6. ils ont bataillé pour bénéficier d'un passeport diplomatique, en vain ;

7. ils ont refusé d'installer des permanences dans leur circonscription malgré les budgets qui leur ont été alloués.

La dissolution de cette Assemblée populaire nationale est-elle, comme on dit, dans l'air ?

Cela passerait, inéluctablement, par l'évacuation forcée des députés «border line» et la mort politique de beaucoup de responsables de la majorité parlementaire, des éléphants en fait, qui pensaient avoir fait l'essentiel en soutenant, à cor et à cri, le 5^{ème} mandat d'Abdelaziz Bouteflika.

Mais sinon pourquoi dissoudre cette Assemblée si accommodante avec le pouvoir ? Elle qui s'est appliquée à tout voter, à dire une chose et son contraire, avec parfois des interventions plus qu'hostiles de la part de ses membres parmi les plus belliqueux mais qui, au final, donnent le quitus au gouvernement ?

Elle l'avait autorisé, même, à introduire toute la souplesse voulue à la règle 51/49 qu'elle considérait, pourtant comme «une ligne rouge à ne pas franchir» !

Alors, faut-il dissoudre l'Assemblée populaire nationale ?

Oui, semble-t-il, car provoquer des nouvelles élections législatives servirait, déjà à débarrasser le Parlement et de ces encombrants députés du FLN et du RND et des islamistes virulents qui y siègent ;

Oui, il faut dissoudre parce que le moment est venu de mettre le FLN au musée pour au moins préserver ce qu'il lui reste de crédibilité car il est le patrimoine commun des Algériens et non pas le fonds de commerce auquel l'ont réduit ceux qui ont fait carrière et fortune grâce à lui et le fameux article 120 ;

Oui, il faut dissoudre cette APN dont ne vou-

lait pas Mustapha Bouchachi, qui a démissionné déçu de ne pas avoir trouvé une tribune pour défendre les électeurs qui lui ont conféré mandat ; il a renoncé au salaire mirobolant de député et a osé un sursaut digne d'un homme intègre, choqué par « la transgression flagrante de la loi par certains élus qui ignorent les lois de la République, y compris celle régiissant leur propre institution et qui n'ont pas eu le courage de voter des propositions de mise en place de commissions d'enquêtes indépendantes».

Oui, il faut aller vers des élections législatives anticipées pour permettre l'émergence de nouveaux députés eux-mêmes issus de partis neufs d'où, sortiraient les dirigeants politiques de demain. De l'Algérie de demain promise par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Les partis dits de l'opposition, expriment la même exigence, celle consistant à provoquer des élections législatives anticipées.

Le porte-parole du RCD a appelé à un processus constituant « qui doit passer impérativement par la dissolution des Assemblées croupion, mais aussi par le départ de la façade civile du pouvoir imposée contre la volonté populaire ».

Hakim Belahcel, membre de l'Instance présidentielle du FFS a, quant à lui, estimé que « ce qu'a révélé Tliba confirme et atteste fortement ce qu'a toujours dénoncé le FFS depuis des années, c'est-à-dire le caractère illégitime et factice de ces deux Chambres ».

Pour le parti des travailleurs PT, le « système a toujours empêché les Algériens de choisir librement leurs représentants ». Le parti a estimé dans un communiqué que « les listes, le classement dans les listes électorales se monnaient à coups de milliards, sous le regard et la complicité de responsables à tous les niveaux ».

Il faut virer ces « insurgés-parlementaires » qui, en se rebellant contre Said Bouhadja, leur président, sans motif plausible apparent, ont aussi attentié à la crédibilité d'une honorable institution destinée à préserver la dignité des Algériens, pensent les observateurs politiques.

Les avantages immodérés et les statuts en or massif accordés aux membres des instances élues constituent l'une des tares d'un système dont les citoyens n'en veulent plus désormais.

Tout comme l'immunité parlementaire qui a permis à certains députés d'échapper à la prison !

Tout le monde est maintenant convaincu, l'APN, pas celle-ci évidemment, devra être l'affaire d'autres hommes et d'autres femmes moins sujettes aux jeux d'appareils, de nouvelles générations d'hommes imprévus, absous de nos croyances, exonérés de nos illusions, libérés de nos naïvetés, affranchis de nos connivences et de nos mortelles ambitions.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE UNIVERSITAIRE DE TISSEMSILT

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :01/CUT/DDP/2020

Le Centre Universitaire de Tissemilt lance un appel d'offres ouvert avec exigence de Capacités minimales pour l'équipement de 2000/4000 places pédagogique institut des langues et histoire au profit du centre universitaire de Tissemilt.

- Lot n° 01: Siegerie, Tables et Tableaux
 - Lot n° 02 : Sonorisation et Ecrans de projection des Amphithéâtres
 - Lot n° 03 : Equipement d'internet et de la banque de prêt et de consultation
 - Lot n° 04 : Equipement du magasin de stockage
 - Lot n° 05 : Equipement de la salle de lecture
 - Lot n° 06 : Equipement d'affichage
 - Lot n° 07 : Equipement salle de T,P (Laboratoire Informatique)
 - Lot n° 08 : Equipement salle de T,P (laboratoire de langue)
 - Lot n° 09 : Climatisation
 - Lot n° 10 : Mobilier de Bureau
 - Lot n° 11 : Equipement de la salle d'internet et informatique
 - Lot n° 12: Matériel de reprographie
 - Lot n° 13: Equipement pour la lute contre les incendies
 - Lot n° 14: Equipement pour le Foyer
 - Lot n° 15: Groupe électrogène
 - Lot n° 16: Equipement d'un Standard Téléphonique
 - Lot n° 17: Equipement de télésurveillance

Les Soumissionnaires qualifiées dans le domaine (fabricants, importateurs, grossistes, détaillants ou commerçant ayant exécuté au minimum (01) un projet similaire) peuvent soumissionner et retirer le cahier de charges Contre paiement de 2000 DA représentant les frais de reproduction auprès du Centre Universitaire de TissemSilt, direction de développement et de la prospective sis à Route de Bougara TissemSilt.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées dans le cahier de charges doivent être déposées par pli porteur auprès du Centre Universitaire de Tissemsilt sis à : Route de Bougara, Tissemsilt, sous enveloppe principale comportant le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2020 l'équipement de 2000/4000 places pédagogique institut des langues et histoire au profit du centre universitaire de Tissemsilt, Lot n° »

L'enveloppe principale abritera trois enveloppes scellées séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas

La première enveloppe représente le dossier de candidature et contient :

- une déclaration de candidature
 - une déclaration de probité
 - les statuts pour les sociétés
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 - c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

La deuxième enveloppe représente l'offre technique et contient :

- une déclaration à souscrire ;
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
 - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

La troisième enveloppe représente l'Offre financière et contient :

- La lettre de soumission datée et visée.
 - Le bordereau des prix unitaires.
 - Le devis quantitatif et estimatif.
 - la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGE).

La date de dépôt des offres est fixée au vingt et unième (21) jours de 08H00 à 14 H 00, à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres. L'ouverture du dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 h 00, au siège du Centre Universitaire de Tissemtilt, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
NIF : 4110 060000 46013

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247
15 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, il est
connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres
vert avec Exigence de capacité minimales N° 07/ DRE W- AT/ 2020 paru dans
nts nationaux en langue étrangère « Le Quotidien d'oran » en date du 28/05/2020 et en lang
», en date du 31/05/2020 portant sur :

Programme de : Travaux d'Alimentation en eau potable à travers la wilaya

LA SOURCE DE FINANCEMENT : programme financement dans le cadre des subventions d'équipements et d'investissement de la caisse de solidaire et de garantie des collectivités locales (C.S.G.C.L). PROGRAMME : Budget Wilaya ,Chapitre : 952/ 9 521 ,Article : 230

Projets: Lot 45 à Lot 55:

Qu'à l'issue de l'évaluation et jugement des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Nº	Désignation de projet	Entreprise	Note Tech	Montant DA en TTC	Délai en mois	Obs
01	LOT 45 : Alimentation en eau potable des fermes Das Hadouche Ahmed commune Ain Témouchent	ETH.TCE ATIA Maamar (Ain Témouchent)	59,16	4 933 013,00	03 mois	Offre moins disante
					NIF : 1534 616 008 161 06	
02	LOT 46 : Réhabilitation de la conduite d'AEP des fermes situés entre Sidi Ben Adda et Ouled Kihel à partir de la conduite 1600 mm	EURL HYDRO ANABIB (Ain Temouchent)	78,33	10 407 320,00	06 mois	Offre moins disante
					NIF : 0020 460 843 048 84	
03	LOT 47 : Réalisation d'un réservoir 500 m3 en béton armé avec clôture ,équipements et raccordement à Sidi Djelloul commune Sidi Ben Adda	ETPH.BENSAADA Benamar (Tlemcen)	79,25	19 588 935,00	24 mois	Offre moins disante
					NIF : 1681 301 026 401 59	
04	LOT 48 : Réalisation du réseau d'AEP des logements ruraux et coté Nord Ain Arbaa commune de Sidi Safi	ETPH SMAIDA .Hichem (Djelfa)	76,66	5 070 571,00	03 mois	Offre moins disante
					NIF : 1891 731 019 961 28	
05	LOT 49 : Réalisation du réseau d'AEP des fermes Mekadid et zones éparses Ain Bessal commune Emir Abdelkader	EURL HYDRO, Ryad (Tlemcen)	83,33	10 656 450,00	06 mois	Offre moins disante
					NIF : 00161 3026 4944 52	
06	LOT 50 : Alimentation en eau potable de la ferme Zebouchi et les fermes situé le long de la RN 2 (Hassi EL Ghella –El Amria) commune El Amria	ETBH ROUBA Ghalem (Oran)	51,33	10 352 820,00	03 mois	Offre moins disante
					NIF : 1844 625 002 761 67	
07	LOT 51 : Renforcement du réservoir Ouled Belarbi et Sidi Belheden à partir de la station de pompage Moasis commune Oued Sebba	ETPH. BENYAHIA Mohamed (Tlemcen)	56,33	5 781 020,00	03 mois	Offre moins disante
					NIF : 1821 320 003 151 92	
08	LOT 52 : Alimentation en eau potable des fermes Belmahi ,Chellali et zones éparses commune Aoubellil	EURL HYDRO ANABIB (Ain Temouchent)	73,33	5 294 675,00	06 mois	Offre moins disante
					NIF : 0020 460 843 048 84	
09	LOT 53 : Achèvement de la rénovation du réseau d'AEP des (101+78) logts commune Terga	EURL BOUKSARA Rai (Mostaghanem)	77,00	7 840 915,00	05 mois	Offre moins disante
					NIF : 0019 272 290 018 36	
10	LOT 54 :Alimentation en eau potable des fermes situé le long de la route Ouled Kihal -plage Boukhris commune Ouled Kihal	EURL HYDRO Ryad (Tlemcen)	52,50	8 112 870,00	10 mois	Offre moins disante
					NIF : 00161 3026 4944 52	
11	LOT 55 :Alimentation en eau potable des fermes Oumor chikh,Messaoudi Toufik ,Zazouza 1 et 2,Balliche Benamar et la partie Sud commune Hassana	EURL ABDI HAMID (Ain Témouchent)	77,00	8 132 272,00	10 mois	Offre moins disante
					NIF : 0015 460 842 820 12	

Le choix de ces entreprises est justifié par :

La pondération des offres sur la base du montant, du délai, des moyens matériels et humains et mémoire technique.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché. (Cf. l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel sus cité)

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya (Cf. l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel sus cité)

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

Quel avenir pour la société montagnarde

Du labeur de l'abnégation et de la résistance ?¹

Par Abdelkader Khelil*

La Montagne abrite une partie non négligeable de la population (près de 27 % en 2000) et constitue un bastion de résistance à des agressions multiples. Elle est considérée à l'instar de la steppe, comme le milieu naturel le plus encadré par les textes de l'interdit. Et pourtant ! Livrée à elle-même, la petite paysannerie du minimum vital et de la parcimonie, s'y agrippe toujours, comme par attachement ancestral à ses terroirs constitués d'arpents de terre de l'indivision, dominés par de petites exploitations familiales réparties sur 828.000 hectares (11 % de la SAU). Sur ces terres, se pratique une agriculture de subsistance qu'une force de travail en déclin et, ne disposant que de moyens et d'aides dérisoires essaie de maintenir.

Même s'il est vrai que le souci environnemental demeure un objectif primordial pour un pays comme le nôtre, redébale de la nécessité de préserver ses ressources, l'on semble oublier que le développement durable ne peut se réaliser indépendamment de l'implication et de la participation conscientes de l'homme, c'est-à-dire, des populations riveraines actrices importantes dans tous les choix devant orienter et définir les programmes. Ceci d'autant que leurs impacts au plan économique, social, culturel et environnemental sont grands. Il s'agit en effet, de la conciliation de l'Homme avec son milieu ...

Force est malheureusement de constater que la compétence partagée entre les pouvoirs publics et la population dans la gestion de ces ensembles montagneux, n'a pu encore trouver sa meilleure traduction dans la gouvernance actuelle si calamiteuse, si peu novatrice et si peu à l'écoute des préoccupations et du génie de la population montagnarde, pour peu qu'elle soit consultée. Quel dommage et quel gâchis que cette attitude dirigeante, sinon autoritariste de l'Algérie « d'en haut » qui refuse encore d'inscrire sa politique dans un dispositif clair et négocié avec les populations concernées et impliquées pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un « contrat-programme » inspiré par les principes avérés du « gagnant-gagnant » et des acquis mutuellement avantageux, reste encore vivace !

LES RAISONS D'UNE CRISE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE PROFONDE

Il faut rappeler que si en Algérie l'équilibre écologique a été rompu, que la fragilité et la dégradation des milieux montagnards se sont accélérées, cela est avant tout, le fruit du processus destructeur d'appropriation et de dépossession de notre paysannerie, lié au fait colonial. C'est en effet, durant la dure période de l'occupation française au XIX^e siècle, qu'est apparu le clivage et le manque de complémentarité entre l'espace traditionnel « ghettoisé » et l'espace colonial dominateur et hédonistique. C'est ainsi qu'après la promulgation de la loi d'Auguste Hubert Warnier² en 1873, la petite paysannerie chassée et dépossédée de ses terres, s'est trouvée face à l'obligation d'exploiter les terres déclives des zones de Montagne à faible fertilité, pour assurer sa survie et marquer sa présence sur un territoire symbolisant fièrement sa fermeté, sa volonté de résister et de s'opposer aux invasions étrangères. C'est de la sorte qu'elle manifesta courageusement son refus d'aliénation au système colonial, basé sur les grandes exploitations qui forgèrent et transformèrent le paysage des plaines et plateaux investis par la grande colonisation agraire.

En gens d'honneur, nos vaillants fellahs du labeur, furent combattus énergiquement par l'administration française et condamnés injustement, comme Bouziane El Kalai l'icône des Béni Chougrane à la guillotine et, pour bon nombre d'autres insoumis à travers l'Algérie, à l'exil et aux bagnes de la Nouvelle Calédonie, de Guyane et/ou de Cayenne. C'est dire que la colonisation fut le fruit d'une domination politique et de l'imposition d'une législation favorable à la spoliation des terres des algériens au profit des colons et des infrastructures qui leur étaient destinées. En 1895, dans l'enquête qu'il a entreprise, Paul-Marie Peyerimhoff de Fontenelle³ estimait qu'à la faveur de l'application de cette loi, les musulmans avaient perdu la jouissance de plus de 5 millions d'hectares depuis la conquête coloniale. Ils perdirent encore, la propriété et partiellement, la jouissance de 2,5 millions d'hectares jusqu'en 1920.

Depuis, dans l'aménagement des massifs montagneux l'attitude conservatrice non né-

Trop longtemps, la Montagne est restée confinée dans une vision réductrice marquée par une politique héritée en grande partie de la période coloniale, dominée exclusivement par des travaux forestiers régis par des mesures réglementaires et administratives plus répressives que participatives à l'égard de la population. Le but principal, étant de juguler le phénomène de l'érosion, en mobilisant des moyens techniques presque toujours importés, tout en empêchant les riverains d'utiliser et de valoriser les sous-produits de la forêt.



gociée avec les riverains de la forêt, donna la primauté à la protection du milieu et s'opposa à celle de sa mise en valeur au profit d'une agriculture de « subsistance dans la dignité » et du pastoralisme de montagne, reflet du caractère trempé d'une paysannerie algérienne fortement ancrée dans les traditions, les us et les coutumes des terroirs ancestraux. En fait, ce conflit d'intérêt s'inscrit toujours dans le prolongement de la philosophie développée par les initiateurs du projet de défense et de restauration des sols (DRS) initié en 1942 par l'école française des forêts et qui depuis l'indépendance, a fait bien des émules. Ce projet avait pour objet essentiel et stratégique : la protection des grands ouvrages hydrauliques menacés par l'érosion des bassins versants et par conséquent, la protection des terres de la grande colonisation agricole situées dans les riches zones de plaines.

Les banquettes de DRS inspirées des méthodes américaines et mises au point par Alexis Monjauze⁴, devaient concerner près de 5 millions d'hectares. En dix ans, c'est-à-dire de 1946 à 1956, seuls 180.000 hectares furent traités, soit moins de 4 % de l'objectif initial. Bien qu'impressionnant au plan des efforts d'investissements consentis par la colonisation française et des moyens mis en œuvre, cette opération de lutte contre l'érosion sans souci de préservation des intérêts des populations locales, a eu un impact négatif au plan socio-économique. La raison en est, l'absence d'entretien et de maintenance par des fellahs qui ont vu progressivement leur espace de parcours et de production fruitière empiétés et réduits. Ces banquettes imposées de façon autoritaire par le « beylik » français ont été parfois démolies, dès lors qu'elles apparaissaient comme des obstacles et des handicaps intolérables pour l'activité agro-pastorale. C'est ainsi, que mis à part quelques rares et spectaculaires réussites dans des îlots, en Oranie notamment, le problème est resté entier et l'érosion (32.000 ha tous les ans) a gagné de vitesse la politique volontariste de la D.R.S., telle qu'elle a été ébauchée. N'oublions pas ce dicton bien de chez nous : « Li yahseb wahdah ichitlah » !

C'est donc durant la nuit coloniale que la société montagnarde a eu à pratiquer pendant des décennies, à l'araire tirée par des animaux mal nourris et sans force, une agriculture douce de subsistance, faite de sueur, ce reflet du caractère de la société algérienne d'antan ne baissant jamais les bras, lorsqu'il s'agissait dans les conditions misérables d'antan, de subvenir à ses besoins les plus basiques en nourriture. Il est vrai que la pratique agro-pastorale a eu pour impact négatif, des formes d'exploitation peu adaptées à la fragilité des milieux dont la conséquence est souvent, une rupture d'équilibre. C'en est suivi une accentuation du phénomène d'érosion des terres, d'où l'envasement de barrages à l'image de ceux du Fergoug, à l'aval des monts de Béni-Chougrane dans la wilaya de Mascara ou du Ksob dans le Hodna, wilaya de M'Sila. À noter aussi, la faible protection de la ville de Ghazaouet contre les inondations à l'aval des

monts des Traras dans la wilaya de Tlemcen et celle de Sidi-Bel-Abbès à l'aval de la chaîne montagneuse du Tessala. Bien d'autres exemples au Centre et à l'Est du pays peuvent être cités pour illustrer l'ampleur de ce phénomène.

C'est pour rétablir une vérité historique qu'il y a lieu de dire aujourd'hui, que cette crise génératrice d'érosion et d'aridification du milieu montagnard dont a hérité l'Algérie indépendante n'est en fait, ni la conséquence directe d'une fatalité géographique, ni même, d'un mode de vie ou d'une croissance démographique mal contrôlée. Elle trouve plutôt son explication, dans la spoliation des terres et le souci d'en tirer le plus vite possible le meilleur profit aux dépens de la population autochtone. Cette notion économique fondée sur le profit immédiat, contraste avec le souci de préservation des terroirs, du milieu et des écosystèmes où l'adaptation des modes d'exploitation des ressources naturelles aux spécificités des agro-systèmes devrait être la règle en principe.

Alors, oui ! Il faut le dire haut et fort en le répétant autant de fois que nécessaire à nos congénères qui ont besoin de s'abreuver des enseignements de leur riche Histoire, notre paysannerie n'est en aucune manière responsable de cette crise de l'érosion des terres déclives qui est à considérer sans équivoque, comme un crime écologique ! Cette catastrophe héritée, vient s'ajouter à cette de la désertification des espaces steppiques et la remise en cause du système de l'économie oasienne suite à l'introduction irréfléchie et autoritaire de moyens et d'actions largement inadaptés pour le développement de l'agriculture saharienne. Elle n'est pas aussi responsable pour ce qui concerne directement la vie des êtres humains, des enfumades du Dahra, des méfaits de l'irradiation générée par les essais nucléaires et chimiques de Reggane et d'Oued Namous dans la wilaya de Béchar, durant la période coloniale.

Nos futurs ingénieurs en agronomie et foresterie, mais pas seulement, se doivent d'ancre cette vérité dans leurs mémoires afin qu'ils s'imprègnent du caractère sacré de la terre nourricière, pour laquelle ont combattu leurs aïeux. Ils gagneraient à ce que leur soit enseignée la vraie histoire de la colonisation agricole expurgée de ses propagandes, comme celle des marais transformés en terres agricoles prospères, par « charité chrétienne » tout en zappant les efforts de notre paysannerie soumise à des travaux forcés ! Et ce n'est pas tout malheureusement, puisque bien d'autres méfaits coloniaux sont à inscrire au nom de l'action « civilisatrice » de la France coloniale, à propos de laquelle, dès 1869 Victor Hugo admet, changeant en cela totalement de ton, que la France : « est d'indigence et de honte meurtrie... Famine dans Oran, famine dans Alger, voilà ce que nous fait cette France superbe ! »

MISE EN VALEUR DES ZONES DE MONTAGNE : QUELS ENSEIGNEMENTS

Aussi incomplète soit-elle, la démarche sectorielle initiée pour le développement du

secteur des Forêts, celui de l'Agriculture et de la mise en valeur des zones de Montagne initiée en 1986, a été la seule contribution à la résorption du chômage, à partir de la création d'emploi (généralement temporaire) au niveau des chantiers de reboisement, de correction torrentielle, de réalisation de retenues collinaires, de plantations fruitières et viticoles. Elle a également contribué quelque peu, à améliorer le revenu des exploitations familiales grâce notamment, au développement de l'apiculture et des petits élevages. Mais malgré la volonté affichée pour la promotion du développement de la montagne à la faveur de la création des Offices de mise en valeur en 1986, c'est le caractère techniciste qui a prévalu, au point où l'on peut conclure, qu'il n'y a jamais eu de volonté de l'Algérie « d'en haut » de concevoir et de mettre en place une authentique politique consensuelle et participative pour le développement intégré, spécifique et durable des zones de montagne de notre vaste pays.

C'est pourquoi, toutes les mesures et actions préconisées jusqu'alors, n'ont guère suffi pour enrayer le phénomène de l'exode, stabiliser les populations et encore moins, donner espoir aux jeunes de ces régions alors que des efforts colossaux ont été déployés par l'État au titre du désenclavement, de l'électrification rurale, de l'amenée du gaz dans bien des régions isolées et du développement des infrastructures socio-éducatives. Comment peut-on espérer qu'un tel objectif puisse être atteint, alors que les programmes restent encore, du seul ressort des services techniques de l'Agriculture et des Forêts ? Bien au contraire ! Le caractère sensible et spécifique du développement des zones de montagnes écosystèmes fragiles et dégradés, doit faire plutôt appel à des approches pluridisciplinaires dans l'élaboration des programmes à court, moyen et long termes. Ils sont donc à inscrire dans une vision prospective que seule une institution de planification et de programmation, comme celle que nous avions et qui a été détruite à la suite de la mise en place de la politique ultralibérale des décennies 80 et suivantes, peut garantir. C'est dire, qu'il faut impérativement la remettre en place !

Ceci renvoie à la nécessaire maîtrise des questions et domaines multiples que le ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural n'est pas capable d'y répondre seul. Le développement de l'économie de la Montagne nécessite des réponses et des prises en charge correctes et multidisciplinaires (agronomie, foresterie, zootechnie, mais aussi, sociologie, anthropologie, économie rurale, génie rural, formation et éducation, droit rural, cadastre et remembrement, petite hydrologie, écologie, aménagement du territoire, transferts sociaux, transformation des produits et sous produits forestiers, artisanat, écotourisme arts et métiers, au titre d'une reconquête territoriale d'espaces en dérive ...

Suite en page 8

Quel avenir pour la société montagnarde

Du labeur de l'abnégation et de la résistance ?¹



Photo d'un montagnard pratiquant la culture de lentilles dans l'Ouarsenis (PSRE 2001-2004)

Suite de la page 7

Aujourd'hui, force est donc d'admettre que faute d'une planification assurant une vision stratégique avec des horizons géographiques et temporels suffisamment élaborés et admis consensuellement, aucune dynamique de développement des milieux montagnards ne peut se développer et réussir. Cette vision prospective est la seule à permettre d'éclairer et de mettre en œuvre des politiques intersectorielles acceptées dans le cadre d'une nouvelle gouvernance à concevoir et à mettre en place par des actions bâties sur des principes clairs et partagés, de complémentarité, de convergence, de solidarité intersectorielle, de partenariat, de synergie et de suivi-évaluation. Dans cette nouvelle démarche doivent être mis à contribution : le monde associatif, la communauté des chercheurs, les collectivités territoriales, les représentants des populations locales, les capacités nationales d'études et de réalisation. L'application de ces nouveaux modes de gouvernance est d'autant indispensable qu'au regard des milliers de zones d'ombre existantes et recensées, l'État est plus que jamais, interpellé sur cette question importante de revitalisation des zones de montagne pour l'insérer dans le cadre et les principes d'une politique hardie d'aménagement du territoire, seule à même de prévenir le risque majeur qui pèse lourdement sur la cohésion sociale et l'unité nationale.

OPTION D'UNE «ÉCONOMIE TERRITOIRE»

C'est dans le processus d'émergence d'une véritable «économie territoire» privilégiant l'intérêt de l'homme et la promotion du monde rural dans le respect de son environnement, qu'il sera alors possible, de rétablir les équilibres globaux et les complémentarités des espaces montagneux en vue d'assurer leur intégration au reste du potentiel productif de la Nation. L'objectif est non seulement, de freiner le déclin de ces écosystèmes sensibles, mais aussi, de contribuer à leur développement et à leur recomposition pour permettre à terme, l'émergence et le développement d'établissements humains, économiquement et socialement viables, dans des espaces montagneux revitalisés et réhabilités. À partir de cette dynamique novatrice de pluri-activité et de complémentarité des actions et des programmes, seront créées les conditions techniques, économiques, écologiques et sociales indispensables pour l'amélioration des conditions de vie et de revenu de la population montagnarde, la maîtrise des flux migratoires vers les grandes villes, d'équilibre régional et de cohérence dans le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit donc, d'assu-

rer les nécessaires arbitrages qui ont jusque-là, été éludés faute d'une structure indispensable de planification et de programmation, entre les différents partenaires et utilisateurs économiques et sociaux de l'espace, ce qui a eu pour conséquences des approches incohérentes et différencierées, donc forcément opposées et incapables de mutualiser leurs moyens, leurs forces et leurs intelligences respectives, entraînant de façon irréversible, la dégradation des milieux. Accepter aujourd'hui les formes consensuelles de préservation écologique, c'est admettre qu'il y a un prix à payer pour élargir les sources de revenus des populations locales, qui sans cela, verraient leurs intérêts sacrifiés au bénéfice de la seule démarche écologique et continueraient à contrevir à celle-ci. La symbiose qu'il faudra alors établir entre l'homme et son milieu naturel composé de massifs forestiers, de maquis et/ou de garrigues, a dans ce cas pour corollaire, la recherche d'un complément d'activités qu'autorise la valorisation des atouts et potentialités multiples que recèlent les zones de montagne. Mais avant tout, la première chose à faire consiste à «casser» l'image négative que véhicule la mémoire collective de notre paysannerie qui perçoit la forêt, comme étant le domaine de l'interdit et de l'exclusion. Il faut donc que les riverains puissent enfin identifier la forêt, comme un milieu plus ouvert, que fermé à leurs préoccupations de subsistance et un potentiel dont l'exploitation et la mise en valeur tout en préservant son équilibre et sa régénération, ne pourra se faire qu'à travers des actions mutuellement avantageuses de partenariat et de programmes consensuels.

L'administration gestionnaire du domaine public forestier doit à ce titre, ouvrir en priorité aux populations riveraines et dans le cadre de la concession forestière transparente et équitable, les tranchées pare feu et les points d'eau, en favorisant l'introduction des espèces d'intérêt pastoral et fourrager telles : l'Hédysarum (saint foin), le câprier, le médicago arborea, l'opuncia (figue de Barbarie), mais aussi, aromatiques et pharmaceutiques qui peuvent coloniser avantageusement les sols en pente en les protégeant contre l'érosion, tout en augmentant la production de miel, des unités fourragères et la durabilité du système agricole. Il s'agira aussi, d'ouvrir les clairières pour la constitution de prairies naturelles, propices au développement et à l'intensification d'un élevage bovin de montagne. C'est cette image positive de la forêt qui est véhiculée partout ailleurs à travers le monde. Ceci est également valable pour les élevages caprins de montagne qui mieux conduits et mieux encadrés, peuvent générer d'autres activités, particulièrement la transformation du lait avec des mini fromageries familiales. Les massifs forestiers sont également

un véritable réservoir, un incubateur et un atout pour valoriser l'artisanat, développer l'écotourisme et les activités de transformation de ses produits et sous produits (bruyère, liège, champignons ...)

L'assainissement, l'aménagement des forêts et le ramassage du bois, sont aussi d'autres domaines d'activités à ouvrir à la concession. Cela devrait permettre tout à la fois, d'améliorer les revenus et de réduire les risques fréquents d'incendies. À partir de cet élan qualitatif novateur, le caractère répressif d'essence coloniale sera démythifié et il sera alors possible, d'introduire chez les populations riveraines, des programmes de préservation du milieu et de présenter la forêt, comme un espace convivial, totalement inscrit dans l'esprit d'une action partenariale «gagnant-gagnant» et où, les mesures coercitives seront bannies. Tout cela reste nécessaire mais bien insuffisant ! Le consensus fragile, traité selon les formes indiquées, doit nécessairement trouver son prolongement dans la création de nouvelles richesses, seules à même de prévenir la ruine écologique des écosystèmes sensibles de montagne.

À titre de la diversification des activités productives génératrices d'emplois, la valorisation des substances utiles est à inscrire au premier plan de cette nouvelle dynamique de développement des zones de montagne. Les innombrables gisements et carrières de substances utiles et de matériaux les plus divers, pourraient donner lieu à la création de tout un réseau de très petites et/ou moyennes entreprises pour traiter et/ou exploiter divers minéraux et produits : argile, calcaire, pierre de taille, marbre, agrégats et bon nombre d'autres filières. D'autres initiatives sont aussi à prendre dans les domaines d'activités liées à la promotion de l'artisanat, de la petite industrie, des loisirs et du tourisme vert : gîtes, motels et pensions familiales, unités d'exploitation et d'emboîtement d'eau de sources, réserves cynégétiques, clubs de chasse, clubs équestre, aérium, sanatorium, colonies de vacances, arborétum, muséum et centres de regroupement sportifs. Tout cela pour dire, que l'ouverture de la montagne à l'investissement public et privé et au partenariat, est une valeur ajoutée indirecte au monde rural, dans la mesure où elle permet la création de nouvelles ressources pour la collectivité et de l'emploi pour la population active, particulièrement pour les jeunes en milieu rural. N'est-ce pas là, une opportunité à saisir pour la création d'une banque totalement dédiée à la mobilisation de l'épargne des émigrés originaires de ces régions qui pourraient s'investir au double plan du capital financier et du savoir-faire entrepreneurial acquis outre-mer ?

En conclusion, nous pouvons dire que c'est à partir de l'amorce d'un authentique développement intégré, articulé autour de la

convergence des actions multisectorielles et ancrée dans une vision globale et planifiée d'aménagement du territoire, déclinée en projets intégrés de grands travaux conçus par des Commissariats et/ou Agences à caractère régional, s'appuyant sur le riche fond d'études et d'enquêtes économiques, techniques, sociologiques et environnementales déjà élaborées mais insuffisamment exploitées et utilisées, que doit être amorcée la politique d'aménagement et de mise en valeur des zones de montagne. Les projets intégrés dont la réalisation doit être confiée à des Offices de mise en valeur, seront un levier important pour assurer le renouveau et la revitalisation des espaces montagneux. À ce titre, il faut signaler et souligner que l'acte de dissolution dans les années 80 des entreprises communales et intercommunales ainsi que les régies communales, toutes génératrices d'emplois de proximité en milieu rural et, de véritables outils stratégiques de réalisation en milieu rural, agricole et forestier, au même titre d'ailleurs que l'ONTF, les EMIFOR et les Coopératives Communales Polyvalentes de Services (CAPCS), est un acte déplorable et antinational du vaste plan de démantèlement suggéré par le FMI, des moyens de réalisation que le pays a mis en place dans les années 70 pour le développement du monde rural. Le retour de ces structures s'avère aujourd'hui indispensable pour le traitement et l'éradication des poches de pauvreté et de précarité de vie dans la multitude des « zones d'ombres ».

De même, la petite paysannerie, accusée à tort d'être à l'origine de la destruction du milieu, doit être convenablement encadrée par des réseaux de recherche-vulgarisation et des structures de proximité, d'appui et de soutien aux activités agricoles et rurales. Dans le contexte de cette indispensable reconquête d'espaces en dérive, la réhabilitation du corps des moniteurs agricoles et des coopératives multiservices est une manière de garantir et de faciliter l'accès au progrès technique, à des agriculteurs et aux exploitations familiales dépourvus de moyens. C'est là aussi, un autre gisement de création d'emplois pour nos techniciens, nos ingénieurs et nos autres diplômés de l'Université et des Centres de Formation (économistes, sociologues, comptables, technologues, gestionnaires ...), auquel pourrait s'ajouter celui des Offices de mise en valeur qu'il convient également de réhabiliter en tant qu'outils indispensables pour la promotion de la mise en valeur des zones de montagne. Quel gâchis causé à notre agriculture et à notre économie de montagne, que leur dissolution prémature ! La petite paysannerie et les exploitations familiales sont en droit de réclamer leur retour ! Cela n'est que juste ! C'est en effet, dans cette vision de pluriactivité fondée sur la solidarité que la société montagnarde devra entrevoir son destin et son avenir à terme. Elle ne peut plus se contenter de sa situation présente de précarité économique et sociale et du minimum vital que certains veulent lui imposer en dehors de toutes les aspirations et les espérances de sa jeunesse désemparée par le Net, éveillée et ouverte sur un monde extérieur auquel elle s'assimile, en portant haut et fort ses revendications les plus légitimes, de bien-être dans la dignité et de progrès. C'est cela aussi, l'espoir d'une Algérie nouvelle qui doit faire des principes de l'égalité des chances, de la solidarité, de l'équité et de la justice sociale, ses crédos. Cette Algérie qui reste à construire, fut portée, demandée pacifiquement et de façon unitaire par le vaste mouvement de notre jeunesse des villes et des campagnes dans le cadre du Hirak «beni» du 22 février 2019... Saurions-nous être à hauteur de ce défi auquel notre société aspire ?

Abdelkader Khelil

*Professeur

Notes :

- Article inspiré par mon ouvrage : « *La société montagnarde en question* », édition ANEP 2000
- Né le 8 janvier 1810 à Rocroi et mort le 15 mars 1875 à Versailles, homme politique français, préfet puis député d'Alger. De 1863 à 1866, il se fait porte-parole officieux des colons pour la défense de leurs intérêts, en opposition au projet de Royaume arabe de Napoléon III.
- Né le 1873 et mort en 1957, inspecteur des eaux et forêts, représentant des affaires français.
- Alexis Monjauze (1906-2001) était Ingénieur des Eaux et Forêts. Il choisit de servir en Algérie où il accomplit la plus grande partie de sa carrière, de 1929 à 1970. Après sa carrière en Algérie, il fut nommé en 1971, directeur du parc des Cévennes.

Honorer les morts, respecter les vivants !

« Effaçons tout mais ne changeons rien», tel apparaît de plus en plus clairement, le mot d'ordre, quelque peu paradoxalement contradictoire, choisi par les autorités publiques du pays, et qui informe toutes les décisions qu'elles ont prises jusqu'à présent.

Par Mourad Benachenhou

DES QUESTIONS PRESSANTES

Sont-elles vraiment convaincues que, dans les circonstances actuelles, cette approche va leur permettre d'extraire l'Algérie de la crise dans laquelle l'ont jetée vingt années d'un mode de gouvernance qui paraît, sans exagération aucune, avoir été directement inspiré de la fameuse parodie du système de pouvoir despotaïque qu'est « Ubu Roi » de Alfred Jarry (8 Septembre 1873-Premier Novembre 1907) ? Ou cette démarche reflète-t-elle simplement le caractère prudent, si ce n'est précautionneux, d'une personnalité poussée à la tête du pays dans des conditions constitutionnelles et électorales peu convaincantes ? Y-a-t-il dans le flot de l'actualité des indices permettant aux spectateurs que sont devenus les Algériennes et Algériens, de répondre de manière définitive à l'une ou l'autre de ces questions ? Est-il vraiment utile d'y trouver des réponses ?

LA POLITIQUE DE L'ESQUIVE : UNE PERTE DE TEMPS

Il faut reconnaître, ne serait-ce que par esprit d'équité, que ces autorités héritent d'un legs tellement complexe qu'il apparaît, à première vue, impossible d'en reconnaître la trame et de retrouver le fil qui doit être tiré pour détricoter la côte de maille dans laquelle Bouteflika, pendant deux longues décennies, a emprisonné ce pays et son peuple.

L'Algérie est, comme le révèlent les comptes-rendus quasi-quotidiens de la presse nationale, un corps malade, couvert des pustules de la corruption que Bouteflika a semées et a laissées prendre racine, pour assurer son pouvoir et sa survie politique, et conforter sa protection par des puissances étrangères, auxquels il a totalement assujetti l'économie algérienne et autorisé le pillage sans vergogne et sans limites des faibles ressources du pays: chaque fois qu'un de ces pustules est crevé, il en a encore plus gros qui apparaît ! Ce pays n'est pas, certes, pas à genoux : il est à plat-ventre !

On peut, évidemment, choisir la méthode « Coué », minimiser la gravité, la profondeur et la complexité de la crise sur laquelle a débouché une gestion des affaires du pays dont les objectifs étaient visiblement contraires à ses intérêts moraux, politiques, économiques et géostratégiques.

Mais la politique de l'esquive, systématiquement adoptée chaque fois que le pouvoir en place se sent menacé, risque d'aggraver la situation du pays, au point d'en faire perdre totalement le contrôle aux autorités supérieures de l'Algérie.

Et nul n'a intérêt à ce que le pays plonge dans le type de désordre que connaissent, à un degré plus ou intense, certains pays de la région.

L'AGGRAVATION DE LA CRISE N'EST PLUS UNE PROBABILITÉ

éviter l'aggravation de la crise ne tombe pas sous la responsabilité du citoyen et de la citoyenne ordinaire.

Qu'elles le reconnaissent ou non, et dans ce contexte politique où la Constitution actuelle est plus ou moins suspendue, et -faut-il le souligner- plus que moins, tout le poids de trouver le chemin menant au bout du tunnel où Bouteflika a engagé l'Algérie, dépend exclusivement, et sans partage, des autorités supérieures, et de nulle autre institution.

Les « assemblées représentatives », à quelque niveau que ce soit, de la hiérarchie des pouvoirs constitutionnels, ont perdu toute crédibilité, car élues dans des conditions quelque peu opaques, mais également, et plus sérieux encore, regroupant des partis et/ou des individualités sans enracinement populaire et plus portées à l'affairisme et à la pratique de la corruption par l'exploitation de leurs positions, qu'à la défense de convictions tirant leur force et leur inspiration des intérêts supérieurs du pays, quelle que soit l'idéologie sous-jacente.

Toute tentative de les associer aux efforts de sortie de la crise, sous le couvert de la consultation populaire, ne peut que réduire le peu de cré-

dibilité et de légitimité dont jouissent les autorités supérieures.

UN VIDE INSTITUTIONNEL SAVAMENT ENTRETENU PENDANT VINGT ANNÉES

Donc, ces autorités ne peuvent pas se « défausser » de leurs responsabilités sur ces assemblées. Ces autorités sont dans une situation de vide institutionnel qui, en fait, les met en position de plein pouvoir, même si ce terme n'est, et ne sera sans doute pas, jamais utilisé par elles. Le choix du chemin à suivre et des décisions qui en découlent, dépendent essentiellement et avant tout d'elles.

Or, et on revient aux remarques avancées en prémisses de ce développement, on constate un manque de clarté dans leur démarche, et, même, un retour aux vieilles recettes qui ne font que rendre la situation encore plus incontrôlable, malgré les velléités d'autoritarisme qui pointent là et là. Il faut souligner que tout recourt à l'emploi de la force pour imposer le statu quo est voué à l'échec, car la méthode forte ne règle pas les problèmes, et l'étouffement de l'expression populaire de frustration, qui peut aller jusqu'à la révolte, ne va pas faire disparaître les causes de la crise, ou même en atténuer les effets.

LE RETOUR À LA VIOLENCE D'ETAT N'EST PLUS DE MISE

L'histoire contemporaine du pays est riche en périodes où les autorités du moment ont cru dépasser les revendications populaires légitimes en étouffant l'expression et en adoptant la démarche facile de la tergiversation, de la ruse et de la manœuvre de contournement.

La guerre de libération nationale, tout comme la montée de l'islamisme armé, et les drames sanglants qu'elle a causés, sont là pour rappeler que l'impassé dans la résolution des problèmes du moment et l'excès dans l'usage de la puissance publique ne peuvent que déboucher sur des tragédies où le vainqueur, comme le vaincu, payent un prix humain qu'on aurait pu épargner avec le recours à la sagesse et à la modération, et l'acceptation de la fameuse devise : « Voix du Peuple, Voix de Dieu. »

La répétition de l'histoire n'est pas le fait du peuple désarmé, et réduit à commenter et à réagir à des démarches à la conception desquelles il n'a pas contribué, et/ou qui ignorent totalement ses revendications.

RÉPETER L'HISTOIRE POUR SORTIR DE LA CRISE ?

Lorsque l'histoire se répète, la faute en revient pleinement aux dirigeants, sans partage. Faire la sourde oreille aux clamours populaires, ignorer leurs demandes, faire fi de leurs critiques, les effacer totalement des calculs politiques complexes qui débouchent sur des décisions arbitraires, sont une voie facile à emprunter, car le rapport de force entre les gouvernements et les gouvernés est trop déséquilibré. Mais, à court ou à moyen terme, cet arrogance des autorités publiques se retourne contre elles, avec vengeance.

Or, ce qui apparaît clairement actuellement, c'est que les autorités publiques ont choisi d'emprunter ce chemin et de débobiliser le fil conducteur de leurs actions en ignorant la sourde opposition populaire.

On en revient aux bruits de chaises, comme si tout le problème résidait dans le choix des hommes, dont tout un chacun sait que leur cooptation obéit aux mêmes règles que celles qui ont mis en avant leurs prédécesseurs. Si élevées et si importantes soient les « personnalités » dont les « têtes roulent », à la grande joie du « petit peuple », qui adore le spectacle des puissants mordant la poussière, cela ne constitue pas une politique, mais plutôt soit une stratégie de consolidation du pouvoir au profit du sommet, soit une manœuvre dilatoire visant à retarder non seulement l'expression claire et nette d'une politique de sortie de crise, mais également les décisions dangereuses que sa mise en œuvre implique.

En conclusion

Si les autorités appréhendent les causes de la crise, et ont une conception claire du chemin à suivre, des obstacles à détruire sur ce chemin, et



les objectifs auquel il doit mener, elles sont tenues de les exprimer sans retard et sans détour.

On retire de l'observation de leur démarche, qu'elles sont plutôt dans la répétition des vieilles pratiques, des recettes usées du passé, qui, pourtant, n'ont jamais débouché sur des progrès visibles tant dans le domaine politique qu'économique, que dans la position du pays au niveau du monde.

On continue à faire semblant de croire que les partis politiques qui dominent la scène médiatique, sont des entités politiques authentiques représentatives des différents courants d'opinions ou des idéologies informant le peuple.

On agit comme si les deux assemblées placées au sommet de la représentation populaire n'étaient pas autre chose que des regroupements de rentiers et de prédateurs à la représentativité à la fois douteuse et discutable, qui constituent, malgré les vices rédhibitoires dont souffrent leurs composantes, leur mode de fonctionnement et leur pouvoir, totalement fictif, -des cadres légitimes de discussion des textes et des thèmes dont l'avenir du peuple algérien dépend. D'une coque vide peut-on tirer un poussin ?

On reprend la manœuvre du projet de nouvelle Constitution, comme si tous les problèmes du pays avaient eu pour cause une mauvaise rédaction de ce texte fondamental, alors que, depuis l'indépendance, c'est une multitude de textes qui, dans leurs multiples moutures, n'ont jamais eu d'autre objectif que de fournir un semblant de base « légale » à un système qui refuse la notion même d'Etat de droit, et qui fait fi de ses propres lois, qu'il ne respecte que si elles l'arrangent et quand elles l'arrangent.

Le refus des autorités actuelles d'envisager non seulement la poursuite judiciaire de Abdelaziz Bouteflika, mais également sa déchéance, prouve qu'elles restent dans le mode « restauration » du système politique imposé au peuple algérien. Or, ce système est, depuis fort longtemps, en agonie, l'ex-président n'ayant fait rien d'autre qu'accentuer ses failles en allant jusqu'au bout de sa logique de régime par la prédatation et la corruption généralisée.

Dans le contexte actuel, l'emprisonnement de quelques hauts dignitaires du système et leurs acolytes, ne peut apparaître que comme une opération d'élagage de l'arbre du pouvoir, sans toucher au tronc et à ses racines.

Loin d'être la preuve d'une volonté de renouvellement du système par le retour aux valeurs qui ont permis la conquête de l'indépendance nationale et la résurrection du peuple algérien, l'utilisation de la Déclaration du Premier Novembre et la Charte de la Soummam comme « papiers d'emballage » pour cette opération est un acte de désespoir d'un système aux abois, qui n'a plus rien à offrir au peuple algérien, et qui en est réduit à s'accrocher aux restes des vrais nationalistes et de leurs référents pour justifier la tentative de pérenniser son pouvoir.

Ceux qui ont rédigé ces textes de combat n'ont jamais eu à l'esprit l'utilisation de ces documents pour justifier le maintien d'un système politique

qui est fondé sur la monopolisation du pouvoir, dans des conditions opaques, par une nébuleuse extraconstitutionnelle : depuis longtemps, les desseins de ces « décideurs » n'ont plus rien de nationaliste. Pendant longtemps, a été même refusé aux Algériennes et Algériens le droit de fêter l'Indépendance du pays, en contradiction totale avec l'esprit comme la lettre de ces textes fondamentaux et fondateurs, maintenant recyclés pour servir de « papier-emballage » à une entreprise qui s'acharne à refuser l'existence politique du peuple algérien.

On ne peut pas exploiter le courage politique et physique des uns et la perspicacité et la vision des autres pour justifier le maintien d'un système politique qui a mené le pays à la ruine, et constitue une menace pour la survie même de l'Algérie comme Etat et comme Nation.

La page de Bouteflika est loin d'être tournée, car non seulement la situation désespérée du pays est le résultat direct de sa fourberie, de son incompétence et de sa trahison des intérêts supérieurs du pays, mais, plus indélébile encore, sa philosophie du pouvoir continue à inspirer les dirigeants du pays, et nombre de ceux qui détiennent le pouvoir ont été placés sous les feux de la rampe sur la base de critères de cooptation visant à perpétuer ce système, nullement y apportant des semences de changement.

Et, pour en revenir au titre, les autorités actuelles, en exploitant les symboles historiques de la lutte du peuple algérien, pour justifier la perpétuation du système politique patrimonial et de la confiscation du pouvoir, réduisent les héros du passé à de simples pions au service d'intérêts et d'une vision du destin de ce peuple, en contradiction totale avec les valeurs qu'ils défendaient, et pour légitimer l'oppression dont sont frappés les Algériennes et les Algériens. Les maîtres de ce système déshonorent nos morts et humilient notre peuple.

Jusqu'à présent, et malgré les multiples Constitutions imposées unilatéralement depuis l'indépendance, les maîtres actuels de ce pays, continuent à refuser de reconnaître la souveraineté de ce peuple,

Ces maîtres ne sont pas crédibles quand ils réclament, pour titiller, et rien de plus, les sentiments nationalistes authentiques des Algériennes et Algériens, - de la part de l'ancienne puissance coloniale, - dont ils ont remplacé le pouvoir et l'oppression par les leurs, - la repentance ou des excuses. Cet écran de fumée « pseudo-nationaliste » ne peut plus cacher la réalité de la mise de l'Algérie sous la tutelle multidimensionnelle de cette ex-maitresse du pays et de son peuple.

Le nationalisme se reconstruit de l'intérieur, d'abord et avant tout par la reconnaissance, sans réserve aucune, du droit du peuple souverain à choisir son système politique et sa forme constitutionnelle, impliquant la convocation d'une Constituante munie de pleins pouvoirs, et par la mise urgente de l'économie au service des intérêts nationaux, non pour acheter la protection et la complaisance de cette ex-puissance coloniale.

Prix du baril de pétrole: pourquoi cette évolution en dents de scie

Rappelons que la troisième semaine du mois de juin, le marché pétrolier a pris une certaine lueur optimiste après la déprime qui a vu les prix aussi bien Brent de la mer du Nord que celui du West Texas Intermediate (WTI) s'effondrer.

Par Reghis Rabah *

En effet, au mois d'avril dernier sur les marchés le brut américain WTI a perdu plus de 90 % pour évoluer autour de 1 dollar, du jamais vu. Il s'agit de la plus forte baisse journalière jamais enregistrée par Bloomberg dont les données remontent à 1983. Cette chute est en partie due à l'expiration des contrats pour livraison en mai, mais elle souligne les vents contraires que doit affronter le marché pétrolier. Le baril avait subi de plein fouet l'effondrement de la demande en raison des mesures de confinement pour endiguer la propagation du coronavirus. Selon les premières estimations faites à l'époque, la consommation de pétrole dans le monde avait chuté de 20 millions de barils par jour (mb/j) et jusqu'à plus de 30 mb/j pour les plus pessimistes. Avant la pandémie, le marché tournait autour des 100 mb/j. A ce choc de demande s'ajoute une quasi-saturation des capacités de stockage. Le monde déborde d'or noir à ne plus savoir quoi en faire. N'importe quel oléoduc ou tanker en mer est utilisé comme réserve de pétrole. Les prix de location des navires ont d'ailleurs flambé passant de 30.000 dollars par jour à plus de 150.000 dollars rapporté par Echos.fr.

1- LES MESURES DE DECONFINEMENT DANS LE MONDE, ONT DONNÉ UN SOUFFLE AU PRIX DU BARIL

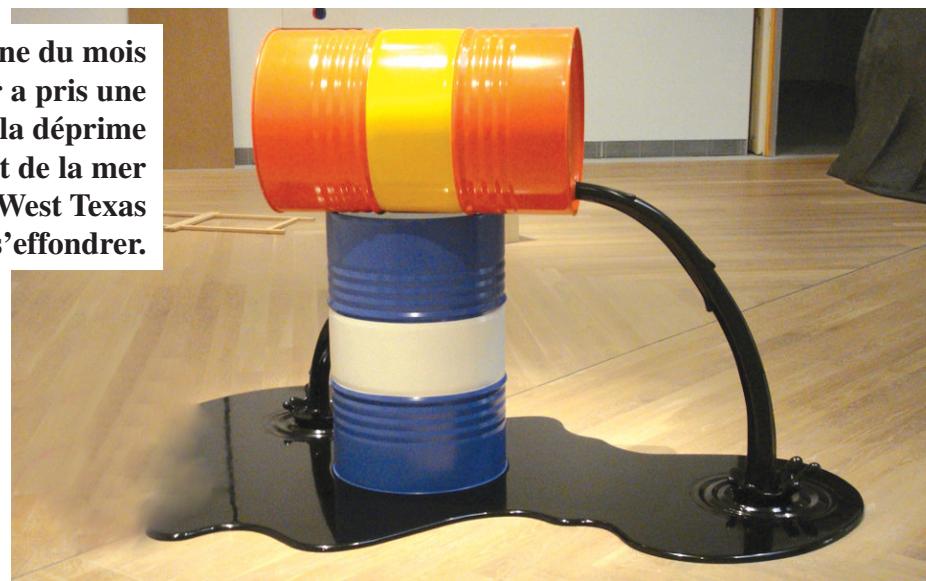
A partir de fin juin, sur le Nymex, le baril de brut léger américain pour livraison juillet avance de 4% à 40,4\$ alors que le baril de Brent de la mer du Nord échéance août prend 3,2% à 42,8\$ à Londres. Les deux références mondiales sont ainsi en bonne voie pour afficher un gain hebdomadaire d'environ 10%. Les signes positifs d'une reprise de l'économie, avec par exemple le rebond historique de 12% des ventes au détail britanniques, l'emportent sur les incertitudes liées à la résurgence de l'épidémie aux Etats-Unis et en Chine ou les tensions commerciales entre Pékin et Washington. D'autant que l'OPEP+ semble respecter son accord de baisse de la production conclu en avril dernier pour faire face à la chute des prix. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés ont décidé d'une réduction record de la production de 9,7 millions de barils par jour, soit environ 10% de l'offre mondiale. Ce deal, qui devait s'achever fin juin, a été prolongé au début du mois jusqu'à la fin juillet. Pour la première fois depuis bien longtemps, l'OPEP a fait un bon travail pour renverser la situation et une demande plus forte aide également, ont affirmé plusieurs analystes dont la Commerzbank. Si certains membres du cartel appellent à son prolongement, la Russie ne semble pas très chaude. Le président du fonds souverain russe, Kirill Dmitriev, ne voyait en effet pas d'intérêt à continuer de limiter au-delà de juillet la production mondiale de pétrole, alors que la demande se reprend progressivement après avoir brutalement chuté avec la crise du coronavirus, pourtant le temps semble ne pas lui donner raison. Selon l'accord actuel, la limitation de la production devrait être réduite à 7,7 millions de bpj dès le mois d'août pour se maintenir à ce niveau jusqu'en décembre. Le pacte de l'OPEP+ prévoit ensuite une réduction de 5,8 millions bpj de janvier 2021 à avril 2022, date d'expiration de l'accord. En attendant, les espoirs d'une reprise vigoureuse de l'économie mondiale et le regain de l'appétit pour le risque profitent aux cours de l'or noir.

2- LA SEMAINE DERNIÈRE, LES PRIX ONT REPRIS LEUR PLONGÉON

Les prix du pétrole ont chuté jeudi dernier, prolongeant les pertes de mercredi proches des niveaux les plus bas depuis plus d'un mois, après que les données américaines ont montré que la demande d'essence faiblissait malgré d'importants tirages des stocks ces dernières semaines. Ce même jeudi à 12h13, le WTI Crude s'échangeait en baisse de 1,04% à 41,11 \$ et le Brent Crude était en baisse de 1,33% sur la journée à 43,87 \$. Les deux indices de référence ont atteint plus tôt dans la journée leur plus bas niveau depuis la fin du mois de juillet, après que le marché ait trouvé les derniers chiffres implicites de l'essence aux Etats-Unis comme baissiers. Mercredi, l'Energy Information Administration (EIA) a signalé un tirage des stocks de pétrole brut de 9,4 millions de barils pour la semaine se terminant le 28 août, sous l'effet de l'ouragan Laura. Cependant, le rapport de l'EIA a également montré que la demande d'essence pour la semaine se terminant le 28 août était de 8,786 millions de bpj, contre 9,161 millions de bpj pour la semaine précédente au 21 août. La demande d'essence s'était sensiblement améliorée depuis les creux d'avril jusqu'en juillet, mais après cela, elle a été bloquée à moins de 9 millions de bpj entre fin juin et fin août, la semaine précédant le 21 août étant la seule exception pour une demande supérieure à 9 millions de bpj. Rappelons la baisse des stocks du brut aux Etats Unis ont ralenti cette descente la maintenant au dessus de 40 dollars le baril pour le Brent. En effet, selon le Département à l'Énergie, les stocks domestiques de pétrole pour la semaine close au 28 août ont chuté de 9,4 millions de barils à 498,4 mb, contre un consensus de -1,9 million de barils. Les réserves d'essence ont diminué de 4,3 millions de barils (contre une baisse de 3 mb anticipée par le marché), alors que les stocks de produits distillés ont reculé de 1,7 mb par rapport à la précédente semaine, contre un repli de 1,4 mb attendu. L'analyste Ellen. D. Wald a analysé pour le compte des investisseurs d'investing.com 3 facteurs déterminants qui contrôlent les prix actuellement.

A- LA RÉDUCTION DES STOCKS AMÉRICAUX LIMITE LEUR PLONGÉE MAIS NE LES BOOSTE PLUS

Le mercredi 02/09/2020, comme est mentionné auparavant l'EIA a publié ses données de stockage et de production pour la dernière semaine d'août aux États-Unis. A première vue, ces chiffres auraient dû être fortement haussiers pour le pétrole, avec un peu plus de 9 millions de barils de pétrole brut retirés du stockage et des tirages pour l'essence et le distillat (pour le diesel). De plus, la production américaine de pétrole est passée de moins de 10 millions de barils par jour à seulement 9,7 millions de barils par jour. Cependant, la plupart des traders savent que ces chiffres ont été affectés par les



de limiter les voyages aériens, notamment les quarantaines aux Etats-Unis, les restrictions sur les voyages internationaux, l'obligation de porter un masque dans les avions et la peur générale de s'asseoir dans un espace confiné avec des étrangers. Rien n'indique que les voyages aériens vont rebondir et les compagnies aériennes semblent se préparer à un long ralentissement.

C- EN DÉPIT DES ASSURANCES DE LEUR PRÉSIDENT, L'OPEP CONTINUE DE SURPRODUIRE

Deux producteurs de l'OPEP ont indiqué des changements dans leur production de pétrole qui pourraient avoir un impact sur l'offre au cours des prochains mois, et la Russie souhaite que l'OPEP+ en tant que groupe stimule l'offre prochainement. Les Emirats Arabes Unis (EAU) ont annoncé qu'ils avaient surproduit par rapport à leur quota en août de 103 000 bpj. Selon le ministre du pétrole des EAU, cela était dû à une demande intérieure d'électricité plus élevée que prévu, ce qui signifie que le pays a dû produire plus de pétrole afin de produire plus de gaz naturel destiné à brûler dans leurs propres centrales électriques. Il semble que ce pétrole supplémentaire ait été stocké plutôt qu'exporté, et les EAU affirment qu'ils vont réduire leur production durant les mois d'automne pour compenser cette surproduction. Toutefois, les futures réductions des EAU pourraient être éclipsées par une production accrue de l'Irak. Le ministre irakien du pétrole a annoncé qu'il prévoit de demander à l'OPEP des exemptions spéciales en 2021 car le pays connaît une situation financière particulièrement difficile. Selon le ministre, l'Irak doit exporter plus de pétrole au-delà de son quota. Il a ensuite précisé ses commentaires pour indiquer qu'il ne demanderait à l'OPEP que d'accorder à l'Irak un délai supplémentaire pour «compenser» sa surproduction antérieure. L'Irak a considérablement réduit les exportations du sud de l'Irak au cours des deux derniers mois, mais les exportations de la région autonome kurde du nord n'ont pas été réduites. Il semble qu'en dépit de pressions importantes, l'Irak soit tout simplement incapable de respecter ses restrictions de quotas, à la fois pour des raisons financières et parce que Bagdad n'a ni l'autorité ni le pouvoir de contrôler ce qui se passe dans le nord de l'Irak. Cette question continuera d'être un problème majeur pour l'OPEP lorsque le comité technique du groupe se réunira en septembre et lorsque le groupe se réunira régulièrement en novembre/décembre. Le manque de conformité de l'Irak a fait échouer les tentatives de l'OPEP de faire monter les prix du pétrole au cours des dernières années. Dans sa situation budgétaire actuelle, l'Irak ne peut pas se conformer aux règles sans que cela n'entraîne des conséquences désastreuses pour le peuple irakien. Les observateurs du marché doivent s'attendre à ce que, sauf réductions involontaires, l'Irak ne réduise jamais suffisamment sa production pour respecter ces quotas. En attendant, Alexander Novak, le ministre russe du pétrole, a déclaré qu'il pense que la demande de pétrole est à 90% rétablie de l'impact de la pandémie. Il souhaiterait que l'OPEP+ réagisse à cette situation en augmentant l'offre. Il n'a pas été clair dans ses remarques à propos du moment où il fera pression pour que le groupe augmente sa production, mais il est possible qu'il se prépare à faire pression pour une augmentation de la production dès la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) prévue le 17 septembre. Ce groupe peut faire des recommandations à l'ensemble du groupe OPEP+ sur la base de leurs évaluations techniques. Étant donné qu'il existe des indicateurs significatifs de la faiblesse de la demande de pétrole des États-Unis qui sont le plus grand consommateur de pétrole au monde les projets d'augmentation de la production pourraient faire craquer les prix du pétrole si l'OPEP+ n'est pas prudente.

* Consultant, économiste pétrolier

Élection du Comité national olympique algérien

Mettre fin aux turbulences



Par Said Mouas*

L'élimination de Raouf Bernaoui de la course à la Présidence du CNOA, en vertu des articles 06 et 17 de la loi N° 13-05 du 23 Juillet 2013 explicités par le décret d'application N° 14-330 qui interdit, d'une part, le cumul de fonctions exécutives et électorales des responsables locaux et nationaux et précisent, d'autre part, les modalités pratiques à mettre en œuvre en cas de démission et vacance du poste de président de la fédération sportive nonobstant l'article 3 de l'ordonnance N° 07 du 01 Janvier 2007 relative aux incompatibilités et obligations particulières attachées à certains emplois et fonctions, a fait l'effet d'une douche froide dans le milieu des supporteurs de celui qui fut durant la période de transition, Ministre de la Jeunesse et des sports sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika. Outre le fait que la fédération Nationale d'Escrime, suite à ces décisions, vient de perdre sa qualité de membre de l'A.G. de l'instance olympique par la faute de son ex président et Ministre lequel ancien membre du gouvernement a fait preuve d'un mépris incompréhensible vis-à-vis de la Loi. Comme si l'armada de conseillers et de conseillères de son cabinet n'étaient là que pour faire de la figuration. Une fois remercié, notre escrimeur émérite a tout fait pour rebondir même si son court passage à la tête du secteur des sports s'est soldé par un bilan peu flatteur. Notamment à l'endroit de l'institution olympique qu'il n'a eu de cesse de torpiller et dont il était membre depuis Mars 2018. Nommé Ministre, exactement une année après, il aurait dû, comme le stipule la réglementation, démissionner du bureau exécutif du COA comme l'avait fait avant lui Sid Ali Lebib en 1993. Personne ne s'en était soucié. Pourtant lorsqu'il s'était agi de dégommer Chebbah, le DJS de Tizi Ouzou et président de la F.A.L.A. (président de la fédération algérienne des luttes associées) qu'il a lui-même ramené du COA, Mr Bernaoui a fait appliquer la règle du cumul à son ancien compagnon parce qu'il a refusé de se joindre à la fronde contre Mustapha Berraf ! Le même scénario s'est produit concernant Mesdoui, le président de la fédération de Karaté-Do, désigné DJS à Tiaret. Également membre du COA, ce dernier tombera en disgrâce pour n'avoir pas répondu à l'appel de sédition lancé par son Ministre qui lui fera payer son ingratitude. Mr Bessam le président de la fédération de Tennis qui intégra le bureau exécutif au même moment que Raouf Bernaoui en Juin 2018 subira, lui aussi, une forte pression. Une dérive autoritaire qui ne suscita aucune réaction de la part de la chefferie du gouvernement. Sabre au clair, le jeune Ministre s'était juré de couper les têtes des récalcitrants peu enclins à se ranger du côté des "Putschistes". La moitié du bureau exécutif du CNOA soit huit (08) membres font dissidence pendant que Hassiba Boulmerka et Nouria Merah Bénida annoncent le gel de leurs activités.

Dans l'euphorie du "Hirak" le nouveau Ministre, après avoir accusé les membres du bureau et leur président de mauvaise gestion et de dilapidation, veut imposer le CNOA de l'intérieur. Lassé par ces attaques, Mustapha Berraf dépose sa démission le 26 Avril 2020 malgré le soutien du bureau. Un mois auparavant il s'est fait lynché verbalement sur le plateau de T.V. de la chaîne ENNAHAR qui l'avait piégé en l'invitant sans l'informer que le Ministre Raouf Bernaoui allait intervenir en OFF. S'en est suivi un déplorable déballage de la vie intime de Berraf « Tu te souviens quand je te ramenais des médicaments chez toi alors que tu souffrais... » déclarera Bernaoui à l'oreille de millions de téléspectateurs et de renchérir sur les supposés mœurs du Comité national Olympique. Une révélation qui a soulevé l'indignation. L'outrance du propos aussi cynique que provocateur, proféré par un Ministre de la République, a de quoi en effet choquer même les plus farouches opposants de Berraf.. Il faut dire aussi qu'une bonne partie de la presse sportive, friande de scandales, ne s'embarrasse pas de scrupules pour souffler sur la braise et raviver les tensions. Affaibli par la maladie, Berraf renonce définitivement au poste qu'il occupe depuis 2017 et c'est seulement le 12 Mai que le bureau du CNOA, ou ce qu'il en reste, entérine cette décision. A presque une année de la fin de son mandat Mustapha Berraf est contraint de remettre le tablier tout en conservant son statut de membre du C.I.O (Comité International Olympique) élu lors de la 134^e session du 26 Juin 2019 ainsi que sa fonction de Président de l'ACNOA (Association des comités nationaux olympiques africains). Et dire que des



étapes importantes (J.O. de Tokyo et J.M. d'Oran) pointent à l'horizon. D'ailleurs les analystes auront remarqué que parmi les candidats en lice pour la présidence du CNOA, hormis Hammad Abderrahmane, médaille de bronze à Sydney-2000 en saut en hauteur et chargé dans un premier temps d'assurer l'intérim suite au départ de Berraf, il n'y a pas de favori qui fasse l'unanimité. Les trois autres postulants en l'occurrence Samia Fergani membre de l'A.G. ex député à l'APN sous la bannière de la formation d'Amar GHOUF et ancienne arbitre de Foot Ball féminin, Kerboua Mabrouk membre du bureau et ex président de la fédération de Cyclisme et Sid Ali Lebib, ancien Ministre de la Jeunesse et des sports, et judoka d'une cuvée aujourd'hui oubliée, partiront à chances égales.

La proximité de la fin du mandat (2021), entamé par Berraf en 2017, a probablement dissuadé quelques membres à se présenter. Ils ont préféré attendre que la situation s'éclaircisse. Pour l'instant ils affutent leurs armes en prévision de la grande messe prévue dans moins d'une année. Au final, c'est un Comité Olympique affaibli par le travail de sape effectué par le dernier Ministre des Sports de l'ère Bouteflika, miné par les zizanies et les clans, et qui ne doit son salut qu'à une poignée de membres rassemblés autour du président intérimaire, Mr Méridraj Mohamed, qui va tenter de recoller les morceaux à la faveur de l'AG élective de Samedi prochain. Pour l'instant, Mr Raouf Bernaoui a réussi sa "révolution", pas celle qu'il préconisait en cas de victoire mais une autre moins élégante qui ressemble au slogan "Moi ou le chaos". La "Baraka" qu'il dit avoir ramené avec lui, l'a, cette fois-ci, abandonné. Personnage singulier, déroutant, d'une exquise gentillesse dans la vie privée mais qui croit dur comme fer en sa bonne étoile, Raouf Bernaoui a vite compris l'importance de la communication. Il affectionne les plateaux de T.V. et les conférences de presse. Usant d'un langage volontairement moralisateur perlé de formules mystiques et sous les allures d'un messie venu accomplir une mission de rédemption afin d'assainir le secteur de la jeunesse et des sports, il distribue les bons et mauvais points n'hésitant pas à l'occasion d'affermir son côté martial. N'a-t-il pas permis aux présidents de fédération d'accéder à son bureau avec de simples badges ? D'aucuns seraient tentés de suggérer que sa passion pour l'escrime s'est nourri des récits de ces pieux chevaliers combattant le mal afin instaurer la Justice. Mais comme le dit un vieux proverbe chinois « Les excès tuent plus sûrement que les épées ».

UN PRESTIGE ÉCORNÉ PAR LES QUERELLES

Le comité national olympique algérien naguère aréopage de personnalités sportives triés sur le volet et jouissant d'un certain prestige est devenue donc au fil des cycles quadriennaux un terrain de confrontation électoral qui sied mal à sa noble vocation. En fait, force est de le reconnaître, le renouvellement progressif des fédérations sportives a permis, dès le début des années 90, à une large frange de nouveaux dirigeants aux profils contestables d'investir les rouages du mouvement sportif national. Par la force des textes ils se sont retrouvés ainsi électeurs et membres éligibles à des postes sensibles au sein des structures de gestion. Ce qui a fait dire à beaucoup d'anciens acteurs de la vie sportive que la baisse du niveau d'encadrement des associations est essentiellement dû à la disparition de ces valeureux bénévoles qui prenaient à cœur leurs tâches. On en parle parce ce que, actualité oblige, un

important rendez-vous sportif, qui n'a pas fini de faire couler de l'encre et de la salive, se tiendra Samedi prochain. La tenue de l'assemblée générale extraordinaire élective du comité national olympique algérien appelé à choisir son 15^e président depuis la naissance de l'instance olympique en octobre 1963, année où Mr Mohand Amokrane Maouche, Médecin de son état, inscrira le premier son nom sur les tablettes de la prestigieuse institution, s'annonce comme un repère majeur pour l'avenir du sport d'élite. Après le Docteur Maouche se relayeront d'autres serviteurs du sport national à l'image de Mrs Omar Dahmoune, Med Zerguini, Abdennour Bekka, Med Salah Mantouri, Si Mohamed Baghdadi, Sid Ali Lebib, Mustapha Larfaoui et Mustapha Berraf. Le plus long règne a été celui du Colonel Zerguini qui est resté 15 années sans discontinuer à la tête du C.O.A. (Juin 1968 à Décembre 1983). Mais d'entre toutes les périodes, ce sont certainement les trois mandats effectués par Mr Mustapha Berraf de 1996 à 2009 ainsi que le tumultueux épisode ayant marqué la présidence du Pr Hanifi, qui auront ébranlé la légendaire sérénité de la succursale algérienne de l'olympisme.

Conflits personnels, interprétations tendancieuses des textes nationaux et de la charte olympique ajoutées à une volonté manifeste de réduire le C.O.A. à un cénacle fermé sur lui-même par le jeu des clans, ont vite fait de le dépouiller de ses fondements originaux autrement plus nobles. Le processus de délitement-est-il besoin de le rappeler ? - a débuté à la faveur de vent de "démocratie" sportive qui a soufflé entre 1995 et 2004 et qui a permis à une faune de dirigeants de s'accaparer des leviers du sport national et de noyauter clubs, ligues et fédérations ; ces dernières contrôlant le C.O.A. Même le décret 405/05 brandi comme parade contre ces dérives n'a pu remettre de l'ordre. A l'instar du reste des secteurs rongés par le clientélisme et la prébende, le monde des sports généreusement soutenu par les caisses de l'Etat attire du monde.. Un système arrivé à bout de souffle auquel le football professionnel version Raouraoua assénéa le coup de grâce. La politique et le sport ont toujours fait bon ménage. Une entente, aujourd'hui plus que jamais, pervertie par l'intrusion féroce de l'argent. Tout cela pour dire que le comité olympique algérien, émanation naturelle des composantes activant au sein du système sportif, ne peut être que le reflet de cette agitation ambiante. On espère que l'avenir ne nous donnera pas raison. Le COA, produit d'une lente incubation dont les acteurs ou les auteurs se disputeront actuellement la dépouille. En Mars 1996, Mustapha Berraf a vécu une conjoncture similaire. Forcé au départ, il déliege ses pouvoirs à un intérimaire durant 20 mois avant que Larfaoui ne vienne prendre la relève. En 2009, à deux jours de la tenue de l'A.G. élective du COA il annonce son retrait de la course emboîtant le pas à Sid Ali Lebib. Des désistements qui, à ce jour, n'ont pas révélé tout leur secret. Dépité, Berraf déclare à l'APS « Oui, je confirme mon retrait définitif du COA... ». Pendant que l'ancien Judoka et Ministre de la Jeunesse et des sports avoue s'être "retiré spontanément" un inconnu, Belhadj Med de la Fédération des sports Scolaires, profite momentanément de l'aubaine puisque une fois élu il est sageusement prié de remettre son bâton de Maréchal. L'oukase venu d'en haut ouvre les portes au Dr Hanifi qui achèvera son mandat en queue de poisson sans avoir néanmoins donné du fil à retordre à ses adversaires. Voilà que sur ces entrefautes, surgit, on s'y attendait un peu, Mustapha Berraf pour revendiquer son rôle de militant au service du sport oubliant le coup sa promesse lancé trois ans auparavant « Le COA, c'est fini... ». Il multi-

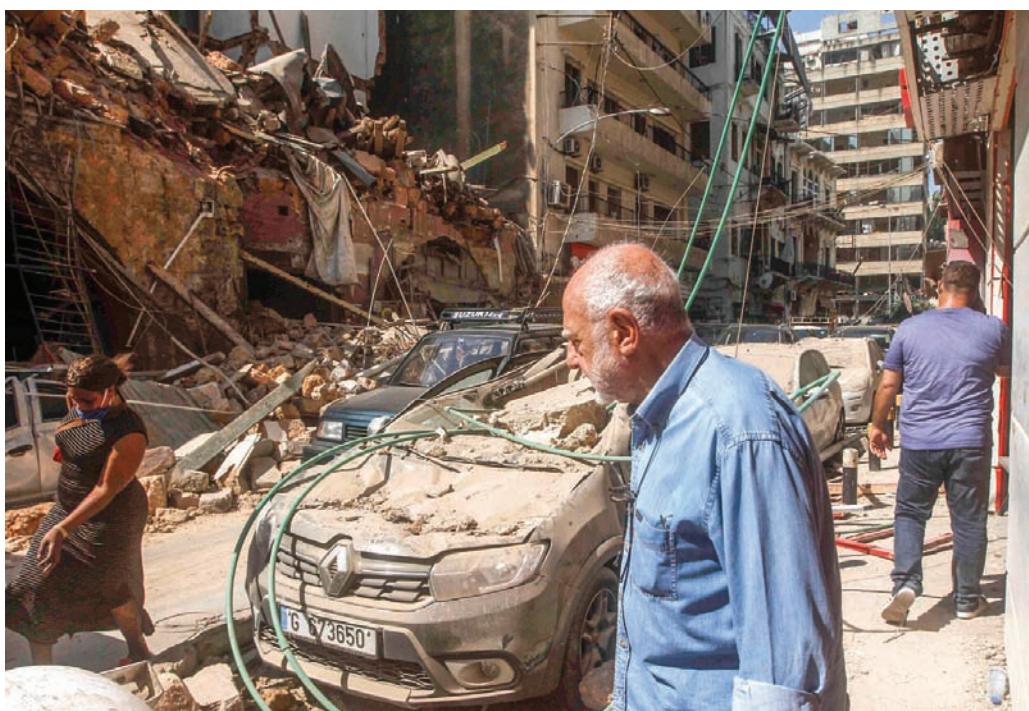
plie alors les sorties médiatiques grâce à un précieux carnet d'adresses que des années de pérégrinations politico-sportives et administratives ont patiemment alimentées. Avec un C.V. truffé de fonctions à donner le tournis, il fut successivement responsable dans la filière du lait, des supermarchés, du Tourisme, des résidences d'Etat, député honoraire (10 ans), membre de plusieurs conseils d'administration et d'instances sportives nationales et continentales , 17 années de présidence au COA etc., Berraf Mustapha basketteur international de 1971 à 1984 était doté d'un don d'ubiquité jusque là jamais égalé. Il a eu au moins le mérite de rendre visible son passage et d'avoir apporté sa pierre. Mohamed Raouraoua à une époque donnée, utilisa également le même ton déabusé pour proclamer son intention de ne plus briguer de mandat. On connaît la suite. Les avanies de la fonction résistant mal aux priviléges que confère la notoriété. Et puis, ne dit-on pas qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas ? A l'époque Berraf a fait du renouveau son slogan de campagne. Cependant pour avoir suivi de près l'évolution du mouvement sportif national durant ma longue carrière de journaliste et de cadre de la formation dans le domaine de l'EPS, j'ai le net sentiment que de tous les présidents qui se sont relayés à la tête du COA, celui qui a fait preuve de plus d'intelligence et de maturité reste sans conteste Si Mohamed Baghdadi. En dépit d'un court mandat, de Mars 1988 à novembre 1989, cet ancien champion d'Algérie d'athlétisme et ex-Secrétaire Général du conseil supérieur africain des sports et du ministère de la jeunesse et de sports a été un moderniste avant l'heure. Il a tenté de coller au plus près des principes de l'olympisme en démocratrisant le COA et en insufflant à la structure un dynamisme à nul autre pareil. N'est-ce pas lui qui a créé les comités olympiques de wilaya et renouvelé les commissions au sein du COA, voulant ainsi par ces actions remettre à niveau une institution longtemps confinée dans un état de stricte représentation. Mais les tenants de l'immobilisme craignant pour leur confort ne l'entendaient pas de cette oreille et Si Mohamed Baghdadi, le fort en thème, dut abandonner la partie.

Le fameux "Frigo" branché à l'article 120 du FLN, ce goulag invisible des années de plomb réservé aux meilleurs fils du pays crants pour leurs compétences et leurs idées, a fonctionné à plein régime. Les dégâts de cet ostracisme sont aujourd'hui incommensurables, pas que dans le secteur de la Jeunesse et des sports. Après avoir rendu à César ce qui lui appartient en guise d'hommage, nous formulons l'espérance que le futur président du COA saura s'inspirer des leçons du passé afin de redonner à la structure l'aura qui lui manque et surtout l'impliquer dans les grands débats qui agitent la sphère sportive. La violence dans les stades, la corruption dans le milieu du Foot Ball, le développement des valeurs de l'olympisme et la nécessité de s'ouvrir à tous les partenaires du système national d'éducation physique et sportive en démocratrisant le COA . En sorte, le rendre plus visible à l'échelle des régions du pays où son utilité face aux maux qui affectent gravement la société, mérite d'être actionnée. En finir avec les réflexes d'antan et ne voir en la fonction qu'un moyen d'accéder à la rente et aux priviléges. L'assemblée générale et le bureau exécutif n'ont plus droit à l'erreur car la situation exige plus que des intentions. Des actes. Une unité recouverte au sein du Comité National Olympique, à l'orée d'une Algérie nouvelle et à l'approche de grandes échéances internationales, constituerait un pas important dans le renforcement de notre immense potentiel sportif.

*Expert sportif et Auteur.

Les malheurs du Liban

Liban, lundi 31 août. Le président Macron est revenu inspecter le Liban. Quelques temps avant, le 23 Juillet, le ministre des affaires étrangères français donnait carrément des avertissements et des ordres au gouvernement libanais en réclamant des réformes «qui ont été, dit-il, attendues depuis trop longtemps». Le premier septembre, le Président Macron était allé jusqu'à annoncer lui-même «la formation d'un gouvernement libanais) dans les quinze jours».



Par Djamel Labidi

La tragédie qui a frappé le Liban le 4 Aout avec l'explosion du port de Beyrouth a été immédiatement dramatisée à outrance et instrumentalisée. Certes, elle est terrible et s'ajoute aux souffrances de ce pays que nous aimons tant. Pourtant la vraie question n'est pas là. Là n'est pas la cause des malheurs du Liban. Le Vietnam, pendant sa résistance à l'agression américaine, a reçu, sur son territoire plus de bombes que toutes celles déversées pendant toute la deuxième guerre mondiale. Il a gardé la tête haute, il a vaincu et aujourd'hui il est un pays émergent avec 60 milliards de dollars d'exportation.

La question est une question de dignité. Sur les plans politiques et économiques, la dignité porte les noms d'indépendance et de souveraineté.

Une grande partie des élites dirigeantes libanaises ont la double nationalité, française et libanaise. Elles vivent la moitié de leur temps, entre Paris et Beyrouth. Comment peuvent-elles se consacrer au développement de leur pays ? Il ne les intéresse que par ce qu'ils peuvent en tirer et qui est souvent d'ailleurs investi et préservé dans l'immobilier français, leur confiance dans leur pays étant limitée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les banques sont la principale activité du Liban à tel point qu'on disait de lui qu'il était la «Suisse du Moyen orient». Cette partie des élites, dès qu'il y a quelques problèmes, quelques dangers au Liban, affrontements armés, tensions civiles ou attaque israélienne, vont courir se réfugier en France, d'où elles proclament à grands bruits leur amour du Liban. Le résultat, pour le reste de la population, notamment les jeunes, est un immense exode des compétences à travers le monde, notamment dans les ex colonies françaises. Il y a plus de Libanais ailleurs qu'il n'y en a au Liban. Le Liban est bien la preuve que la double nationalité n'est jamais le chemin de la dignité pour un pays, mais qu'elle est l'un des principaux vecteurs de l'exode des compétences, directement et indirectement. Heureusement qu'il y a aussi des forces nationalistes

au Liban, qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes. On comprend pourquoi l'une d'elles, le Hezbollah, fait l'objet d'autant d'attaques en France et en Israël.

BILAD AL CHAM

Mais la cause des problèmes récurrents du Liban est encore plus profonde. Elle est structurelle, originelle. Historiquement, le Liban n'est pas un pays, c'est un État. Économiquement, seul, il est difficilement viable. Le vrai pays, le pays historique, c'est «Bilad Al Cham», c'est celui à la fois des libanais, des syriens, des jordaniens, des palestiniens. Les colonialismes français et anglais, à l'effondrement de l'empire ottoman, en ont profité pour émettre cette région suivant le vieux principe de diviser pour régner. La création d'Israël est venue couronner le tout. La même politique se poursuit, celle de l'émiétement du monde arabe.

La création de l'Etat confessionnel du Liban a servi à diviser la région et à la priver de son principal facteur d'unité, celui de l'identité arabe commune entre musulmans et chrétiens, y compris dans ses prolongements irakiens et coptes. Le comble, c'est quand la France officielle vient aujourd'hui en appeler à un Etat laïc au Liban.

De retour, le 4 septembre en France, le président Macron, a remis la nationalité française à des personnes, issues des ex colonies, dont des maghrébins, dans une cérémonie solennelle, au Panthéon, lieu, s'il en est, du nationalisme français. Il a, à cette occasion, dans un discours qu'il a voulu solennel, déclaré avec force, aux nouveaux français, que cette nationalité était un engagement entier envers la France, une appartenance totale à elle, dans toute son histoire, sans en excepter un moment, dans toute son identité, précisant même que la langue française était elle aussi leur patrie. On ne peut être plus clair. Avis aux partisans de la double nationalité.

Dans l'empire romain, beaucoup de barbares venaient à Rome, attirés par la civilisation romaine, s'efforçant de bien parler le latin, espérant devenir romains. Dans les difficultés économiques et les soubresauts sociaux qui finissaient par se multiplier dans la capitale de l'empire, ils servaient de boucs émissaires et étaient les premières victimes des pogroms de cette époque.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Séparatisme et ensauvagement

Depuis une vingtaine d'années, à défaut de prendre le pouvoir, l'extrême-droite française voit ses idées se diffuser bien au-delà de la ligne de séparation qui l'a longtemps isolée du reste de la classe politique (laquelle ligne n'existe plus, faut-il le préciser). J'en veux pour preuve le succès que connaissent aujourd'hui deux termes officiellement utilisés par des responsables aux affaires : séparatisme et ensauvagement.

Le président Emmanuel Macron veut donc lutter contre ce qu'il appelle séparatisme, une notion vague destinée à remplacer le terme, déjà infamant, de communautarisme. C'est une vieille idée de l'extrême-droite qui se trouve ainsi consacrée, celle selon laquelle des personnes vivant sur le sol français entendent se « séparer » de la communauté nationale en n'adhérant plus, ou plutôt en ne respectant plus, les lois et les principes républicains.

Ne tournons pas autour du pot, les principaux visés sont les musulmans. Cela fait un bon moment qu'ils fournissent matérielle à polémiques et à débats médiatiques sans fin. Il y a eu le voile, le burkini, les pains au chocolat pendant le ramadan, les prénoms, les salles et tapis de prière dans les entreprises ou les salles de sport, les lieux où la mixité serait interdite, etc. Il y a maintenant les certificats de virginité, pratique qui de l'aveu même du ministère de l'intérieur, demeure ultra-marginale, qu'il s'agit d'interdire à grand renfort de publicité et de buste dressé.

Certes, cette petite musique pestilentielle est plus ou moins compensée par de grandes déclarations sur la reconnaissance des convictions républicaines de la plus grande partie des personnes de confession ou de culture musulmanes qui vivent sur le sol français. Mais les oreilles de l'opinion publique n'écouteront que ce qu'elles veulent. Elles retiennent ce qui inquiète et indigne et mettent de côté ce qui peut rassurer, surtout si cela ressemble à des déclarations pour la forme, destinées à éviter d'être accusé de racisme.

Le résultat de tout ça est que chaque jour qui passe conforme l'idée que, finalement, les musulmans ne peuvent s'intégrer à la société française. Qu'ils ont leurs propres valeurs et règles et qu'il convient donc de les surveiller de près. Et cela vaut pour tous, quel que soit leur mode de vie. Un faciès, un nom de famille, suffisent à engendrer la suspicion et l'hostilité. Emmanuel Macron qui veut récupérer une partie de l'électorat de Marine Le Pen, dont on dit qu'elle sera de nouveau son principal rival lors de l'élection présidentielle de 2022, joue une partie dangereuse. Il ne s'agit pas

uniquement de résultats électoraux. C'est un contexte islamophobe qui se renforce, qui se structure, qui devient intrinsèque à la société française. Cela ne peut que déboucher sur des drames et des outrances à l'image de cette une du torchon *Valeurs actuelles* – dont le propriétaire ferait des affaires en Algérie – représentant la députée Danièle Obono en esclave.

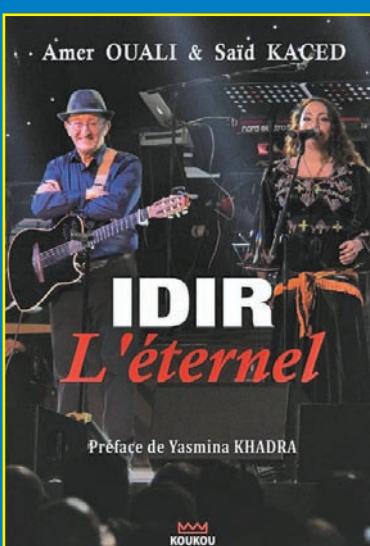
On aurait aimé que le président prenne la parole pour dénoncer les menaces et insultes racistes que reçoit tous les jours Azeddine Taïbi, le maire de Stains en Seine-saint-Denis. On aurait aimé que toute la classe politique se mobilise pour le soutenir. Mais non. L'air du temps est ainsi. Cet air du temps qui permet au *Figaro* d'évoquer dans un article des « cellules de lutte contre l'islam et le repli communautaire » (Clir) (9 septembre) alors que ces organismes sont chargés de lutter contre l'islamisme. Le lapsus est édifiant.

En sauvement, est le mot désormais rendu célèbre par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin. Là aussi, rien de nouveau si ce n'est une montée en gamme dans le discours. Au début des années 2000, Jean-Pierre Chevènement, lui aussi ministre de l'intérieur à l'époque, évoquait les « sauvageons », comprendre ces jeunes des quartiers, source de nuisances, d'incivilités et de délinquances multiples. Prétendre que des sauvages peuplent les banlieues françaises, l'extrême-droite ne pouvait rêver mieux. Entendons-nous, personne ne peut nier que de graves dérives existent dans ces quartiers confrontés au chômage, à la ghettoïsation orchestrée par les autorités et aux violences qui ne peuvent qu'accompagner le développement de l'économie souterraine. Mais user du terme d'ensauvement, c'est éviter de réfléchir sérieusement aux causes et de reconnaître que la question sociale est au cœur du problème. C'est connu, les pauvres ont tous les torts, surtout quand ils sont d'origine étrangère.

C'est une vieille tradition des élites françaises que de conspuer les quartiers populaires. Au début du XXe siècle, on parlait déjà des « Apaches » accusés de toutes les vilétries et de toutes les débauches possibles. La presse de l'époque, comme les chaînes d'information actuelles, a joué un rôle majeur dans cette stigmatisation. Aujourd'hui, je lis et entend des journalistes « progressistes » reprendre cette formulation, effrayés qu'ils sont par le comportement de certains jeunes de banlieues mais aussi – et surtout – désireux de faire l'amalgame entre eux et les différentes mobilisations contre le racisme, les violences policières et la persistance de la mentalité coloniale et esclavagiste dans la société française. A ce petit jeu, les sauvages, les vrais, ne sont pas ceux que l'on croit...



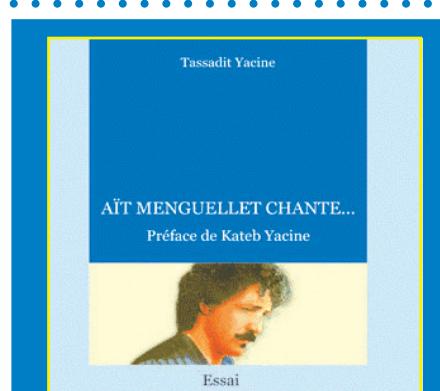
médiaTIC

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres

IDIR, L'ÉTERNEL.
Essai (et biographie) de Amer Ouali et Said Kaced (Préface de Yasmina Khadra), Koukou Editions, Cheraga Banlieue (Algér), 2020, 159 pages, 700 dinars

Idir Yidhir en Kabyle. Celui qui doit vivre. Qui est promis à l'éternité. Le prénom donné à un bébé par les couples ayant espéré en vain une naissance. Ou ayant perdu prématurément un enfant. Yidhir naît pour vivre longtemps».

Hamid Cheriet est né le 25 octobre 1945 dans la famille des Ath-Larvi, à Ath-Lahcène, un des dix villages qui composent alors la commune des Ath-Yani... région réputée pour son art de ciseeler les métaux, dont des armes à feu (...et de la fausse monnaie pour inonder les villes contrôlées par la Régence d'Algier)... mais région ayant connu, en raison des ses résistances, durant la période co-



**AIT MENGUELLET CHANTE...
ETUDE DE TASSADIT YACINE**
(préface de Kateb Yacine).
Editions Alpha, Alger 2008
(Editions La Découverte, Paris, 1989 et Editions Bouchène/Awal, Alger 1990), 516 pages, 1 200 dinars (Pour rappel. Fiche de lecture déjà publiée)

IDOLES KABYLES, LÉGENDES NATIONALES !

ionale, bien des répressions et dépossessions. Hamid, le futur Idir grandira, au départ, avec deux frères et une sœur dans un certain dénuement, face à une montagne peuplée de légendes et à un écrin de collines perlées de villages. Durant la guerre de libération nationale, avec d'autres enfants, tout en gardant les chèvres, il apprend à chanter les louanges de l'insaisissable Amiroche... Déjà, la flûte ne le quittait pas... même si cela agaçait son père.

Il y a aussi l'école, puis le collège (où il y découvre l'arpège), puis Alger, en 1959 (connaissant, déjà, disait-il, un certain déracinement dans son propre pays, car on y parlait «une autre langue que la mienne»)... puis le lycée (Gauthier et Emir Abdelkader), puis le bac, Sciences ex... puis l'Université durant cinq années (géologie/ Fac centrale).

Le reste est une longue histoire faite de rencontres (le hasard et la nécessité), certaines lumineuses, d'autres enrichissantes, avec Cherif Kheddam, Mouloud Mammeri, le poète Benmohammed, les animateurs de la chaîne 2, le poète Mohya, Abdelmadjid Bali, Arezki Nabti, les frères Sadi... les escaliers mythiques de la Bu... et, en l'absence de Nouara, qu'il devait accompagner à la guitare, lors d'une émission radio de Bali, il est «poussé» par «Moh Bab el Oued», le producteur à passer seul pour combler le vide... Hors de question que son nom soit diffusé... Naissance d'un pseudo... qui va franchir le temps et l'espace. Alea jacta est («Le sort en est jeté»)!

La suite est une autre histoire faite des succès (avec un premier 45 tours de deux chansons dont «Vava Inouva», enregistrée «clandestinement», grâce à Dda Cherif, à la radio publique) qui se suivent, bien souvent loin du pays natal... un pays toujours au cœur. C'est, d'abord, la chanson kabyle qui conquiert l'Algérie et qui entre dans les foyers. Ensuite, lors de la visite du président Valéry Giscard d'Estaing en Algérie, ne voilà-t-il pas qu'Elkabach, le juif d'Oran, qui, animant une émission spéciale à partir d'Algier, diffuse «Vava Inouva»... Idir conquiert, d'abord à travers la communau-

té algérienne, le marché européen. Le monde va suivre assez rapidement.

Son seul regret, ne pas avoir assez chanté en Kabylie, région qu'il incarnait... Une bataille judiciaire contre ses anciens producteurs... les années 90 avec ses années de drames dus au terrorisme... les années 2000 de Bouteflika avec un culte de la personnalité étouffant... la maladie... la peur bleue de la récupération politique, et seulement des courtes visites beaucoup plus de pèlerinage et d'études. Heureusement un «immensissime» concert, début janvier 2018, à la Coupe Boudiaf d'Algier...

Malade, Idir s'en est allé le 2 mai 2019, victime d'une fibrose pulmonaire, une maladie n'ayant pas encore de solution thérapeutique... mais son œuvre lui survit... et ses chansons (dont Vava Inouva, Ssendu ou Azger) resteront, au-delà des genres, des modèles et du temps... éternelles. Paix à son âme !

Les Auteurs : Amer Ouali est un ancien prof de français et, journaliste, il avait dirigé le bureau Afp d'Algier de 2014 à 2017. Lauréat, avec ses collègues d'Algier, du prix Bayeux (1997) et du Prix Pierre Lazareff du reportage (1998). Déjà auteur d'un recueil de poèmes en 2020 («Une cuillère de braises»).

Said Kaced est un ancien journaliste, enseignant de français (en France/Normandie). Auteur d'un essai, «Kabylie assassinée (2001), d'un roman (en 2007) et d'un autre essai avec Meziane Ourad (en 2002). Quant au préfacier, il n'est plus à présenter. Sommaire : Préface/ Présentation/ Avertissement/ 16 chapitres accompagnés d'un 17^e comportant des Textes choisis, en français (Ajeðoig, Mliyi, Tout ce temps, Le silence de la montagne, Ur zrc(Je ne saz...), Sans ma fille, Le rêve, Ce cœur venu d'ailleurs (duo avec Noa).

Extraits : «Idir, en ce temps-là (note : années 70) était la voix des moments de grâce. Il était surtout ce visage radieux qu'on s'évertuait à arborer devant le monde entier» (Yamina Khadra,

paysans kabyles. L'ouvrage est, en grande partie, consacré aux chansons/poèmes : 63 d'amour et de nostalgie... et 104 politiques... toutes en kabyle et en français...).

Kateb Yacine dans sa préface avait (en 1989 ou 1990) émis un vœu : «Cette première traduction devrait être suivie de sa réplique en langue arabe». Que Dieu... et les éditeurs l'entendent ! Pour l'instant, pas encore. L'Auteure : Directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, chercheur au laboratoire d'anthropologie sociale (Cnrs/France)... directrice d'une revue (Awal)... spécialiste de l'anthropologie culturelle consacrée au monde berbère.

Avis Amoureux de poésie et de chants berbères engagés, admirateurs de Ait Menguellet, lecteurs et/ou apprenants de tamazight... Un recueil incontournable d'un «poète au cœur du monde... et du peuple»

Citations : «L'Algérie offre le spectacle d'un pays subjugué par la mythologie de la nation arabe, car c'est au nom de l'arabisation qu'on réprime tamazight» (Kateb Yacine, préface, p

précise, p 6), «Chaque chanson de Idir est un livre. Elles sont toutes porteuses de messages précis et directionnels. Les thèmes choisis puis explorés sont souvent revendicatifs, exprimés à la fois dans une poésie accessible et une musicalité sereine et pédagogique...» (Azouz Hachefaf, présentation, p 13), «Il est porteur de «kabylité», cette irrépressible sensation provoquée par un mot, une image, un son et qui s'exprime sous la forme d'un frisson qui parcourt le dos et «électrise le corps...» (p 39), «L'irruption d'Idir est une rupture. C'est une «déchirure créatrice» juge le sociologue Kamal Chachoua» (p 58), «Chez Idir, il y a la mélodie, les sonorités. Il y a aussi la langue. Elle est débarrassée de toutes les scories. Les mots sont des images et créent des sensations» (p 59), «Quand je retourne en Algérie, ce pays que j'aime, même si je suis un nationaliste révolutionnaire, comme diraient certains, je vais là où je suis né» (Idir, p 128), «Ce n'est pas un chanteur comme les autres. C'est un membre de chaque famille» (Pierre Bourdieu à propos d'Idir, p 147).

Avis «Idir s'en est allé et son œuvre lui survit, déjà ample et vivante dans nos coeurs. Pour chaque moment de la vie, Vava Inouva, Ssendu ou Azger viendront spontanément s'immiscer en nos joies et nos peines» (p 150). Il a très rarement chanté en Algérie, mais il a fait connaître l'Algérie à travers le monde grâce à la chanson kabyle. A signaler un chapitre très émouvant, «Ssendu, au nom de la mère» (pp 105-110), celui consacré à sa mère, à la femme (kabyle), à l'amour paternel.

Citations : «Pour exister, il faut être visible, et pour être visible, il faut agir, créer et séduire» (Azouz Hachefaf, présentation, p 13), (Chez les artistes), il y a besoin de mythes et de repères, mais pas au point de manquer totalement de créativité. Il faut un peu de «vache enragée» (p 94), «Etre universel, c'est, bien sûr, sauvegarder nos valeurs, mais il faut laisser la culture kabyle s'oxygénérer un petit peu, car j'ai l'impression qu'on l'étouffe» (Idir, p 98).

17), «Le vide (divin ou naturel) fait fuir (ilem yessewhac). Il est immense, il désintègre l'être, le rend minuscule devant la grandeur de l'abîme. Il est signe de la non-existence, de la fin des fins» (p 36), «La haine du poète est en réalité une forme d'amour retourné» (p 40), «La langue - voix, culture - frappée de mutisme depuis l'Antiquité souffre de mort... elle s'éteint avec le temps (comme la mère que guettent les ans) avec la puissance des dominants et aussi la faiblesse -ou le consentement - des dominés (p 52), «La chanson est souvent le mode d'expression des minorités dominées culturellement. Mode d'expression mais aussi et peut-être plus fréquemment encore, instrument de revendication identitaire» (p 82), «Quand tu auras changé de place/Quelquefois interroge ton cœur/Il te rappellera le passé/ Et tout ce que ta main a brisé» (Ait Menguellet Lounis, Poème «Zu% eç-iyi/Quitte-moi», Extrait, pp 224-225-226-227) «Le verbe est immortel/ Alors que l'homme meurt/ Quand le verbe a jailli/ Toute génération qui le veut le trouve/ Sans doute vaut-il mieux prendre la parole/ Dis-la avant qu'il ne soit trop tard» (Ait Menguellet Lounis, Poème «Targin/ Rêve», Extrait, pp 453-454-455)

Bali a le virus de la nuit

bali.gazette

C a fait un peu plus de 20 ans que Bali s'est forgée petit à petit une réputation de destination mondiale pour faire la fête. A notre grand étonnement et avec une belle inconscience, la foule se pressait encore le mois dernier sur les dance floors. A présent que tous les lieux ont été fermés en raison des mesures prophylactiques pour contenir le coronavirus, revenons dans le calme et la sérenité avec notre contributeur de la «night», Didier «El Didion» Chekroun, sur les raisons de ce succès planétaire et parions que c'est ici que la fête recommencera en premier quand le coronavirus aura baissé les bras !

Bali-Gazette: Parmi les 5 destinations mondiales de la fête que sont Berlin, Miami, Ibiza, Mykonos et Bali, quel mot te vient en premier pour expliquer le succès de la petite île hindouiste ?

Didier Chekroun: La tolérance, je crois, tout le monde est le bienvenu ici pour y mener la vie qu'il souhaite. On fait la fête jusqu'à 7h du matin 7 jours sur 7 et aussi en journée, en particulier le dimanche dans les grands beach clubs. Pour ma part, jusqu'au 20 mars, je jouais 7 à 10 sessions par semaine et j'étais à peine ralenti par la saison des pluies. Il n'y a que le coronavirus pour forcer à faire relâche et quand ce n'est pas dans un club ou un beach club, c'est dans les restaurants Da maria le dimanche ou Luigi's le lundi qu'on danse sur les tables.

B-G: Sans compter qu'il y a peu d'interdiction sur le tabac et l'alcool, ça compte non ?

D.C: Je suis non-fumeur mais je reconnaissais que faire la ségrégation contre les fumeurs dans les boîtes tue l'ambiance. Quand la loi anti-tabac a été appliquée dans les boîtes de Bangkok, la night en a pris un sacré coup là-bas. Du coup, tout le monde a cherché des lieux plus tolérants et ça a profité à Bali. Et ici, quand Town House a séparé les fumeurs des non-fumeurs, le patron s'est tiré une balle dans le pied. Quant à l'alcool, il n'y a aucune réglementation pour la conduite en état d'ébriété ni d'alcootest, les flics sont très bienveillants sur ce sujet. Et les histoires d'alcool frelaté qui ont défrayé la chronique il y a quelques années à Bali n'ont pas dissuadé les gens de boire.

B-G: Et sujet un peu tabou, quid de la drogue qui fait partie intégrante de la vie de la nuit partout dans le monde?

D.C: Bali a sans doute suffisamment souffert des bombes et des volcans, voilà pourquoi à mon avis la police a des consignes pour ne pas effrayer les touristes, elle se fait discrète mais il y a parfois des descentes. Jamais à Bali on ne verra comme à Ibiza les gens faire la queue devant les toilettes pour «tirer un trait». Tout le monde sait que l'Indonésie punit de la peine de mort les trafiquants de drogue et pourtant il y a une grande production d'ecstasy et de métamphétamine dans le pays, ça circule, c'est sûr.

B-G: L'autre facteur, c'est la beauté de Bali, ça entre en compte ou pas pour des gens qui vivent la nuit ?

D.C: Bien sûr. On n'est pas comme à Berlin dans des usines à fêtes où les lendemains sont glauques, il y a un côté chic et luxe ici qui a trouvé une vraie clientèle. Ce sont souvent d'ailleurs des expats qui viennent des grandes capitales et villes alentour, Singapour, Hong Kong, Kuala Lumpur et Jakarta. Ils regardent le programme du week-end et prennent l'avion le vendredi soir pour venir faire la fête et passer un week-end inoubliable. Les lendemains de fête à Bali, on a l'embarras du choix qu'offre cette station balnéaire unique en Asie du Sud-Est, on s'offre des massages dans des villas de luxe, on va se balader dans les rizières, on mange dans des restaurants gastronomiques, on se prélasser dans des beach clubs qui ont coûté des millions de dollars...

B-G: Qui a vraiment été précurseur de la nuit balinaise et de ce côté chic ?

D.C: Sans se tromper, je crois qu'on peut dire que c'est celui qu'on appelle pak Kadek, l'homme le plus riche de l'île. Il est le fondateur du premier club, le Double Six et quelques années plus tard du Ku De Ta, le premier beach club chic de l'île. Il a aussi fondé Bacio, Syndicate, Engine Room, Cocoon. A présent, il a racheté aussi la concurrence Old Man's, Jungle, il est encore très influent.

B-G: Mais depuis, on raconte que des groupes internationaux ont pris le relais et véritablement investi des fortunes dans des clubs et beach clubs très luxueux...

D.C: Oui, c'est vrai. Omnia sur le Bukit est à l'initiative d'un groupe de Las Vegas ; Cafe Del Mar est une franchise espagnole d'Ibiza, c'est tellement grand qu'une

soirée dernièrement qui avait réuni 1500 personnes donnait l'impression d'avoir été ratée ; derrière ShiShi il y a des fonds étrangers en particulier du Canada ; Finn's a été fondé par un Australien ; Vault est à l'initiative d'un groupe de production d'huile de palme indonésien ; Potato Head et Mirror se sont montés avec des fonds de Jakarta. Ces clubs et ces beach clubs sont ce qui se fait de mieux dans le monde. ShiShi qui vient d'ouvrir sur Petitenget est d'un luxe inouï avec des moyens techniques hors normes. Et bien sûr, dans ces endroits très beaux, on a une belle clientèle de filles super sexy et de beaux gosses surfs, tout contribue à alimenter la machine à faire de belles images sur Instagram.

B-G: On imagine que la programmation va de pair avec ces endroits qui ont coûté des millions de dollars en investissement ?

D.C: En général les grands DJs internationaux, ceux qui prennent 100.000 dollars la soirée, se produisent à Singapour et Hong Kong mais on les voit de plus en plus ici, surtout à Omnia. Le 10 mars, alors que le monde entier commençait sérieusement à flipper à cause du coronavirus, il y a eu un concert de Black Coffee qui a rassemblé des milliers de gens à Omnia. En avril étaient programmés les stars mondiales que sont Martin Garrix, Roger Sanchez, Carl Cox, Tyga. Ces stars font de plus en plus un crochet par Bali même si elles gagnent moins ici, les clubs leur offrent quelques nuits dans une villa de rêve perchée sur la falaise à Karma Kandara ou dans un autre hôtel, Bali fait vraiment partie de leur tournée, c'était encore impensable il y a quelques années. Il n'y a plus un seul week-end sans deux ou trois grands noms en tête d'affiche. Et ça coûte à Bali plus cher qu'en Europe, en général ici autour de 80 euros alors qu'en France, c'est plutôt 50. Lors de ces concerts, on peut louer une cabana avec ses amis entre 25 et 50 millions de roupies, et ça trouve preneur! Comme les goûts sont bien plus uniformisés que dans ma jeunesse, tout le monde se rue sur ces stars, y compris les surfeurs de Canggu qui vivent dans des hostels à 150.000 la nuit mais ne ratent aucun concert.

B-G: C'est ça aussi la caractéristique de Bali, la mixité sociale dans les clubs ?

D.C: oui bien sûr. Ce n'est pas compartimenté comme en Europe. Ici, tout le monde se mélangue, les jeunes et les vieux, les fréquents et les autres, les hétéros



et les gays, c'est ce qui donne en fait ce côté branché, c'est le mélange. Et de toutes façons, il reste une offre très variée à Bali. Par exemple le Sand Bar à Canggu à côté du Old Man's rassemble tous les soirs plus de 1000 jeunes sur la plage, la programmation musicale est plutôt nase mais c'est simple et bon enfant, ambiance paillote à l'ancienne.

B-G: Parlez-nous à présent de la qualité musicale de cette musique électronique.

D.C: Au début, au Double Six ou au De Ja Vu, il y avait beaucoup de DJs qui étaient des gosses de riches de Jakarta, ils venaient avec leurs potes et c'est eux qui consommaient et faisaient le chiffre, la qualité musicale importait peu. Et puis après, il y a eu les premières boîtes occidentales telles que Living Room et Mint qui ont révolutionné la nuit avec quelque chose de beaucoup plus intéressant. Ensuite le collectif Re-Set s'est monté, il avait carrément pour objectif de de faire venir la musique électronique underground à Bali et c'était plutôt réussi. A présent, on peut dire que toutes les tendances sont représentées à Bali, il y en a vraiment pour tous les goûts, et c'est toute la chance qu'on a grâce au mélange de population, de bons DJ locaux et aussi des étrangers installés ici, y compris des Russes qui font la night par exemple à Jungle, c'est très bon.

B-G: Et toi, est-ce que cette activité de DJ t'occupe à plein temps ?

D.C: oui, depuis 2 à 3 ans, c'est mon activité principale. Moi qui n'avais presque jamais mis les pieds en boîte en France, je n'étais pas du tout fêtard, je le suis devenu sur le tard, et des gens de mon entourage qui en avaient perdu l'habitude, ont repris goût à la fête en venant à Bali. Le taf commence parfois à 17h pour le sunset et ensuite, j'aime quand ça s'enchaîne, 10-12, 1-3, parfois 5 à 7 heures du matin. Le plus dur pour moi, c'est quand je dois me lever en plein milieu de la nuit pour aller mixer à 3 heures. Je ressens cette période de Bali comme un véritable âge d'or. Jusqu'à mi-mars, le coronavirus n'avait pas du tout impacté la nuit balinaise. Venir à Bali sans faire la fête, c'est un peu comme aller à Paris sans rendre visite à la Tour Eiffel, la nuit occupe une grande place ici et pas seulement chez les étrangers et les touristes mais les Indonésiens eux aussi adorent faire la fête. De grands projets vont encore voir le jour, l'avocat Hotman Paris est en train de monter un énorme complexe à côté du Finn's, Potato Head construit à Pererenan... The show must go on.

Sommeil : que faut-il dîner pour bien dormir pendant la canicule ?



LE FIGARO

Fenêtres ouvertes, pas un souffle de vent, ventilateur en fond sonore... Il est minuit et vous essayez de vous endormir. Lorsque la canicule s'installe comme cette semaine en France, vos nuits deviennent de plus en plus difficiles. Pour vous endormir alors que la chaleur est étouffante, ne misez pas tout sur le ventilateur, mais adaptez également votre dîner aux températures qui grimpent.

ADIEU LE TARTARE-FRITES

Sauf exception, rares sont ceux qui bavent devant une raclette au morbier en pleine canicule. Le corps a d'excellentes raisons de vous faire fuir de ladite raclette. «Pour bien dormir, l'organisme a besoin de perdre quelques degrés. Les aliments gras demandent un travail de digestion important qui va augmenter la température du corps, donc nuire au sommeil», explique Philippe Beaulieu, médecin du sommeil et co-auteur du livre Dormir sans médicaments ni tisanes (1). Si vous pensiez que le tartare était votre allié sommeil, détrompez-vous. Riche en protéines et gras, la viande rouge est difficile à digérer. Préférez-lui son équivalent marin comme le tartare de dorade ou de saumon. Si un barbecue est prévu, optez également pour les poissons ou les viandes blanches moins grasses que le faux-filet.

DES ALIMENTS RICHES EN EAU

Pour bien dormir, privilégiez les aliments riches en eau comme les fruits, légumes et crudités pour vous réhydrater. «L'hydratation est une façon pour le corps de réguler sa température. En ayant le bon apport en eau, on va lui donner plus de chances de maintenir une température interne constante», souligne Philippe Beaulieu.

16 RECETTES DE GASPACHO POUR FÊTER L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ DES FRUITS AU DESSERT

Pour le dessert, misez sur des fruits frais ou des compotes de fruits riches en eau. Le melon, la pastèque et les fraises sont en tête des fruits les plus hydratants. Faites également l'impasse sur les glaces. «Les sucres apportent des calories inutiles, favorisent la déshydratation et sont également difficiles à digérer, ce qui risque d'augmenter la température du corps», soulignait la diététicienne-nutritionniste Sarah Chaignaud dans un précédent article. Et si un été sans glace vous attire autant qu'un concert sans musique, privilégiez les sorbets, à base d'eau et de fruits frais.



Un horticulteur espagnol cultive plus de 50 variétés de tomates

LE COURRIER D'ESPAGNE

Enfant, il a construit une cabane dans les arbres et s'est divertie en imitant le jardin de ses parents. "Je t'aime toujours, je cultive depuis que je suis petit, avec neuf ou dix ans", explique José Manuel Sierra Pernas, Chema (Cousadoiro-Ortigueira, 36 ans). «Je pense que neno hoxe serait moi fier de min», dit-il quelques jours après la naissance de son fils, Samuel. (La Voz de Galicia)

Le jardin est déjà son moyen de vie, sur la même ferme où il a grandi, avec deux serres qui couvrent environ 700 mètres carrés, dans lesquelles 600 plants de tomates de plus de 50 variétés différentes ont poussé ces derniers mois.

La zone de culture couverte est un véritable festin de couleurs, de formes, de tailles et de saveurs. «Hainos plus acide, plus doux, avec plus de semences, jaune, laranxa, boîtier noir, en forme d'ampoule, corne, colle ...», décrit-il. «J'ai passé de nombreuses années à partager des graines et toutes d'Europe, des trouxéronmos de Monterroso ou du Pays basque, une famille qui a teint en France, j'achète des graines et d'autres Atopeinos nas feiras en ligne», dit-il. Par iso, certaines variétés de Teñoas sont cataloguées comme «Señora de Moeche», «Señora de Ceideira», «Señora de San Román». «Ce sont des tomates du pays, bonnes pour moi à tous, même hybrides ou transxénicos; Ajoutons qu'ils ne sexan d'orixe écologique, après xeracions xa ils sortent des boas sementes», dit-il. Certains sont difficiles à distinguer, comme la grand-mère d'Oseido, de Galice, et la rose de Barbastro, d'Aragonese,

bien que les plantes diffèrent. Il soutient que toute variété «finit par s'adapter aux caractéristiques du lieu», par simple survie. Cette serre est un régal de couleurs, de saveurs, de formes et de tailles. Cet horticulteur passionné de météorologie, qui a d'abord terminé un cycle d'électronique et a ensuite étudié la géographie à l'université, cultive «la forme la plus naturelle possible», sans utiliser de produits chimiques, mais refuse de transformer le sceau d'agriculture biologique par principe. «Ce devrait être l'inverse, que ceux qui transportent des produits chimiques diffèrent de nous.» Vos clients connaissent votre façon de travailler.

La plupart des clients de Chema demandent une variété, avec différents types de tomates. La plupart des clients de Chema demandent une variété, avec différents types de tomates. CEDIDA vend sa production de tomates et le reste des légumes qui sont récoltés sous serres et à l'extérieur dans les magasins locaux, directement à la ferme ou via un service de livraison à domicile. «Des tomates, demandez-moi surtout un varié.»

À la fin, il y avait une personne négligente et maintenant un client a vu une sauce tomate de cor laranxa ou amarela», dit-il. La diversité des formes et des couleurs est tentante même pour les enfants, qui se perdent dans la serre en mangeant des variétés de cerises, et ces derniers temps ils sont particulièrement surpris de découvrir les chenilles papillons sphinx qui sont apparues sur les plants de concombre de l'Équateur dans le Verger de Chema. «C'est un bolboreta d'orixe d'Afrique qui migre vers l'Europe et place des larves non tomates dans l'aubergine», explique-t-il.

Armement : un canon révolutionnaire développé par l'industrie européenne

LA TRIBUNE

L'Agence européenne de la défense a confié une étude sur deux ans à un consortium d'industriels européens, dont Nexter et Naval Group, pour le développement d'un canon à rails électromagnétique innovant. L'Union européenne a lancé un projet de recherche pour développer un canon, qui révolutionnerait l'artillerie en envoyant à très haute vitesse un projectile sans poudre ou autre propulseur chimique, a annoncé jeudi le consortium sélectionné. Soit précisément un canon à rails électromagnétique en mesure de lancer des projectiles hyper-véloces avec précision sur une distance de plusieurs centaines de kilomètres. «Ce projet, prévu pour durer deux ans, a pour objectif de démontrer que ce type de concept de canon à rails est en mesure de lancer des projectiles hypervéloques avec précision sur une distance de plusieurs centaines de kilomètres», a précisé dans un communiqué le consortium Pilum (Projectiles for Increased Long-range effects Using ElectroMagnetic railgun), sélectionné par l'Agence européenne de la défense (AED). Son financement est "pour l'heure limité" (1,5 million d'euros).

"Pilum démontre que le canon à rails électromagnétique dispose du potentiel suffisant pour créer une rupture technologique dans l'appui d'artillerie à longue distance. En effet, par rapport à l'ancien canon à poudre, cette nouvelle technologie peut atteindre une vitesse hypersonique augmentant la portée du tir par un facteur de cinq", a expliqué le consortium. La vitesse est considérée comme hypersonique lorsque celle dépasse Mach 5 (plus de 6.000 km/h), soit cinq fois la vitesse du son.

Ce consortium est coordonné par l'Institut franco-allemand de recherches Saint-Louis (ISL), qui travaille sur l'accélération électromagnétique depuis une trentaine d'années. Il est composé des groupes Nexter, Naval Group (France), Diehl Defence (Allemagne), Explomet (Pologne), Icar (Italie) ainsi que de l'institut belge de recherches Von Karman, spécialisé dans la dynamique des fluides et la propulsion et du cabinet français Erdyn Consultants. Le projet Pilum fait partie intégrante du programme de recherches Action préparatoire sur la recherche en matière de défense (PADR) financé par la Commission Européenne et géré par l'Agence Européenne de la Défense.

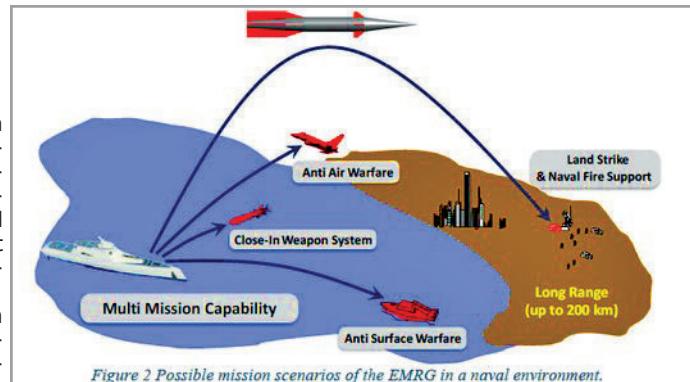


Figure 2 Possible mission scenarios of the EMRG in a naval environment.

UN PROJET D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L'EUROPE

Le principe du canon électromagnétique (ou "railgun") est de poser un projectile sur deux rails au travers desquels passe un puissant courant électrique. Les capacités opérationnelles de ce canon seraient largement supérieures à celles obtenues avec des canons à poudre (environ 200 kilomètres). Compte tenu de l'augmentation de la distance de tir, ce système d'artillerie réduit les risques d'exposition pour les véhicules terrestres, les navires et les équipages. En outre, les militaires n'auraient plus à manipuler des obus ou des missiles bourrés des matières explosives nécessaires pour la propulsion actuellement.

"Dans un premier temps, l'objectif du projet sera de valider le concept du canon en se basant sur des simulations numériques et des expériences scientifiques" avant d'étudier "l'intégration du canon à rails dans des plateformes terrestres et navales", a expliqué le consortium Pilum. Il permettra également de réaliser des avancées dans de nombreux domaines technologiques majeurs, tels que l'aérothermodynamique, les technologies de projectiles, la résistance des matériaux, le stockage et la conversion d'énergie. Une deuxième étape serait le développement d'un démonstrateur, sorte de prototype destiné à démontrer la viabilité du concept, à l'horizon 2027.

En raison de sa supériorité technologique à condition de passer le cap de l'étude, ce concept permettra d'apporter "une contribution substantielle au renforcement de l'autonomie stratégique de l'Europe", a estimé le consortium Pilum. Les Européens ne sont pas les premiers à se lancer. L'armée américaine mène des recherches sur le canon électromagnétique depuis 2005 et y a consacré des dizaines de millions de dollars sans aboutir jusqu'à présent. La Chine est également soupçonnée de chercher à développer.

Composants «toxiques» dans des produits de beauté : «Le prix d'un cosmétique ne fait ni sa performance, ni sa qualité»

Dior, L'Oréal ou encore Carrefour... De nombreux cosmétiques de grandes marques sont épinglez par la revue 60 millions de consommateurs. Gels et crèmes de douche, dentifrice, crème hydratante, mousse à raser, vernis à ongles, fond de teint, ce sont au total 86 produits qui ont été testés dans une étude publiée ce jeudi 27 août.



différence entre les deux. Un produit dangereux ne pourrait pas être vendu. Un cosmétique est à risque en fonction de son usage, de la fréquence de son utilisation, etc. Les produits étiquetés E devraient, en théorie, ne pas être utilisés au quotidien. Surtout qu'il existe des plus vertueux pour les mêmes usages.

Notre but est d'alerter les consommateurs. Par exemple, une personne avec des revenus moyens peut être tentée de se dire qu'en mettant un peu plus d'argent dans un cosmétique, celui-ci sera forcément d'une meilleure composition et qualité. Or, ce n'est pas forcément le cas : parmi les produits que nous avons testé, il y a une crème hydratante Dior à 64€ mais qui contient pleins de cochonneries. Donc pourquoi prendre un risque quand on peut l'éviter ?

Pourquoi sont-ils toujours en rayon s'ils sont à risque ?

Car ces produits sont réglementaires, ils ne contiennent pas de substance interdite. Malgré tout, la réglementation ne les empêche pas d'être à risque pour la santé et pour l'environnement. De plus, entre le moment où un composant peut être déclaré dangereux et celui où il est retiré définitivement des formules et donc de la vente, il peut se passer entre 10 et 15 ans.

Savez-vous si certains de ces cosmétiques vont être retirés de la vente ?

Non, je ne pense pas. Par ailleurs, les marques changent très régulièrement les formules des produits, ce qui fait qu'il peut rester en vente en ayant des composants qui changent de temps en temps. Par exemple, nous avons testé une crème hy-

dratante Avène, qui appartient à Pierre Fabre. Ils nous ont contacté, pour savoir si la formule étudiée était la bonne. Et il s'est avéré que ce n'était pas la dernière : la nouvelle ne contenait pas les composants que nous avions établis comme à risque.

Et c'est ce que nous voulons, qu'ils continuent de changer régulièrement leurs formules. En revanche, nous ne leur demandons pas de retirer les cosmétiques à risque de la vente, ce n'est pas notre démarche.

Les produits qui sont meilleurs pour la santé sont-ils facilement trouvables en magasin ?

Oui, ils se trouvent facilement. Il existe des produits, pas forcément bios, qui sont très bons, pour notre santé et pour l'environnement. De plus, toutes les marques avaient des cosmétiques catégorisés en vert. Il n'y avait pas de famille avec que du rouge, ce qui nous aurait beaucoup interrogé.

Ces bons produits ne sont pas non plus hors de prix et restent accessibles. D'ailleurs, on retrouve souvent les moins chers en haut du classement.

En revanche, nous avons établi notre CosmétôScore sur 86 cosmétiques, mais nous espérons qu'il évoluera rapidement afin qu'on puisse y retrouver toutes les références de ce qu'on peut trouver en magasin. Une autre limite de notre étude est également qu'il n'y a pas de volet de performance de ces produits. Nous ne pouvons donc pas certifier qu'une formule saline soit plus ou moins efficace qu'une composition à risque. Mais il reste évident que le prix d'un cosmétique ne fait ni sa performance, ni sa qualité.

Marianne

Dans cette étude, publiée par le magazine édité par l'Institut national de la consommation (INC), 86 cosmétiques, de marques parfois très connues, sont testés et notés sur une échelle de A («sans réserve d'utilisation») à E («utilisation fortement déconseillée»). Une notation établie en fonction des ingrédients présents dans le produit et de leurs impacts sur la santé (70% de la note) et sur l'environnement (30% de la note).

Retour avec Adélaïde Robert, la cheffe de la rubrique Santé-Cosmétique de 60 millions de consommateurs, sur ces produits qui entourent nos quotidiens.

Marianne : Quels sont les produits les plus dangereux pour la santé, parmi ceux étudiés ?
Adélaïde Robert : Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de produits dangereux pour la santé, mais à risque. Il y a une

Violation des mesures de confinement partiel Trente-sept individus arrêtés pour avoir organisé une soirée dans un hôtel

K. Assia

Trente-sept individus des deux sexes et âgés entre 23 et 40 ans, ont été arrêtés, dans la nuit de mardi par les services de la 11^{ème} Sûreté urbaine, pour avoir organisé une soirée dans un hôtel d'Oran, ce qui constitue une violation du confinement partiel et non-respect des mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus. Cette opération intervient à la suite d'informations parvenues aux policiers, indiquant qu'une soirée était organisée par des individus, dans un hôtel, dans le quartier de Gambetta. Sur ce, les investigations lancées sur la base des renseignements ont permis aux policiers d'intervenir et une descente est effectuée, selon la cellule de la com-

munication de ce corps sécuritaire. Trente-sept personnes consommant des boissons alcoolisées ont été arrêtées et transférées aux services de la 11^{ème} Sûreté urbaine pour enquête. Des procédures judiciaires sont lancées à leur encontre pour non-respect du confinement partiel et rassemblement de plus de 2 personnes et non-respect de la distanciation sociale. Une amende de 10.000 DA a été aussi dressée à leur encontre.

D'autre part, des procédures judiciaires sont lancées à l'encontre du propriétaire de l'hôtel pour infraction aux dispositions prises par les Autorités dans la cadre de la prévention contre la pandémie et mise en danger la vie et la santé d'autrui. Ils seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête. Il ya lieu de rappeler qu'à la fin du

mois dernier, 19 personnes dont 12 clients et 7 employés ont été arrêtées dans un restaurant-bar situé en plein cœur d'Oran, par les services de la 16^{ème} Sûreté urbaine pour violation des dispositions prises par les pouvoirs publics quant à la prévention contre le Covid-19 et mise en danger la vie et la santé d'autrui.

L'enquête a été ouverte après exploitation des informations concernant des individus qui consomment des boissons alcoolisées dans le restaurant-bar ce qui représente une violation des mesures de prévention contre la pandémie. Sur ce, les policiers ont effectué une descente dans ledit bar-restaurant et arrêté 19 personnes dont 3 faisant l'objet d'un mandat d'arrêt étaient en train de consommer de l'alcool.

De graves atteintes à l'Environnement Des dépôts de produits dangereux et toxiques en plein tissu urbain

D.B.

Des dépôts de produits dangereux et extrêmement nocifs pour la santé se sont installés, un peu partout, en plein tissu urbain de la ville sans que les services concernés par la régulation de l'activité commerciale n'interviennent pour prévenir l'irréparable. Il y a quelques mois, un dépôt de pneus avait pris feu au bd Millénium, causant de graves dégâts matériels. La Protection civile avait mobilisé 71 sapeurs-pompiers et une quinzaine de véhicules pour venir à bout de cet incendie qui menaçait les habitations avoisinantes. Un nuage de fumée noire et toxique provoquée par la calcination des pneus a enveloppé tous les quartiers environnants.

Cet énième incident relance le débat sur l'implantation, en plein tissu urbain, d'activités dangereuses pour la santé des habitants. Qui a donné l'autorisation pour l'installation de dépôts de produits dangereux à l'intérieur du tissu urbain ? Outre les dépôts de produits toxiques, des unités industrielles et des stations de lavage et de vidange, hautement polluantes prolifèrent en plein tissu ur-

bain. Des produits hautement toxiques (huiles industrielles, produits chimiques, acides de batteries...) sont déversés dans le réseau d'assainissement de la ville. Il existe ainsi plus de 2.000 stations de lavage qui activent légalement ou illégalement, sur le territoire de la wilaya. Les campagnes périodiques de contrôle des unités industrielles implantées à l'intérieur du tissu urbain avaient permis aux contrôleurs de déceler de graves atteintes à l'environnement commises par les propriétaires notamment le déversement de produits nocifs dans le réseau d'assainissement et les eaux de la Sebkha. Ces infractions sont liées principalement au rejet des déchets dans des espaces hors décharges publiques. Il s'agit, le plus souvent, de rejets par les entreprises, publiques comme privées, hors zones réglementées. S'ajoutent d'autres infractions relatives au non préservation de l'environnement. Les responsables de la station de traitement et d'épuration (STEP) d'El Kerma avaient été les premiers à tirer la sonnette d'alarme. Le rejet des effluents industriels dans le réseau unique de collecte des eaux usées me-

nace la STEP d'El Kerma. Cette méga-station conçue initialement pour le traitement des eaux usées domestiques par voie biologique n'est pas équipée pour la prise en charge des effluents industriels. Le traitement des eaux résiduaires industrielles est, en fait, un problème compliqué aux multiples facettes qui requiert des solutions complexes et implique un grand nombre d'acteurs et une coordination entre les pollueurs et les responsables de la STEP. Le principal problème des effluents industriels est qu'il soit propre à chaque industrie et par conséquent, il est nécessaire d'adapter les processus de traitement des eaux à chaque industrie. Ces eaux contiennent souvent une grande diversité de polluants, notamment des polluants chimiques à l'état solide ou dissous. Les descentes des ingénieurs de cette station, menées dans les usines de la daïras d'Es Senia, pour sensibiliser les gérants sur la nécessité du pré-traitement des eaux industrielles, avant de les rejeter dans le réseau de collecte des eaux usées, avaient révélé que la quasi-totalité de ces entités rejettent les eaux polluées sans aucun pré-traitement.

EHU «1^{er} Novembre 1954» d'Oran Reprise totale des activités médico-chirurgicales après des mois d'arrêt

Les différents services de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, ont repris de façon normale leurs activités médico-chirurgicales après plusieurs mois de lutte contre le Covid-19, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé publique. A l'exception des services de Réanimation, le service spécial Covid-19, au sein de la Maternité et le centre de tri qui activent toujours dans la lutte contre la pandémie, tous les autres services ont repris leur travail habituel de consultations et d'interventions chirurgicales, dont le service de Pneumologie qui était le dernier à reprendre ses activités normales après la sortie, jeudi passé, de la dernière patiente guérie. La baisse du nombre de patients atteints par Covid-19 dans la wilaya d'Oran, ces derniers temps, a permis la reprise progressive des activités de l'ensemble des services de l'EHU d'Oran. Cette semaine tous les services ont repris leurs activités habituelles. Depuis le début de la pandémie 10 services de cet établissement désigné 'Centre



Covid-19' étaient impliqués dans la prise en charge des cas atteints par le coronavirus, a-t-on rappelé. Notant que les services de Chirurgie cardiaque et de Chirurgie orthopédique ont repris, en juin dernier. Les services qui restaient impliqués dans la lutte contre Covid-19, sont ceux de la Pneumologie, ORL, la Médecine interne, la Chirurgie maxillo-faciale, la Gastro-entérologie, la

Réanimation, ainsi que l'espace pour femmes enceintes atteintes par la Covid-19. Les patients diagnostiqués positifs à la Covid-19 sont orientés vers l'hôpital de 120 lits de Haï Nedjma réservé, exclusivement, à la prise en charge des patients atteints par le corona, seuls les cas graves nécessitant une réanimation sont traités à l'EHU d'Oran, a-t-on précisé de même source.

Les habitants dénoncent l'absence de l'éclairage public Un septuagénaire lâchement agressé au douar «Maroc»

Rachid Boutlelis

Étomaqués, inquiets et révoltés, des habitants du douar Maroc, dans la municipalité d'Aïn El Turck, où la veille au soir, un septuagénaire a été lâchement agressé et dépossédé de son téléphone mobile, à la faveur de l'absence d'éclairage public, ont lancé, hier, un appel de détresse, au wali d'Oran. Selon des recoulements d'informations récoltés sur place par 'Le Quotidien d'Oran', la victime était sortie pour prendre de l'air au pas de la porte de son habitation, située rue du Maghreb, qui longe l'enceinte opposée à la façade de l'Institut des sports (ex-Creps).

Deux individus ont soudainement surgis des ténèbres pour l'attaquer et lui arracher son portable. Alertés par les cris de la victime, de jeunes voisins sont accourus et ont aussitôt pris en chasse le duo de malfaiteurs. Après une brève course poursuite, les auteurs de cet infâme forfait ont finalement été coincés et maîtrisés puis livrés au poste de commandement de la Gendarmerie nationale, situé au bout d'une rue transversale du lieu de cette agression, qui a suscité

l'émotion chez les familles. Nos interlocuteurs pointent un doigt accusateur sur les responsables concernés, qui, affirment-ils avec un ton sarcastique, «n'ont pas répondu à aucune de nos multiples requêtes, revendiquant la réparation de l'éclairage public. Las d'attendre, tous les foyers se sont dotés de torches pour s'orienter dans l'obscurité prévalant dans notre lieu de résidence. C'est la troisième saison estivale qui s'achève dans les ténèbres ayant enfanté la recrudescence de l'insécurité.». Il importe de noter qu'une autre lâche agression a été perpétrée à l'arme blanche, dans la localité de Paradis-Plage, au cours de la deuxième semaine du mois d'août, dans les mêmes circonstances et à la faveur de l'absurde absence quasi-totale de l'éclairage public. La victime, un jeune estivant originaire de la ville de Mascara, en séjour d'agrément dans cette localité, a reçu un coup de couteau à l'aïne en tentant de s'opposer au vol de son téléphone portable.

Il a été évacué par des riverains au service médical de l'hôpital 'Dr Tami Medjbeur' où dix points de suture ont été nécessaires sur sa blessure.

«Non à la violence» La police sensibilise les habitants à Hai Es Sabah

K. Assia

Une campagne de sensibilisation placée sous le slogan: «Non à la violence, sous toutes ses formes; ensemble pour garantir la sécurité et la stabilité», est lancée par les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran. L'opération pilotée par le commissaire Arioua responsable du département de la communication et des relations publiques et des cadres des services de la voie publique de la Sûreté d'Oran, en collaboration avec les éléments de la 22^{ème} Sûreté urbaine et les Scouts musulmans a ciblé le quartier Hai Es Sabah où plusieurs conseils ont été prodigues aux jeunes habitants les lieux. Le but est de renforcer le dispositif de prévention

et de lutte contre ce phénomène et de faire preuve de sagesse, de bonne éducation et de maîtrise de soi. Les intervenants ont appelé les jeunes à ne pas répondre par la violence en cas d'agression verbale ou physique et qu'ils doivent s'orienter vers les structures de police pour dénoncer ou appeler via les numéros le 17 et 1548. Les habitants de ce quartier populaire ont salué cette initiative qui vise à préserver la vie humaine et à lutter contre ce fléau. Notons que la campagne va cibler plusieurs quartiers de la ville d'Oran. Plus d'une cinquantaine de dépliants sur les orientations et les conseils à suivre dans le cadre de la prévention contre la violence ont été distribués.

Misserghine Deux enfants morts et quatre blessés dans un accident

J.B.

Un grave accident de la circulation survenu, avant-hier en fin d'après-midi sur la RN2, reliant Oran et Aïn Temouchent a fait 2 morts et 4 blessés.

Le sinistre s'est produit à l'entrée de la commune de Misserghine lorsqu'une voiture de marque Dacia «Stepway» a dérapé avant de se renverser.

Selon un communiqué de la Pro-

tection civile d'Oran, les victimes sont 2 enfants. Un garçon âgé de 14 ans et une fille de 10 ans. Présentant de multiples traumatismes ils ont rendu l'âme sur place. Ils ont été évacués à la morgue de l'hôpital d'Oran. Le drame a aussi fait 4 blessés âgés de 22 à 26 ans. Ces derniers ont été évacués au service des Urgences du même hôpital. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes exactes de cet accident mortel.

ILS NOUS ONT QUITTÉ HIER

BENAOUMER Fouzia, 63 ans, Akid Lotfi
BELKHAYAL Miloud, 77 ans, Stade Bouakeul
MAKHLLOUFI Fatma, 88 ans, St Antoine
DJABA Houari, 4 ans, Bir El Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

22 moharam 1442				
El Fedjr 05h16	Dohr 13h00	Assar 16h34	Maghreb 19h21	Icha 20h40



TLEMCEN

Des eaux usées menacent des terres agricoles

Khaled Boumediene

Situées à quelques encablures au nord de la ville de Sebdou, les terres agricoles de la localité de Ghar Boumâaza reçoivent les eaux usées des petites agglomérations de Sehb, Merchiche et également de Kariat Ouled Bounoir de la commune de Mansourah, ainsi que les eaux de pluie qui ruissèlent sur les sols et se chargent de polluants. Il s'agit d'une vraie catastrophe sanitaire sur les cultures agricoles des parcelles exploitées par les fellahs et milieux naturels constitués de nombreuses sources, selon les fellahs des bourgs de Ghar Boumâaza et El Habalet qui lancent un cri de détresse à l'adresse des autorités locales de Mansourah et Sebdou.

«Des quantités énormes d'eaux usées provenant des douars avoisinants se répandent sur nos terres causant des contaminations de notre bétail. Même le cours d'eau d'oued de Ghar Boumâaza ainsi que les nappes phréatiques sont affectés par ces eaux usées qui se déversent directement de la conduite à l'égout public à cause des travaux de raccordement de ces eaux non achevés à la nouvelle station d'épuration réalisée à Aïn Berrad de Sebdou par les services des ressources en eau. La station d'épuration est totalement achevée mais l'entreprise chargée des travaux de raccordement de la conduite qui déverse les eaux usées dans terres à la station a abandonné le projet, ce qui fait que les eaux usées envahissent nos terres agricoles», déplorent ces petits fellahs. Les fellahs craignent aussi que les effluents auront un effet considérable sur les milieux naturels situés sur le lit na-

tural de l'oued Tafna qui déverse ses eaux dans le barrage de Béni-Bahdel, situé en bas de cette localité, à proximité de l'agglomération de Zahra (commune d'Azail).

La mauvaise qualité de ces eaux se déversant dans cet oued débouchant dans le barrage constitue une vraie menace pour les troupeaux de bovins et d'ovins qui s'abreuvent quotidiennement d'eau de l'oued Tafna. Il constitue plus particulièrement une menace écologique pour le grand barrage de Béni-Bahdel dont le niveau de ses réserves d'eau a connu une baisse sensible au cours de cet été. «Cette situation est alarmante ! Il faut agir très vite si l'on veut éviter la pollution des eaux du barrage de Béni-Bahdel et sauver l'activité biologique directement affectée par le manque d'oxygène dans l'eau pour les nombreux poissons», ajoutent ces fellahs.

TIARET

Un don au profit des hôpitaux

El-houari Dilmî

Les différents établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tiaret viennent de bénéficier d'un lot de matériel de réanimation et de protection, offert par l'association franco-algérienne «Santé-humanisme et innovation», a-t-on appris mardi auprès du Dr Hallouz Ahmed, président du Conseil régional de l'ordre des médecins. En ef-

fet, selon le même responsable, ce matériel composé d'équipements médicaux de réanimation destinés aux services Covid-19 au niveau des différents hôpitaux, mais aussi d'une grande quantité de matériel médical de protection comme les masques faciaux et nasaux, les blouses et surblouses, des gants chirurgicaux et autres consommables destinés aux personnels médical et paramédical en première ligne de

front contre le Covid-19. Toujours selon le Dr Hallouz, président du Conseil régional de l'ordre des médecins, un jumelage est prévu dans les prochaines semaines entre les hôpitaux de Lyon (France) et les hôpitaux de Tiaret, un partenariat scientifique destiné à améliorer des prestations médicales et de la qualité de la prise en charge médicale des patients dans l'une des plus importantes wilayas en Oranie.

THENIET EL-HAD

Vers la relance de la réalisation de 200 logements location-vente

Le projet de réalisation de 200 logements de la formule location-vente, dans le cadre du programme AADL 2, de Theniet El-Had (Tissemilt) sera, prochainement, relancé, a annoncé le wali, Abbès Badaoui.

Lors d'une rencontre avec la presse tenue lundi soir, le wali a indiqué que «ce projet, qui a connu un grand retard dans la réalisation, sera relancé prochainement, suite aux préoccupations des souscripteurs du programme AADL2 de la ville de Theniet El-Had», assurant que «tous les projets de logements connaissant un retard, au niveau de la wilaya, seront relancés».

D'autre part, le wali a indiqué que

ponsable a indiqué que «tous les projets de développement destinés aux zones d'ombre de la wilaya, lancés auparavant, seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours». «Les autorités de la wilaya oeuvreront à concrétiser les projets de développement dans les zones d'ombre, selon les priorités et les besoins des citoyens de ces groupements, dont le désenclavement, le raccordement aux réseaux d'eau potable et l'assainissement». Le wali a également souligné que les visites de terrain aux zones d'ombre seront multipliées dans le but de prendre en charge les préoccupations de développement locales des habitants.

MOSTAGANEM

Plus de 240 autorisations de forage de puits pour l'irrigation

Les services de la wilaya de Mostaganem ont accordé, ces deux dernières années, plus de 240 autorisations de forage pour la recherche d'eaux souterraines et de puits destinés à l'irrigation agricole et à l'élevage, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale des ressources en eau. L'année écoulée, les services de la wilaya ont accordé 219 autorisations de forage de puits, dont 204 autorisations pour l'irrigation agricole et 29 autres similaires, depuis le début de cette année (8 mois), en attendant l'accord pour 150 autres demandes répondant aux conditions juridiques en vigueur, a précisé la même source. Ces procédures exceptionnelles, ajoute la même source, ont pour objectif la préservation des arbres fruitiers et le sou-

tien de quelques secteurs agricoles, concernant les producteurs d'agrumes, de grenades et d'olives, ainsi que des fermes d'élevage d'ovins et de volailles. La Direction des ressources en eau compte réaliser le périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem, qui portera les superficies irriguées de la wilaya de 45.000 à 60.000 hectares à la fin du projet qui participera à alléger la pression sur les eaux souterraines qui ont été touchées, les années passées, en raison de la baisse de la pluviométrie, importante pour l'arrosage des plantations. La première tranche du périmètre irrigué de la plaine de Mostaganem permettra d'irriguer 6.000 ha de terres agricoles sur 15.300 ha programmés dans le cadre de ce projet dont le coût est estimé à près de 7,5 millions DA. La même Direction a mis en place un plan d'urgence pour la préservation du niveau des eaux souterraines (55 millions de mètres cubes), à travers la rationalisation de la consommation des eaux de puits et la diversification des sources et des ressources hydriques. Le plan comprend également les barrages (Kramis, Cheliff et Kerrada) et les eaux issues des stations de désalinisation (station de Sonectar), ainsi que les eaux traitées destinées à l'irrigation, selon la même source. La superficie des terres agricoles irriguées par les eaux souterraines dans la wilaya de Mostaganem s'élève à plus de 37.000 ha dans les différentes zones. Cette surface a besoin, annuellement, de plus de 155 millions de mètres cubes d'eaux, a-t-on indiqué.

MASCARA

Une bande spécialisée dans l'escroquerie sur Internet démantelée

Une bande criminelle spécialisée dans l'escroquerie par le biais d'Internet a été démantelée, mardi soir à Mascara, par les services de la Sûreté de wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps de sécurité. Cette bande criminelle comprend deux ressortissants étrangers, actuellement en état de fuite, indique la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les enquêteurs avaient réussi, après la réception d'une plainte émanant de deux victimes de ce gang, à arrêter deux individus de nationalité algérienne et à la saisie d'une somme d'argent de près de 2 millions et 450.000 DA et de 4.000 euros, en plus d'une quantité de graines. En effet, les mis en cause faisaient croire à leurs victimes que ces graines étaient utilisées dans la préparation de produits de beauté, indique la même source. Les deux victimes ont déposé une plainte, au début du mois de septembre en cours, devant la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de wilaya de Mascara, selon laquelle elles ont été victimes d'escroquerie par des inconnus, après avoir eu connaissance d'une publicité sur le réseau Internet, qui s'est avérée fausse par la suite. Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Mascara. L'un d'entre eux a été placé en détention provisoire et l'autre sous contrôle judiciaire. Les recherches se poursuivent pour appréhender les deux complices étrangers, indique la même source.

ADRAR

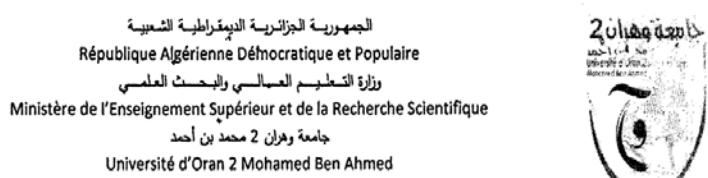
Le dispositif de dépistage au PCR mis en service

L'unité de dépistage au PCR (Réaction en chaîne par Polymérase) du Coronavirus a été mise en service mercredi au niveau de l'hôpital 120 lits d'Adrar. Intervenant lors de l'inauguration de cette unité, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a mis l'accent sur la prise de l'ensemble des mesures pour une exploitation optimale de ce dispositif qui revêt une grande importance dans le rapprochement et l'amélioration des prestations de santé aux malades de la région. Le chef de l'exécutif de wilaya a salué, en outre, les efforts ayant contribué à l'acquisition de cette unité qui facilitera, en appui du corps médical qualifié, la réalisation en "un temps record" les résultats des tests après que cette opération prenait plus d'une semaine pour transférer les échantillons à l'institut Pasteur d'Alger et à l'annexe d'Oran. La wilaya bénéficiera, via l'université d'Adrar, d'un dispositif similaire, notifié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en vue d'être exploité, après finalisation des procédures administratives afférentes à son acquisition au niveau de cette institution universitaire, dans le même but d'analyses. "Ce dispositif de test virologique PCR est le plus fiable des autres types de tests, et est susceptible d'assurer pas moins de 1.000 tests dans la wilaya d'Adrar", a expliqué le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya, Abdelaziz Kehila. Ce dernier

SAÏDA

Réception annoncée de 2000 places pédagogiques à l'université

L'Université "Docteur Moulay Tahar" de Saïda devra recevoir, le mois d'octobre prochain, le projet de 2.000 places pédagogiques, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le projet, destiné à la faculté des sciences sociales et humaines, siège dans la commune d'Aïn Lahdjaj, comprend deux ailes pédagogiques, deux amphithéâtres et des salles de cours, ainsi qu'une aile administrative et un club de la faculté, indique la même source. La réalisation de cette nouvelle infrastructure pédagogique, prise en charge par la Direction locale des équipements publics, a nécessité une enveloppe budgétaire de 736 millions DA, dans le cadre des programmes sectoriels, ajoute-t-on de même source. D'autre part, il est également prévu la réception, fin septembre courant, de 60 logements de fonction destinés aux professeurs universitaires, au niveau de la ville de Saïda et seront distribués, ultérieurement, à leurs bénéficiaires. En outre, des travaux de réalisation de 70 autres logements de fonction sont en cours au niveau du même site et connaissent un taux d'avancement appréciable, ajoute-t-on.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N°.027/BM/VRDPO/UO2/2020

Relatif au projet d'acquisition d'équipements de regraphie du centre d'impression et de l'audio visuel au profit de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed

Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 001431039004061

L'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant : Relatif au projet d'acquisition d'équipements de regraphie du centre d'impression et de l'audio visuel au profit de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

Les entreprises intéressées et qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed - Contre paiement de : 3.000,00 DA. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres et l'objet de l'appel d'offres.

Condition d'éligibilité :

Pour que les soumissionnaires soient éligibles à participer à cet appel d'offres, ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

Seules les entreprises possédant un registre de commerce comportant le code afférant à la nature des équipements à acquérir peuvent soumissionner.

Les offres doivent être mises dans 03 enveloppes séparées comportant : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/ Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- 1- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 3- Fiche de renseignements sur le soumissionnaire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 4- Délégation de pouvoir, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 5- Attestations d'engagement de délai de livraison, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 6- Attestations d'engagement de délai de garantie, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 7- Attestations d'engagement de service après vente, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 8- Copie conforme à l'original du registre de commerce électronique, portant activité conforme aux prestations demandées,
- 9- Copie du statut de l'entreprise, le cas échéant,
- 10- Copie du numéro d'identification fiscale (N.I.F),
- 11- Domiciliation bancaire,
- 12- Attestation de Mise à Jour CNAS en cours de Validité (Originale ou copie),
- 13- Attestation de Mise à Jour CASNOS en cours de Validité (Originale ou copie),
- 14- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement accompagné des quittances de paiement datées de moins de 3 mois, portant le N.I.F de l'entreprise, et la mention non inscrit sur la liste des fraudeurs,
- 15- Casier judiciaire en cours de validité de signataire,
- 16- La liste des références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics,
- 17- Les bilans financiers des trois derniers exercices(2017, 2018, 2019,), visés par les services des impôts .
- 18- Liste nominative des moyens humains destinés au projet visée par le soumissionnaire (obligatoire) appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS (attestation d'affiliation en cours de validité, ne dépassant pas trois (03) mois) ainsi les diplômes et les CV correspondants,
- 19- La Liste des moyens matériels propres à l'entreprise, à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises, et assurances, facture et le PV d'inventaire pour le matériel non roulant),
- 20- Les spécifications techniques et tout autre avantage justifiant l'origine du produit et sa conformité avec les normes de qualité (catalogue, fiches techniques détaillées et un certificat de conformité),

B/ L'offre technique comporte les pièces suivantes :

- 1- Le présent cahier des charges dûment signé paraphé et remplis et daté avec la mention manuscrite « lu et accepté » par le soumissionnaire,
- 2- La déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 3- La Liste des moyens matériels propres à l'entreprise, à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises, et assurances, facture et le PV d'inventaire pour le matériel non roulant),

C/ L'offre financière comporte les pièces suivantes :

- 1-La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2-Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle),
- 3-Le Détail Quantitatif et Éstimatif (D.Q.E), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle)
- 4-La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F)

*Le dossier de candidature et les offres (technique & financière) doivent être déposées au siège du Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed en trois (03) enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Relatif au projet : Acquisition d'équipements de regraphie du centre d'impression et de l'audio visuel au profit de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed
« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

REMARQUE :

Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité.
Le service contractant se réserve le droit de demander les originaux des pièces présentées par l'attributaire du marché.

Le dépôt des offres est fixé le **quinzième (15)** jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 10h00, au bureau de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 11h00 au siège du Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

Le Recteur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة المالية
MINISTERE DES FINANCES
المجلس الوطني للمحاسبة
CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE

A l'attention des professionnels et des utilisateurs des services des professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé

Conformément aux dispositions de la loi n°10-01, du 29 juin 2010 relative aux professions d'Expert-comptable, de Commissaire aux Comptes et de Comptable agréé, Le Conseil National de la Comptabilité, rappelle que pour exercer la profession d'expert-comptable, la profession de commissaire aux comptes, et la profession de comptable agréé, il faut être de nationalité Algérienne, agréé par le Ministre chargé des Finances, ayant prêté serment et inscrit aux tableaux des professions comptables.

Les Institutions, Administrations et toutes autres entités soumises à la tenue de la comptabilité financière, doivent veiller, sous peine d'encourir les sanctions civiles et pénales prévues à cet effet, à ne contracter pour les missions de l'Expert-comptable, du Commissaire aux Comptes et du Comptable agréé, qu'avec les professionnels comptables remplissant les conditions citées ci-dessus.

Les personnes morales « sociétés d'expertises comptables, de commissariat aux comptes et de comptabilité », agréées par le Ministre chargé des Finances et inscrites aux tableaux de chaque catégorie professionnelle, doivent jouir de leur totale indépendance pour l'exercice de la profession libérale et ne doivent, à ce titre, être sous la dépendance directe ou indirecte de toute autre société ou cabinet ne remplissant pas les conditions d'exercice de la profession comptable citées ci-dessus.

Toute personne physique ou morale qui exercerait la profession d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé qui ne remplit pas les conditions d'exercice de la profession sus citées, lui sera appliquée les dispositions des articles 73 et 74 de la loi n°10-01, du 29 juin 2010, pour exercice illégal de la profession comptable

Le Conseil National de la Comptabilité arrête, le 1er janvier de chaque année, la liste des professionnels inscrits aux tableaux de chaque catégorie professionnelle.

Les listes des professionnels inscrits aux tableaux sont publiées annuellement sur le site internet du conseil national de la comptabilité : www.cnc.dz.

ANEPE N° 2016014609 Le Quotidien d'Oran 10/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE DE BETHIOUA
NIF N° :098431079071219

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la commune de Bethioua informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 08/2020.

Opération : **Rénovation du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales à Travers a commune de Bethioua en lot séparés**

Lot 01 : Rénovation partielle du réseau d'assainissement des eaux usées du centre de Bethioua

Lot 02 : Rénovation du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales Bethioua

Parus dans les journaux : **البليدة** en date du 08-07-2020 et **Le Quotidien d'Oran** en date du 09-07-2020

Opération	L'entreprise	Montant		Délai	Note technique	Nif	Obs
		Proposé	Corrigé				
Lot 1 : Rénovation partielle du réseau d'assainissement des eaux usées du centre de Bethioua	ZEROUKI Omar	9.378.152.00	/	1 mois	51.00	18429270085180	Moins disant
Lot 2 : Rénovation du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales Bethioua	EURL HUDRO BOUCHELIL	12.853.190.00	/	110 jours	40.36	001448016321274	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les soumissionnaires non retenus peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Bethioua dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Bethioua le

Le président de l'APC

ANEPE N° 2031005882 Le Quotidien d'Oran 10/09/2020

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 10 septembre 2020 19

APPARTEMENTS

■ A louer F2, 1^{er} étage, à Hassi Bounif, à côté station d'essence. Prix après visite - Tel : 0791.54.28.96

■ A louer F4, 110m² avec toutes commodités, chauff, clim, 2F avec 2 ascenseurs, résidence 'Rayan' promotion Benamar Mavalal + à louer villa R+1, 400 m² 2F, Emir AEK + à louer villa R+1, 300 m², 200 logts Senia + AV. F4 2^o D.F Grande terre - 0773.24.62.36

■ 2 apparts à vendre à Oran - 0559.84.43.36

■ Echange bel appartement F3, meublé, acté, avec livret foncier, 3^o étage, sup 93 m², avec climatisation, chauffage central et ligne téléphonique avec ADSL et parking au sous-sol contre lot de terrain, carcasse ou local commercial, à Oran et environs. Etudie toutes propositions. Adresse Résidence VICTORIA, Bel Air, Oran. Nous contacter au n° 0541.04.43.25

■ A vendre à ORAN à Lotffi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^o étage avec Ascenseur - 3 façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

■ Ag. AMAR 0781.56.15.00. Loue F4, 1^{er}, CNEP AADL + F4, 4^o bd USTO + F3, 3^o Bel-Air - Vends F3, 3^o, 85 m² USTO + F3, 4^o USTO + F3, 3^o, Pyramides + F5, 1^{er} bd USTO + F3, 7^o, G. Terre + F4, 5^o Akid

■ Vends appartement 3 pièces, cuisine, « Open » à Boudjlija sur un boulevard entrée de Tlemcen, vide, 1^{er} étage, 2 façades - tél : 0794.21.34.46 ou 041.70.66.76

■ TLEMCEN : Loue ou vds F3, 1^{er} étage T.B état à Bel-Air + Vds F4 RDC T.B état à Pasteur - Tél : 0661.38.90.08

■ Vend appart acté dans un immeuble propre et fermé à Haï Sabah, 65 m² au 4^o étage, prix demandé 730 U négociable - Tél : 0668.06.79.36

■ Location Appart Duplex AS-TRIM - RDC - F5 de 120 m² + Cour + Jardin - à Hay Daya 56 Lots D3 - ORAN - Tél : 0554.58.12.43

■ Vend des Appartements promotionnel F3, cuisine équipée + climatisation à Castors sup 100 m². Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél : 0656.19.19.74.

■ Vends Appart - Acté F4 au Red-Choses avec véranda. Cite Bellevue (Akid Lotffi Oran). Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél : 0656.19.19.74.

VILLAS

■ Vends maison maître R+1 à Choupot, Oran, sup 564 m², 19,5 m façade ou échange contre petite maison + complément à Oran ou environs - Possibilité vente la moitié - 0560.13.25.86

■ Sidi Bel-Abbès vends maison 310 m², 2 façades, R+1, actée + L.F T Bien situé sur gd boulevard (près du consulat du Maroc) bâche d'eau, 2 gdes citernes, chauffage central & puits. RDC : 2 pièces, jardin, cour, garage, 2 SDB, gd hall, hammam, 1^{er} étage : 4 chambres, SDB, 2 gds balcons, cuisine, très gd hall de 50 m². Curieux et courtiers s'abstenir - Tél : 0782.64.49.37

■ A vendre Habitation de 360 m² avec Douches publiques de 17 cabines avec Puits et trois Générateurs avec deux Brûleurs et Garage de 252 m² avec Matériels de Ferronnerie (Soudure) - Située à MASCARA Cité Medhber - Tél : 0775.31.49.32

■ A. V ou échange MM, RDC, Ain El-Turck 3 faç. Face 25 m, actée + L.F, 300 m², F3 + studio (ent ind/coll) + 2 SDB + 2 WC + 2 cuis + eau H/24 + gaz V + 2 cours (40 m² + 100 m²), gar + jard + élect + ch/cent + 2 clim + Tel fixe + Internet. Endroit résidentiel et calme. Bon voisin. ou ech contre équival ou plus à Maraval / Choupot / Protin / Castors/ Hippodrome/ Boulanger / Eckmühl - Tél : 0795.17.16.39 - 0696.02.07.94. Visite sur Rdv.

■ A vendre local 325 m², R+1 double façade, centre ville - 0559.30.70.41

■ A louer 2 locaux sup. 70 m² et 35 m² avec sanitaires pour des bureaux, atelier, dépôts à côté CNRC Oran - 0556.17.55.69

■ A louer un Magasin de 34 m² en face marché Mimosas (Cité Petit) ORAN - Tél : 0666.75.72.17

■ Vends villa R+2 à Canastel : RDC 1 gd garage, 1 jardin, 1 devanture, 1 grande cuisine, pièce, salon, SDB, WC. 1^{er} Et. : 2 salons 2 chambres Sdb WC+ Terrasse + Balcons, Clim + Chauffage central. Curieux s'abstenir - Tel : 0540.86.40.55

■ A louer Villa au Boulevard Les Castors (ORAN) - 2 Façades - avec un Garage de Trois voitures - Tél : 0782.12.70.39

■ BOUHANIFIA Hammamet : A vendre Maison de Maître - 110 m² - R+1 - Actée + Livret foncier + Certificat de conformité - 13,5 m façade - RDC : 02 Garages - Entrée - Etage : F3 + Courette - Terrasse accessible - En face oued - Sans vis-à-vis - Prix : 7,5 M. - Tél : 0662.45.81.26

■ Loue local à usage commercial de 40 m². Très propre avec sanitaire, convient tous commerces ou bureau très bien situé au centre-ville Gdyel. Prix après visite - Tél : 0782.64.49.37

■ A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Froment Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space + 2 SDB -

■ A vendre Habitation de 360 m² avec Douches publiques de 17 cabines avec Puits et trois Générateurs avec deux Brûleurs et Garage de 252 m² avec Matériels de Ferronnerie (Soudure) - Située à MASCARA Cité Medhber - Tél : 0560.19.75.28

■ A louer usine 2600 m² couvert et 400 m² nu, poste électrogène 630 KVA, possibilité de louer séparément, Z.I En Nedjma - 0559.30.70.41

■ A vendre local 325 m², R+1 double façade, centre ville - 0559.30.70.41

■ A louer 2 locaux sup. 70 m² et 35 m² avec sanitaires pour des bureaux, atelier, dépôts à côté CNRC Oran - 0556.17.55.69

■ A louer un Magasin de 34 m² en face marché Mimosas (Cité Petit) ORAN - Tél : 0666.75.72.17

■ Location un Local commercial de 100 m² avec Sanitaires - Gaz - en plein centre-ville côté de la wilaya d'ORAN - Saint Charles - Tél : 0657.01.70.56 - Email : Ziane1267@gmail.com

■ L'hôtel ADEF Oran situé au boulevard Front de mer recrute un chef cuisinier qualifié et un maître d'hôtel avec expérience. Contactez-nous au tél : 041.33.00.52 Email : receptionhoteladef@gmail.com

■ Entreprise de production en agro-alimentaire située à Es-Sénia recrute agent de sécurité, gestionnaire de stock commerciale expérimenté, opérateur machine, vendeur avec permis. Envoyer vos CV à recrutement.sps31@gmail.com

■ Société située à Oran, spécialisée dans la production des produits chimiques, recrute Cariste, email : recruteindustrielle@gmail.com Condition : expérience minimum 1 an

■ Une minoterie privée installée à MASCARA cherche pour son profil un Gérant qualifié dans le secteur de meunerie - Expérience 10 ans et plus - Avoir sens de responsabilité pour la gérance - Résident préférence à MASCARA ou environs - Salaire motivé - Tél : 0550.191.789

■ Cherche Chauffeur Femme (véhicule léger) âgée plus de 45 ans - Expérience exigée plus de 5 ans (Transporter les enfants à l'école) - E-mail : nb_autos78@yahoo.com

■ Atelier de couture situé à ORAN (Choupot) recrute : Coupeur et une Modéliste Styliste avec expérience - Envoyez CV par e-mail : goldenfalcon.trade@gmail.com ou Tél : 0549.82.77.89

■ Marketel Algérie Oran recrute des Téléconseillers (ères) parfaitement francophones, à mi-temps ou à plein temps avec transport assuré le soir. Salaire fixe entre 35 000 et 40 000 DZD pour un temps plein + primes intéressantes - Mail : recrutement.oran@marketel-algerie.com - Tél : 0661.10.84.84

■ Loue licence taxi Oran - Tél : 0556.66.31.54

■ Loue licence taxi Tél : 0772.41.13.19

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas. Vous augmentez le son de la télé, vous faites répéter. Test auditif gratuit chez Docteur Lazouni-SONOBEL Tél : 0560.47.00.43 - 0560.47.00.23 Aïn-Témouchent - Oran - Tlemcen - Saïda - Mascara - Naama

■ Entreprise travaux bâtiment, avec un groupe professionnel ponctuel et sérieux, propose à : particulier, entreprise, promoteur... ses services (maçonnerie générale, peinture, clôture, finition, faïence et dalle de sol) Tél : 0792.56.03.68 (Oran)

FÉLICITATIONS

BLAHA

Narimane

Widad Nesrine

La persévérance

et le travail,

paient toujours !



Et il n'y a que dans le dictionnaire que le mot "Succès" vient avant le mot "Travail".

Ma chérie, tu nous as honorés avec ta réussite en "Master II en management", soutenu avec félicitations du jury.

Félicitations ! Je te souhaite le meilleur pour la suite.

Ton Papa qui t'aime

FÉLICITATIONS

Bravo Nounou !

Les familles MEFTAH et ABOUKEBIR félicitent leur fille et petite fille

Nour El Houda MEFTAH

pour l'obtention du diplôme :

Master II en Management, soutenu avec une très bonne note.

Nous te souhaitons une bonne santé et du succès dans ta vie.

Mima qui t'aime

■ Cherche Achat un Fusil de chasse - Autorisation disponible - Tél : 0771.52.57.57

■ A vendre matériel de fromage + groupe électrogène Kubota 15 KVA, très bon état - 0771.83.27.91 - 0552.18.93.91

■ En raison de cession d'activité Boulangerie vend : pièces de rechange Bongard neuf ainsi que des plateaux grand pain ou panini neuf + présentoir + congélateur à Oran - Tél : 0794.21.34.46 ou 041.70.66.76

■ A louer Licence de Taxi ORAN - Tél : 0553.11.41.48

■ Vends Machine complète (Centrale + Presse) de fabrication : Hourdis - Parpaing - Bordure de trottoir - Pavé possibilité de bicouche - Tél : 0661.10.05.50

■ Vends Fauteuil dentaire complet + Compresseur + RX + RVG) - Tél : 0791.69.81.37

■ Dr. N. MEDJADI - Endocrinologue - Diabétologue : Cité des 108 Logements, BT/A04, USTO -ORAN (sur le grand boulevard du TRAMWAY en face la résidence universitaire pour filles) - Mobile : 0541.21.46.70 / 0698.03.07.51

Stockage et entreposage - services

Nous mettons à votre disposition des espaces de stockage de marchandises

Vous êtes fabricant ou distributeur

NOUS AVONS L'ESPACE QU'IL VOUS FAUT...

SDCIM met à votre disposition 15 entrepôts professionnels sur Oran

Parc SDCIM El Kerma - ORAN

Entrepôts couverts de 1260 m² à 2500 m²

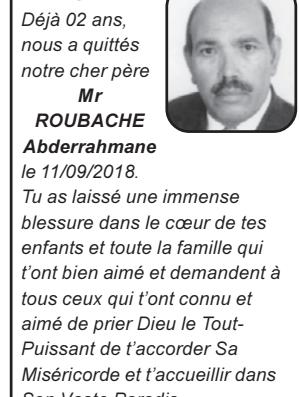
Parc SDCIM Bethioua - ORAN

Entrepôts couverts de 1200 m² à 2300 m²

Plateformes à découvert de 1000 m² à 8000 m²

Entrepôsage containers et divers

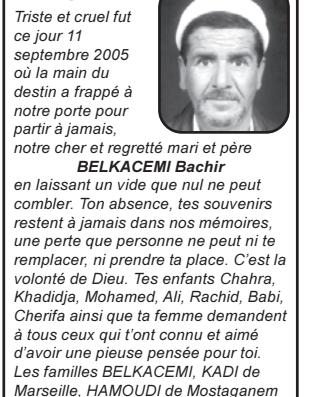
Contact : 0550.94.90.88 / 041.33.60.46 - Email : sdcimspa@yahoo.fr



DÉCÈS
Les familles BENSALAH, BENDAOUD et OULD ALI ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père BENSALAH Noureddine né le 05/12/1946 et décédé le 08/09/2020.
إنا لله و إنا إليه راجعون



40^{ème} JOUR
En cette douloureuse circonstance, très cher époux, père, grand-père et arrière grand-père, nous n'oublierons jamais votre bonté, générosité, gentillesse et votre grandeur d'âme. Nous demandons à tous ceux qui ont connu M. BENALI Sid Ahmed, d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et prient Dieu Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis.
إنا لله و إنا إليه راجعون



PENSÉE
A ma très chère OUAFIA
Neuf années se sont écoulées depuis ta disparition le 09/09/2

TÉBESSA

La protection civile dresse le bilan des dernières inondations

Ali Chabana

Suite aux dernières perturbations atmosphériques enregistrées, dans la nuit de lundi à mardi, les unités de la Protection civile, dont celles de Bab Zouatine, Hammamet et l'unité principale ont opéré quelque 40 interventions, pour le pompage des eaux pluviales de 20 habitations, sisées à Tébessa, route de Constantine, Ezahouani, boulevard

H. Boumediene, cité des 414 logements, quartier de l'Aéroport, entre autres. Les pompiers sont aussi, intervenus pour venir au secours de 4 voitures coincées, dans les eaux boueuses. L'effondrement d'un mur a provoqué une fuite de gaz. Les précipitations enregistrées ont atteint, entre 20 et 40 mm, par endroits, selon la protection civile. Aucune victime humaine ni dégâts matériels à déplorer, d'après la même source.

BATNA

L'arrêt technique de la station de traitement des eaux perturbe la distribution de l'AEP

L'exploitation de la station de traitement des eaux du barrage 'Koudiat Lamdaouar' (dans la commune de Timgad) et l'alimentation en eau potable ont été interrompues en raison de la turbidité constatée dans cet ouvrage hydraulique après les récentes intempéries, dans la wilaya de Batna, a-t-on indiqué mardi à l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE). Le chargé de communication de l'ADE-Batna, Abdelkrim Zain, a précisé à l'APS que l'arrêt technique de la station de traitement est dû à l'important taux de turbidité des eaux du barrage provoqué par les fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la wilaya, dans la nuit de lundi à mardi. «Il est attendu que cette turbidité baisse pour atteindre le niveau admissible per-

mettant de reprendre le traitement des eaux et l'approvisionnement des citoyens en eau potable, dans les meilleurs délais», a expliqué la même source, ajoutant que les citoyens ont été informés de cette panne via la page officielle de l'unité ADE-Batna. L'arrêt de la station de traitement des eaux du barrage de 'Koudiat Lamdaouar' depuis mardi matin à 6 h, a provoqué une perturbation dans l'alimentation en eau potable des populations à travers les villes desservies depuis cet ouvrage hydraulique : Batna, Tazoult, Ichemoul, Arris, Ain Touta, Barika, Chemora et Ain Yagout. Il est à signaler que la quantité d'eau produite, quotidiennement, du barrage 'Koudiat Lamdaouar' est estimée à 70.000 m³, selon l'unité de l'Algérienne des Eaux de Batna.

OUARGLA

Examen du BAC : des initiatives virtuelles pour soutenir les candidats dans leur préparation

Diverses initiatives et actions virtuelles de soutien aux candidats du Baccalauréat sont animées par des associations et établissements de la wilaya de Ouargla. Visant à apporter l'aide psychopédagogique aux candidats qui auront à subir des examens (session 2020) dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Covid-19, ces initiatives sont animées par des associations soucieuses d'une bonne préparation des candidats à cet examen, ouvrant l'accès à l'enseignement supérieur. Le coach Sabah El-Leulmi, chargée de la préparation psychologique et cognitive vient de lancer, en coordination avec la Fédération nationale de coaching de développement de la mémoire, des vidéos, via 'Youtube', de son initiative «Marathon de mémorisation de 99 informations», dédiées notamment à l'apprentissage des matières littéraires notamment, l'Histoire, la Géographie, la Philosophie et les Sciences religieuses.

Une méthode qui permet aux futurs bacheliers de retenir, à la lumière d'une stratégie simple et fiable, plusieurs données cognitives par la conversion des informations en signes, symboles et dessins à apprendre plus facilement et rapidement, a-t-elle expliqué. Selon Mme El-Eulmi, cette initiative virtuelle a été favorablement accueillie par des

lycéens et leurs parents, car, disent-ils, leur permettant de développer plus aisément leurs capacités cognitives. L'Association «Sanabil El-Khir» de Ouargla s'est, de son côté, impliquée dans ces actions de préparation pédagogique des candidats au Bac, à travers l'animation en ligne, par des enseignants, de cours de soutien et de communication interactive pour échanger des questions afférentes aux cours dispensées virtuellement.

Soucieuse de la préparation psychologique des candidats à de pareils examens, l'Association caritative locale 'El-Basma' a lancé, elle aussi, une série de conférences et d'interventions de soutien psychologique sur 'Facebook', animées par des psychopédagogues chargés de prodiguer les méthodes à même de dissiper le trac et le stress chez les candidats et de présenter les voies facilitant l'organisation du temps de la révision et de réponse aux épreuves. La responsable de l'Association Rayane Khangaoui, a indiqué que de pareilles actions de soutien visent à encourager les candidats et leur relever le moral en prévision des examens. Toutes ces initiatives ont été largement saluées par les candidats et favorablement accueillies par les parents, car allant dans le sens de l'exploitation optimale du temps restant et la préparation de l'examen.

BOUIRA

Un ouvrier succombe à une chute du haut d'un immeuble

Un ouvrier est tombé avant-hier matin, vers les coups de 7 h 35, du 6^{ème} étage d'un immeuble. Ce bâtiment en construction, qui appartient à la société AADL, est situé au lotissement Harket, à la sortie ouest de la ville de Bouira. Les éléments de la protection civile sont intervenus sur le lieu du drame. Malheureusement, ils trouvèrent que la victime, R. K. âgée de 37 ans, a succombé au choc de la chute. La dépouille a été transportée à la morgue du Centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira. A noter que l'ouvrier, originaire de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, était marié et père de 3 enfants.

F. H.

3 blessés dans une collision

Une collision entre 2 voitures s'est produite avant-hier en fin de journée à l'intérieur du tunnel d'Aïn Chriki sur l'autoroute Est-Ouest à une dizaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Le choc s'est soldé par des blessures à 3 personnes qui ont été évacuées par les éléments de la protection civile aux urgences du Centre hospitalier Amar Ouamrane de la daïra de Lakhdaria. Il faut noter qu'avec la dégradation des conditions climatiques ayant entraîné des chutes de pluie, de nombreux dérapages de véhicules ont été signalés à travers le réseau routier de la wilaya et autres.

Par ailleurs, une voiture de tourisme a pris feu avant-hier en fin d'après-midi, au lieudit bassin Marco, alors qu'elle roulait sur la route, à la sortie sud de la ville de Bouira. Les éléments de la protection civile de Bouira sont intervenus pour éteindre l'incendie qui a pris dans la voiture de marque Seat et qu'il a complètement endommagée. Le conducteur a eu le temps de s'extirper du véhicule avant que le feu ne se propage. F. H.

617 retraits de permis de conduire en 3 mois

Le département de la sécurité publique a comptabilisé le retrait de 617 permis de conduire en trois mois, ce qui a conduit leurs propriétaires à commettre des infractions routières, nécessitant le retrait immédiat des permis de conduire, en plus d'enregistrer un total de 3.035 infractions au code de la route. Comme mesure dissuasive et afin de réduire ces accidents, les responsables de la sécurité publique renouvellent leur appel aux usagers de la route pour respecter le code de la route, et à soumettre les véhicules et leurs accessoires à un contrôle strict avant de prendre la route.

Car, au cours de ce dernier trimestre, les services de sécurité publique de la sûreté de wilaya de Bouira ont enregistré 33 accidents de la circulation au niveau urbain, qui ont fait un mort et 42 blessés. Les données de terrain confirment que les causes de ces accidents sont principalement dues à l'élément humain, à un taux de plus de 89%, notamment en raison de l'excès de vitesse, de manœuvres dangereuses et de dépassements dangereux.

Farid Haddouche

TIZI OUZOU

Arrestation d'un trafiquant de stupéfiants recherché et condamné

Un individu impliqué dans une affaire de stupéfiants et qui était sous le coup d'un mandat de recherche depuis juillet dernier par la justice a été arrêté et placé en détention au courant de cette semaine à Tizi Ouzou par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on indiqué mar-

di dans un communiqué de ce corps. L'individu a écopé d'une peine de 10 années de prison assortie d'une amende de 500.000 DA, a-t-on précisé de même source, ajoutant, par ailleurs, que deux autres individus ont été appréhendés durant la même période dans la localité de

Tadmaït, ouest de Tizi Ouzou, et un véhicule et du matériel utilisé pour commettre leurs forfaits ont été saisis. Présentés devant le parquet de Tizi Ouzou, pour «constitution de bande de malfaiteurs et tentative de vol», ils ont été placés en détention provisoire.

M'SILA

Dédoublement de la route vers Hammam Delâa : le projet «prochainement» relancé

Le chantier du projet portant dédoublement de la route nationale (RN) 60 reliant la ville de M'sila et Hammam Delâa, à l'arrêt depuis plus d'une année, sera «prochainement» relancé, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la wilaya.

Le redémarrage de ce chantier, à l'arrêt pour «insuffisance de crédits

alloués pour sa concrétisation» et les répercussions de la situation pandémique sur la wilaya de M'sila depuis l'apparition du Covid-19, vient suivre à une orientation du nouveau chef de l'exécutif local, Abdelkader Djelaioui, a précisé la même source, détaillant que le dédoublement concerne plus de 30 km de la RN 60, traversant la capitale du Hodna. La réa-

lisation de l'évitement de la ville de Hammam Delâa est incluse dans le marché de ce projet, a-t-on détaillé, ajoutant que ce projet contribuera, après réception, à réduire le nombre d'accidents mortels enregistré fréquemment sur cette axe routier et assurer une meilleure sécurité aux usagers de cette route tout en améliorant la qualité de service.

LAGHOUAT

Plus de 360 candidats au concours d'accès à l'Ecole des cadets de la nation

Au moins 368 candidats se sont présentés au concours d'accès à l'Ecole des cadets de la nation de Laghouat, concernant le cycle d'enseignement moyen, a-t-on appris mardi du chargé de communication de l'institution, le ca-

pitaine Ahmed Belkadi. Le concours, qui a débuté le 6 septembre et s'est poursuivi jusqu'à hier, concerne les élèves de fin de cycle primaire devant passer au cycle moyen et ayant obtenu une moyenne de 9,5 et plus sur 10. Ils

doivent subir des tests d'évaluation physique supervisés par des cadres du service des sports militaires, et une expertise psychotechnique supervisée par des cadres du service de la santé militaire, a précisé le capitaine Belkadi.

DJELFA

Le plein de pomme de terre

La wilaya de Djelfa a réalisé une production de plus de 76.000 q de pomme de terre saisonnière, au titre de la présente campagne, qui se poursuit actuellement à travers différentes zones de culture de ce tubercule, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). «La wilaya a réalisé, à ce jour, une production de 76.030 q de pomme de terre saisonnière, sur une surface de 2.324 ha», a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Ali Ben

Djoudi. Selon les prévisions de la DSA, la production de pomme de terre saisonnière de la wilaya, pour cette campagne, devrait dépasser le seuil de 87.000 q, sur une superficie ciblée de 3.505 ha, est-il signalé. Cette production en hausse (notamment en terme de superficie cultivée) est notamment concentrée dans les régions agricoles d'El Birine, Had Sahahi, Tadmit et El Maalba, où les agriculteurs ont acquis un important savoir-faire dans la filière, leur ayant permis

d'atteindre un rendement de plus de 320,7 q/ha, pour certains», s'est félicité le même responsable.

Il a fait part, en outre, du lancement dernièrement de la campagne de culture de pomme de terre d'arrière-saison, sur une superficie ciblée de près de 1.700 ha.

L'opération devant se terminer à la fin du mois en cours, devrait permettre de renforcer les marchés avec une production de près de 47.600 q de pomme de terre, a-t-il souligné. A ce jour, une surface de 380 ha a déjà été cultivée en pomme de terre d'arrière-saison par les agriculteurs locaux, qui s'attendent à un rendement de près de 280 q/ha.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

22 moharram 1442

El Fedjr 04h58	Dohr 12h45	Assar 16h19	Maghreb 19h06	Icha 20h26
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

Réunion du BF

La FAF répond sèchement à Chérif Mellal

La récente sortie médiatique du président de la JSK, Chérif Mellal, dans laquelle il a vivement critiqué les instances footballistiques algériennes, allant même jusqu'à contesté la légitimité de la FAF, n'est pas passée inaperçue chez les membres du Bureau fédéral, réunis mardi en session ordinaire et qui a tenu à « dénoncer énergiquement le comportement et les attaques verbales du président suspendu de la JSK qui ne rate aucune occasion pour dénigrer ses membres et défier toutes les instances du football et

même les autorités publiques », a écrit la FAF dans un communiqué. « Ne se contentant pas de décider unilatéralement d'entamer les entraînements de son équipe, faisant fi des décisions de l'Etat algérien qui a prolongé la date de confinement au 30 septembre 2020 et de l'interdiction de regroupements et encore moins d'entamer les entraînements en raison de la fermeture des infrastructures sportives depuis le mois de mars 2020, ce dirigeant n'a cessé d'avoir une attitude provocatrice et insultante », poursuivra la FAF, qui a pro-

mis de riposter. « Le BF rappelle que toutes ces dérives ne resteront pas impunies puisqu'un examen minutieux sera fait des déclarations de ce dirigeant et que la FAF est dans son bon droit de recourir aux juridictions compétentes pour défendre son honabilité ». La Fédération a enfin rappelé que « La JSK, tout comme les autres clubs algériens, jouit du respect et de l'accompagnement de la FAF, et ce dans le cadre des lois de la république, des relations basées sur la cordialité et du fair-play qui véhiculent les vertus du sport ».

FAF - Covid 19

Plus de 165 milliards de dinars d'aide aux clubs

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à la répartition des aides décidées par la Fédération internationale de football (Fifa) et de la Confédération africaine de football (CAF) au profit des clubs algériens d'un montant global de 165,6 milliards de dinars, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, indique mercredi un communiqué de l'instance fédérale. A l'issue de sa réunion mensuelle statutaire tenue mardi, le bureau fédéral a décidé d'octroyer 60 milliards de DA pour la Ligue de football professionnel (LFP), à savoir 3 milliards pour chacun des 20 clubs constituant la Li-

gue 1. La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a bénéficié, quant à elle, d'un montant de 39,6 milliards de DA, à savoir 1,1 milliards DA pour chaque club (36 clubs), alors que la Ligue inter-régions (LIRF) a bénéficié d'un montant de 6 milliards DA. De leur côté, les Ligues régionales ont bénéficié dans le cadre des aides octroyées suite à la pandémie de la COVID-19, d'un montant de 36 milliards DA pour les neuf ligues (4 milliards chacune), alors que 24 milliards DA seront distribués sur les 48 Ligues de wilaya (5 millions DA chacune). Pour rappel, la FAF a bénéficié d'un montant d'un million de dollars de la part de

la FIFA et d'un autre de 300.000 dollars émanant de la CAF. L'aide de l'instance continentale a été déjà versée, alors que celle de la FIFA se fera en deux tranches : la première dans les prochains jours et la seconde le mois de décembre 2020, précise la même source. Par ailleurs, et comme décidé lors des réunions avec les représentants des clubs de la Ligue 1 professionnelle (le 26/08) et de la Ligue 2 nationale (le 31/08), les quotes-parts destinées à la Ligue de football professionnel (LFP) et à la Ligue nationale de football amateur (LNFA), représentent une contribution de la FAF aux frais d'engagements des clubs pour la saison 2020/2021.

LFP - Commission de recours

Les sanctions contre le CABBA et l'ESS allégées

La commission de recours de la Ligue de football professionnel (LFP) a notifié au CA Bordj Bou Arreridj et à l'ES Sétif, l'allégement des sanctions prises à leur encontre, suivies aux incidents survenus en quarts de finale aller de la Coupe d'Algérie de football, le 8 mars dernier au stade de Bordj Bou Arreridj, a indiqué mardi un communiqué de la Ligue. Après étude des recours des deux clubs de la Ligue 1, la commission

de recours a réduit, à 3 matchs à huis clos au lieu de six, la sanction infligée au CABBA, et à deux rencontres sans public au lieu de six pour l'ES Sétif. En plus, l'amende de 400.000 DA infligée aussi aux deux équipes, a été divisée par deux par la commission des recours qui a également annulé la sanction de priver les deux clubs des hauts-plateaux de leurs quotes-parts dues au titre des droits de télévision, et la sanction de rem-

boursement des frais par l'ESS pour les dégâts enregistrés au stade du 20 août 1955 de Bordj Bou Arreridj. Pour rappel, le match CABBA-ESS qui avait constitué l'affiche des quarts de finale a été marqué par des actes de violence et de vandalisme à l'issue de la partie dans et en dehors du stade, plusieurs voitures stationnées aux abords du 20-Août ayant même été saccagées et 29 personnes arrêtées par la police.

OGC Nice

Youcef Atal reprend les entraînements

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, blessé aux ischios-jambiers depuis fin août, a repris l'entraînement avec le groupe, a indiqué mardi le club de Ligue 1 française de football. Le latéral algérien, qui a vu sa reprise en L1 française être retardée à cause d'une elongation aux ischios, a pris part à la séance ce mardi matin, précise la même source. Titulaire durant quasiment tous les matchs de l'OGC Nice pendant la phase de préparation, Atal a raté le coup d'envoi de la saison, au même titre que son coéquipier et compatriote Hicham Boudaoui, victime d'une lésion méniscale, lors du amical disputé aux Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche. Les Aiglons continuent de préparer leur 2e déplacement de la saison (3e journée de L1, ce samedi à Montpellier), avec un 2e entraînement. L'OGC Nice occupe la tête du classement du championnat de France avec 6 points récoltés grâce aux succès contre respectivement Lens (2-1) et Strasbourg (0-2).



Coupes de la CAF

Vers un nouveau report des demi-finales !

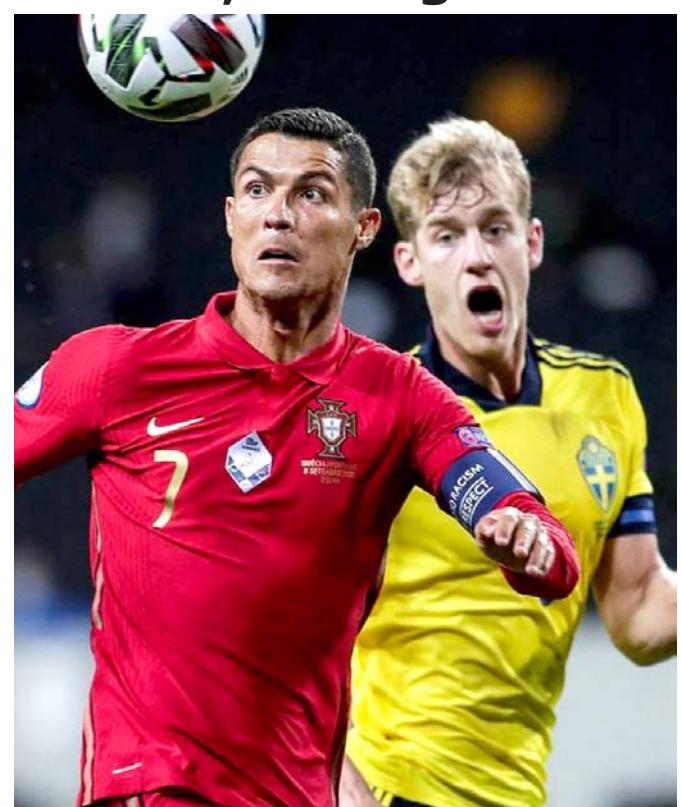
Quand est-ce que les demi-finales de la Ligue des champions africaine pourront enfin avoir lieu ? Censés se dérouler au printemps, ces matchs avaient été perturbés par la pandémie de coronavirus et reportés à fin septembre-début octobre par la Confédération africaine de football (CAF). Il en était de même

pour le dernier carré de la Coupe de la Confédération, qui devait prendre la forme d'un Final 4 au même moment au Maroc. Mais l'évolution défavorable de la situation sanitaire risque de déboucher sur un nouveau report ! Aux dernières nouvelles, 6 des 8 clubs encore en lice en LdC et en CdC se sont prononcés en faveur

d'un report (à l'exception des Egyptiens de Zamalek et Pyramids) et la commission des compétitions interclubs de la CAF aurait proposé un report des demies au 21-22 novembre 2020. Il conviendra au comité exécutif de la CAF, qui se tiendra aujourd'hui par visioconférence, de valider ou non cette proposition.

Portugal

Ronaldo, c'est légendaire !



Les fans de football n'aiment généralement pas qualifier certains joueurs, toujours en activité, de légendes. Et pourtant, il y en a quelques-uns qui dérogent à la règle. Cristiano Ronaldo (35 ans) fait bien évidemment partie de ces footballeurs qui évoluent à un niveau tel qu'ils peuvent déjà être considérés comme «all time». Mardi, l'attaquant de la Juventus a encore un peu plus confirmé cette vérité implacable. Sur la pelouse de la Friends Arena, où il avait inscrit un triplé retentissant, en novembre 2013, pour permettre au Portugal d'arracher son billet pour la Coupe du monde au Brésil, le quintuple Ballon d'Or a marqué un doublé contre la Suède (0-2), mardi, dans le cadre la 2e journée de la Ligue des Nations. Deux réalisations loin d'être anodines, d'abord d'un point de vue esthétique. Car ceux qui reprochent de plus en plus à CR7 de marquer des buts faciles ont dû avoir des étoiles dans les yeux. Le Lusitanien a d'abord mystifié Robin Olsen d'un coup franc exceptionnel dans la lucarne à une vingtaine de mètres peu avant la

pause. Au retour des vestiaires, c'est d'une feuille morte d'une précision chirurgicale à l'entrée de la surface qu'il a fait plier le gardien scandinave. D'un point de vue comptable, ce nouveau doublé a fait entrer Ronaldo dans une dimension nouvelle qu'un seul joueur a jusqu'ici connu, un certain Ali Daei. Meilleur buteur de l'histoire des sélections, avec 109 réalisations en 149 capes entre 1993 et 2006, l'Iranien voit arriver Ronaldo, qui compile désormais 101 buts en 165 parties, tel un boulet de canon. Et ne demandez surtout pas à Ronaldo d'aller chercher ce record invraisemblable. «Ce sont deux buts importants car j'ai réussi à atteindre ce record que je cherchais. Je suis très heureux, d'abord car l'équipe a gagné et bien sûr le record du centième puis du 101e, avec deux énormes buts», a indiqué le Bianconero pour RTP. «Maintenant, le record... c'est pas à pas. Les records, ça surgit de façon naturelle», a rajouté Ronaldo, qui a encore quelques mois, voire quelques années, pour pulvériser cette performance ahurissante.

Basketball - AfroBasket 2021

La préparation de l'EN pose problème

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne de basket-ball, Bilal Faid, a tiré la sonnette d'alarme sur le retard que prend la préparation du Cinq national en prévision des éliminatoires pour l'AfroBasket-2021, prévus fin novembre. «Nous avions prévu un stage de 10 jours (7 au 16 septembre) à Alger, axé principalement sur la préparation physique vu que les joueurs sont à l'arrêt depuis le mois de mars. Nous avons passé les tests sérologiques et nous attendons depuis d'être convoqués au Centre de Soidanaria (Alger) pour passer les tests PCR», a déclaré Faid. L'ensemble des activités sportives en Algérie sont suspendues depuis le 16 mars dernier, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Le sélectionneur national s'est inquiet d'autant plus que les futurs adversaires de l'Algérie, à savoir, le Mali, le Rwanda et le Nigeria, «ont déjà repris la compétition au niveau national». «Nous accusons un retard conséquent dans la préparation pour le premier tournoi de qualification prévu fin novembre, dont la FIBA-Afrique a maintenu les dates du 27 au 29 novembre. Il est vraiment nécessaire de regrouper les joueurs et entamer la préparation dans les plus brefs délais pour espérer décrocher une qualification à la phase finale de l'AfroBasket-2021», a-t-il ajouté. Le président de la Fédération algérienne de basket-ball, Rabah Bouarifi, avait souhaité, en aout dernier, que la Fiba Afrique revoie le calendrier et décale le tournoi prévu au Mali à 2021, à cause de la longue période d'inactivité causée par la pandémie. En cas de qualification, l'équipe nationale algérienne jouera un dernier tournoi qualificatif en février 2021, avant la phase finale de l'AfroBasket, prévue à Kigali (Rwanda) du 24 août au 5 septembre.

TF1

20.05 Grand hôtel



Série dramatique - France - 2020

Saison 1 - Episode 3/8

Avec Carole Bouquet, Bruno Solo, Hippolyte Girardot, Solène Hebert, Anthony Costa, un jeune homme de 25 ans, arrive au Grand Hôtel, un palace historique de la Côte d'Azur, pour y travailler en tant que serveur. En réalité, il cherche à comprendre ce qui est arrivé à sa sœur, femme de chambre dans l'établissement, disparue plusieurs mois auparavant dans des conditions mystérieuses.

2

20.10 Envoyé spécial



Présenté par Élise Lucet

Ma vie sans portable. Rodolphe, 14 ans, passe en moyenne 6h30 par jour devant des écrans et Séverine, 42 ans, est rivée sur son smartphone 5h30 par jour. Ils ont accepté de se passer de leur smartphone pendant deux semaines et d'utiliser un téléphone basique sans accès à internet. • Les drogués du numérique. A Austin au Texas, une clinique spécialisée dans l'addiction propose des cures de désintoxication aux «accros aux écrans».

TF1

20.05 Koh-Lanta: Les 4 Terres



Présenté par Denis Brogniart

Les quatre tribus continuent de s'affronter dans l'archipel fidjien. L'une des régions se démarque soudain, enchaînant les victoires, ce qui a le don d'exaspérer les représentants d'un autre territoire français. L'ambiance sur le camp et prend un coup et se détériore. Lorsque de surcroît, la pluie s'invite sur l'aventure, les nerfs des Robinsons risquent fort de lâcher.

2

20.10 Candice Renoir



Série policière - France - 2019
Saison 8 - Episode 7/10

- Il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son crapaud

Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Ali Marhyar, Yeelem Jappain

Alors que toute la BSU est réquisitionnée pour une journée dédiée à l'administratif, Candice reçoit un SMS d'Emma. Celle-ci est perdue au milieu de nulle part, son scooter est en panne et Sasha ne répond pas au téléphone.

3

JEUDI

6

20.05 Les souvenirs



Comédie dramatique
- France - Belgique - 2014

Avec Mathieu Spinosi, Michel Blanc, Annie Cordy, William Lebghil

Romain vient d'être recruté comme veilleur de nuit dans un hôtel. Il est très proche de Madeleine, sa grand-mère, qui vient de perdre son mari. Michel, le père de Romain, tout juste retraité, a du mal à se faire à sa nouvelle vie. Quand Madeleine chute, Michel la place en maison de retraite.

CINE + PREMIER

19.50 Horse Soldiers



Film de guerre - Etats-Unis - 2018

Avec Chris Hemsworth, Rob Riggle, Michael Shannon, Taylor Sheridan

Le 11 septembre 2001, Mitch Nelson, capitaine des Bérets Verts dans l'armée américaine, est chez lui avec sa femme Jean et leur fille quand il découvre à la télévision les images de l'attentat commis sur le World Trade Center. Pendant ce temps, dans le Kentucky, les hommes de sa compagnie d'élite se livrent à un exercice d'exfiltration.

3

VENDREDI

6

20.05 Musiques en fête



Pour cette 10e édition, depuis les Chorégiés d'Orange, les répertoires de Verdi, Donizetti ou Bellini se mêleront à des airs cultes comme "Oh happy day!", "Calling you", "La Mélodie du bonheur". Se succéderont, entre autres, sur scène les barytons Florian Sempey, Alexandre Duhamel et Jérôme Boutilier, les ténors Thomas Bettinger, Florian Laconi et Julien Dran, les sopranos Sara Blanch Freixes...

CINE + PREMIER

19.50 Sicario



Film policier - Etats-Unis - 2015

Avec Emily Blunt, Josh Brolin, Benicio Del Toro, Victor Garber

Kate Macer fait partie d'une équipe d'agents du FBI qui intervient sur une scène de crimes jonchée de cadavres et piégée à la bombe. Peu de temps après, la jeune femme, brillante et idéaliste, est reçue par Matt Graver, un agent de la CIA, qui l'invite à participer à une opération de démantèlement d'un cartel de la drogue à El Paso dirigé par Manuel Diaz.

CANAL+

20.00 Ligue 1



- Lens / Paris-SG

Marco Verratti et les Parisiens sortent d'une saison exceptionnelle marquée par la conquête de tous les titres nationaux et d'une finale de Ligue des champions perdue (1-0) face au Bayern Munich. Pour autant, Kylian Mbappé et les siens vont devoir rapidement évacuer la déception pour se replonger dans la Ligue 1.

CINE + FRISSON

19.50 L'arme fatale



Film policier - Etats-Unis - 1987

Avec Mel Gibson, Danny Glover, Gary Busey, Mitch Ryan, Tom Atkins

Martin Riggs, un vétéran du Vietnam devenu policier à Los Angeles, est sujet à des accès de violence depuis la mort de son épouse. Il est considéré comme une tête brûlée par ses pairs. Sa hiérarchie décide de lui rejoindre un nouveau partenaire, l'expérimenté Roger Murtaugh, proche de la retraite.

TF1

20.05 Koh-Lanta: Les 4 Terres



Présenté par Denis Brogniart

Les quatre tribus continuent de s'affronter dans l'archipel fidjien. L'une des régions se démarque soudain, enchaînant les victoires, ce qui a le don d'exaspérer les représentants d'un autre territoire français. L'ambiance sur le camp et prend un coup et se détériore. Lorsque de surcroît, la pluie s'invite sur l'aventure, les nerfs des Robinsons risquent fort de lâcher.

2

20.10 Candice Renoir



Série policière - France - 2019
Saison 8 - Episode 7/10

- Il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son crapaud

Avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Ali Marhyar, Yeelem Jappain

Alors que toute la BSU est réquisitionnée pour une journée dédiée à l'administratif, Candice reçoit un SMS d'Emma. Celle-ci est perdue au milieu de nulle part, son scooter est en panne et Sasha ne répond pas au téléphone.

3

VENDREDI

6

20.05 Bull



Série dramatique - Etats-Unis - 2019
Saison 4 - Episode 7/20

- Docteur la mort

Avec Michael Weatherly, Jazzy Kae, Freddy Rodriguez, Geneva Carr

Jonathan Zbyszko vient d'apprendre que sa soeur, atteinte d'un cancer, est condamnée. Lorsqu'il voit Bull, il lui avoue qu'il a accidentellement tué le médecin qui l'a soignée, après avoir eu une confrontation avec lui. Face au manque de remords de Jonathan, Jason pense qu'il ne lui dit toute la vérité.

RTL9

19.50 Le dernier chasseur de sorcières



Film fantastique - Etats-Unis - 2015

Avec Vin Diesel, Rose Leslie, Elijah Wood, Ólafur Darri Ólafsson

Condamné à la vie éternelle à cause d'une malédiction, Kaulder traque les sorcières qui pratiquent la magie noire et brisent ainsi la trêve établie avec les humains. Epaillé par Dolan, son nouvel assistant, un jeune prêtre, Kaulder découvre qu'un de ses amis a été tué par des sorcières.

CANAL+

20.06 Joker



Thriller - Etats-Unis - Canada - 2019

Avec Joaquin Phoenix, Zazie Beetz, Robert de Niro, Brett Cullen

En 1981, Arthur Fleck, grisé en clown pour faire la promotion d'un magasin, est agressé par des jeunes gens dans les rues de Gotham City. L'homme, qui survit grâce à des petits emplois, habite avec Penny sa mère, malade, et rêve de devenir un comique célèbre.

CINE + FRISSON

19.50 Safe



Film d'action - Etats-Unis - 2012

Avec Jason Statham, James Hong, Catherine Chan, Robert John Burke

Mei, élève surdouée, a été prise en otage par la mafia chinoise qui l'utilise pour mémoiriser les comptes de ses racketts et des codes secrets. De son côté, le costaud Luke Wright, ancien policier au moral brisé, gagne sa vie en livrant des combats d'Ultimate Fighting en pleine rue. Mais l'homme est menacé par des malfrats russes depuis qu'il a refusé de truquer un combat.

Bélier 21-03 au 20-04

Ce ne sera pas une réelle opportunité mais plutôt une occasion difficile à saisir qui vous sera présentée. La décision à prendre en pareil cas va demander réflexion et de la patience.

Taureau 21-04 au 21-05

Une nouvelle occasion de chance va se présenter à vous. Ne la laissez pas vous échapper. Il se peut même que vous allez trouver la bonne affaire.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Affection, Amours, Sentiments, Amitiés votre moral sera préservé car tout semble vous sourire. Ne rejetez pas la proposition amicale qui vous sera faite, vous serez sensible à cette marque d'affection.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous pensez que quelqu'un d'influent possède sur vous une trop grande autorité et vous vous rebellez. Vos sentiments intimes sont trop différents des siens.

Lion 23-07 au 23-08

Le moral est de la partie. Vous allez vous prendre certaines dispositions justifiées par une attitude négative de quelqu'un qui cherche à vous devancer dans une compétition dont vous vous passez bien. Tout le mérite vous revient d'une expédition nécessaire.

Vierge 24-08 au 23-09

Profitez de vos bonnes dispositions d'esprit pour mener à bien une entreprise que l'on confie confidentiellement. Ne cherchez pas à échapper à des contraintes qui en résultent, votre forme du moment pourvoit facilement à vos chances de réussite.

Balance 24-09 au 23-10

Vous allez avoir le moral du vainqueur et les tâches habituelles ne vous démoliront pas. Vous ne pourrez que travailler avec acharnement si vous le décider ainsi.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous serez sensible aux sentiments troublants qu'on nourrit à votre égard. Tâchez de rester digne et sachez ne pas profiter de cet état de grâce pour tomber dans l'excès.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Aux grands maux les grands remèdes, N'hésitez pas à prendre l'importante décision qui fera la différence. Votre forme sera bonne si vous vous en donnez les moyens. Vous êtes sur le point d'obtenir une réelle performance dans un domaine qui vous tient à cœur.

Capricorne 22-12 au 20-01

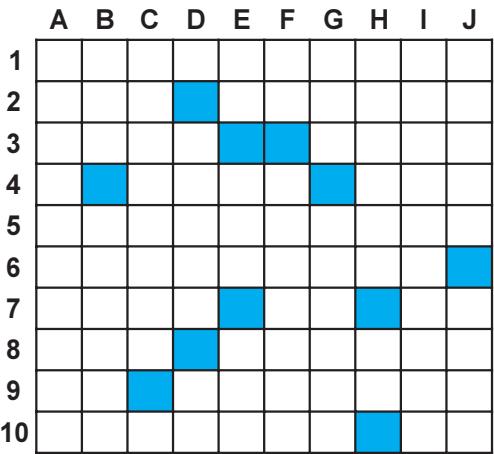
Vous auriez certainement tort de vous priver de vouloir faire les remarques nécessaires dans les circonstances actuelles.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous avez besoin de liberté. Vous avez envie de tout changer et votre moral est bon. Profitez-en pour vous lancer dans une affaire difficile.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous saurez préserver votre moral et faire contre mauvaise fortune bon cœur. Si des problèmes nouveaux surgissent oubliez-les et amusez-vous.



Horizontalement:

1. Franco de pore.
2. Fait partie des grimpeurs. Péche.
3. A la langue pendue ! Cité des mots croisés.
4. Invoca. Pièce de caisse.
5. Santé !
6. Bien touchées.
7. Premier venu. Infinitif. Petit patron.
8. Baie jaune. Fait toute une salade.
9. Note de musique. Côté djebel.
10. Fort attendue. Personnel.

Verticalement:

- «L'Archer» et la flèche d'eau.
- Tour de rein. Poussées.
- Après vous, miss !
- Gras double. D'à venir.
- Pièce de commerce. Vieille nounou. Au train où il va, il en fait du chemin !
- A Zeus, elle disait des «meuh» d'amour ! Soufflé.
- Fonds des fonds. Guigne.
- Gris tirant sur le noir. Possessif.
- Connaissent une nouvelle vie.
- Métal de protection. Carafe ou carafon.



AMPHITHEATRE - AUBE - BACHE - BENEDICTION - BONHEUR - BORNE - BOUE - BOUCHER - CHALE - CLEMENCE - DEMONTER - DELICATESSE - DINDE - DOIGT - ELEPHANT - ENCLER - FACULTE - FRONT - GEOLE - GRUE - HAIE - HIER - HOLLA - JARDIN - JOUR - KANGOUROU - OGRESSE - PACHA - PARC - PERRUQUE - PONT - PRUNE - RAFFUT - REINE - SAINT - SONGE - STOP - TACOT - TIMIDITE - VERITABLEMENT - VISIBLEMENT - ZELE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est certain.

- Mon 2e est un contacteur électrique.

Mon tout est, entre autres, un cadeau inattendu.

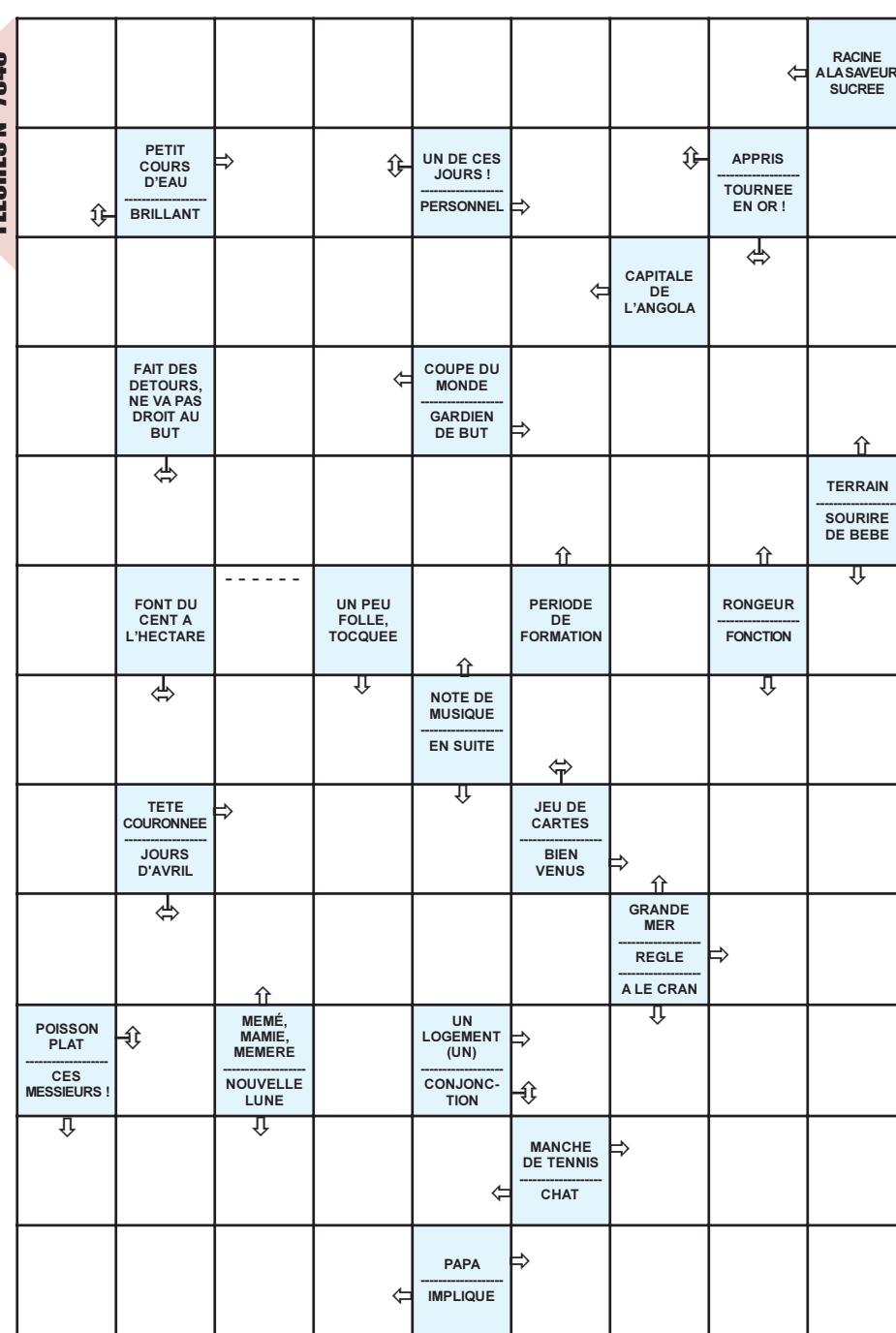
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

9	16	9	14	9	13	9	14	8	7
14	2	8	4	17		11	9	2	12
1	10	9		17	15	12		5	9
6	9		11	4	9	5	5	9	
9	12	9		1	9	9	9		1
5	5		13	2	10		14		2
9		11	4	1		7	9	11	8
7	9	5	5	9	5	2		10	2
	13	4	9		4		1	2	11
9	12	7		11	15	4	14	8	12
14	9	9	7		14	7		9	10
8			13	2	7	7	2		8
5	9	11	2	7		12	14	4	9
9	11		7		5	9	3	10	9
5	4	1	6	9	7	7	9		7

CODES N°7848

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N°7848



CROISÉS N°7847

G	A	C	H	E	T	T	E	E
A	N	O	T	R		C	V	
L	E	U	R	G	E	N	T	E
V	P	L	E	U	V	O	I	R
A	T	R	E	M	E	C	T	
U	R	E	T	R	E	A	U	
D	I	S	T	R	E	G	U	E
E	A	E	N	T	E	R	R	E
E	G	O	C	N	E	S	E	
S	E	R	V	E	U	S	S	

4	3	7	1	2	6	8	5	9
8	9	6	5	3	7	4	2	1
2	5	1	8	9	4	6	3	7
3	1	9	4	5	2	7	8	6
7	2	4	6	8	3	9	1	5
5	6	8	9	7	1	2	4	3
6	8	5	2	1	9	3	7	4
1	4	3	7	6	8	5	9	2
9	7	2	3	4	5	1	6	8

SUDOKU N°847

4	3	7	1	2	6	8	5	9
8	9	6	5	3	7	4	2	1
2	5	1	8	9	4	6	3	7
3	1	9	4	5	2	7	8	6
7	2	4	6	8	3	9	1	5
5	6	8	9	7	1	2	4	3
6	8	5	2	1	9	3	7	4
1	4	3	7	6	8	5	9	2
9	7	2	3	4	5	1	6	8

FLECHES N°7847

A	U	T	R	E	F	O	I	S
U	R	R	R	I	R	A		
T	R	A	C	S	I	T		
R	A	C	P	O	S	A		
E	P	E	R	P	R	N		
F	E	B	P	I	G			
O	I	A	B	I	M	E		
I	A	B	I	M	E	E		
S	E	A	N	E	S	E		

1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	1	3	4	5	6	7	8	9
3	4	5	6	7	8	9	10	11
4	5	6	7	8	9	10	11	12

Brexit : les négociations tendues par le défi de Londres à l'UE



Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ont repris hier mercredi dans un climat plombé par la volonté de Londres de revenir sur certains engagements, en violation assumée du droit international, s'exposant à de « graves conséquences » de la part de Bruxelles. La huitième session de négociations entre les deux parties sur leur relation post-Brexit s'était ouverte mardi, et doit durer jusqu'à jeudi.

Mais l'issue en est toujours plus incertaine. La volonté britannique de réviser certaines parties de l'accord encadrant la sortie de l'UE fin janvier dernier, révélée lundi par le Financial Times, a surpris les Européens. Remontés, ils ont rappelé à Londres ses obligations et mis en garde sur un coup porté à la « confiance ». « Toute tentative par le Royaume-Uni de saper l'accord aurait de graves conséquences », a averti le président du Parlement européen, David Sassoli.

Le chef de la diplomatie irlandais, Simon Coveney, a lui prévenu devant les députés de son pays que « les progrès sur le futur partenariat sont inextricablement liés à l'application totale de l'accord de retrait » de l'UE. Interrogé par les députés sur les révisions que le gouvernement compte introduire mercredi, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord Brandon Lewis avait reconnu précédemment que la démarche britannique « viole le droit international d'une manière très spécifique et limitée ». Le gouvernement compte retoucher pour le « clarifier » le protocole prévoyant des arrangements douaniers pour l'Irlande du Nord.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Grèce: des milliers de migrants sans abri après un énorme incendie dans le camp de Lesbos



Des milliers de migrants sur l'île grecque de Lesbos se sont retrouvés mercredi sans abri après un énorme incendie qui a ravagé au petit matin Moria, le plus grand camp de réfugiés de Grèce, où ils s'entassaient. Hommes, femmes et enfants sont sortis, paniqués, des tentes et des conteneurs pour se réfugier dans les champs d'oliviers environnants, alors que l'incendie faisait rage dans le camp surpeuplé.

L'incendie s'est déclaré quelques heures après que les autorités ont annoncé que 35 personnes avaient été testées positives au Covid-19. D'après l'agence grecque ANA, qui cite des sources anonymes, de multiples incendies auraient été déclenchés par des migrants qui se sont rebellés contre des mesures d'isolation destinées à empêcher la propagation du coronavirus. Un responsable local a affirmé que les tentes

avaient été « délibérément incendiées » et que les auteurs de l'incendie avaient « profité des vents forts » qui soufflaient. Selon les pompiers, le sinistre n'a pas fait de victimes, « mais quelques blessés légers avec des problèmes respiratoires dus à la fumée ». Plusieurs heures après le début de l'incendie, une fumée noire continuait à s'élever du camp, qui héberge près de 12.700 demandeurs d'asile, quatre fois sa capacité d'accueil.

Afghanistan: au moins dix morts dans une attaque à la bombe contre le convoi du vice-président

Au moins dix personnes ont été tuées mercredi à Kaboul lors d'un attentat contre le convoi d'Amrullah Saleh, premier vice-président connu pour être très antitalibans, alors que des pourparlers de paix entre les insurgés et le gouvernement afghan doivent bientôt démarrer officiellement à Doha.

Selon un communiqué du ministère, la bombe, placée dans une charrette, a été déclenchée à distance. L'attaque de mercredi intervient alors que l'équipe de négociateurs afghans et les talibans doivent bientôt démarrer des pourparlers de paix inédits au Qatar. Dimanche, M. Saleh avait déclaré que l'engagement des talibans pour la paix serait mesuré dès le début des négociations, lorsque la délégation de Kaboul fera pression pour un cessez-le-feu permanent. « Le premier test pour les talibans est (un) cessez-le-feu », a annoncé Saleh lors d'une interview sur Tolo News, une chaîne de télévision privée afghane.



Alors que les préparations sont en cours pour les pourparlers de Doha, la violence n'a pas cessé. Mardi, le porte-parole du président afghan avait accusé sur Twitter les talibans de mener des attaques quotidiennement, qui « brisent l'espoir de millions d'Afghans qui rêvent de paix ». Prévue en mars, l'ouverture d'un dialogue de paix, inédit entre les deux camps, a été reportée à plusieurs reprises du fait de désaccords autour d'un échange de prisonniers aujourd'hui presque achevé.

Bien qu'elle soit empreinte d'une légitimité incontestable, la focalisation sur les graves travers mis en lumière au cœur de l'institution parlementaire ne suffit pas à parfaire une juste analyse des monstres entorses d'un supposé pouvoir législatif. Se limiter à ne s'en tenir qu'aux contestables magouilles qui l'ont ternie serait faire preuve d'un simplisme aérien insuffisant pour une auscultation rationnelle d'un dérèglement profond de l'activité politique du pays. Avec une évidence criarde, c'est de la culture pervertie électorale à tous les niveaux et du choix des hommes qu'il s'agit réellement. Les assemblées locales, communales et régionales, ont elles aussi obéi à des règles électorales imposées dans un passé pas lointain par une conjoncture lysergique

EDITORIAL Par Abdou BENABBOU

HISTOIRE D'AVALOIRS

qui ne permettait qu'aux téméraires de prétendre à des responsabilités. Pour sauver le pays du naufrage, le pouvoir en place à l'époque à tort mais face à l'urgence a pensé dans la précipitation se passer d'un formalisme adéquat et n'avait que de douteuses et opportunistes currures à engager. L'élargissement tout-venant en vrac de l'espace politique a laissé le faire-valoir intéressé s'installer dans une gabegie généralisée.

On connaît la récolte produite par la semée et on comprend mieux le large étalement des rapines et des incomptances propagées. Le clientélisme, le tribalisme, le régionalisme édulcoré par la langue de bois et un stérile populisme ont

figé la société dans une voie sans issue. L'esprit d'une majorité d'élus armés d'un volontarisme primaire, parfois dépouillé de vision prospective conséquente n'était nourri que des bienfaits que procurait l'individuelle promotion sociale. De ce fait, les intérêts communs de la population devaient secondaires pour que soit livré le fastidieux fardeau des problèmes inextricables d'aujourd'hui.

Les histoires d'avaloirs bouchés, de routes délaissées, de disette d'électricité et d'eau potable ne seraient en vérité que la conséquence de l'improbable itinéraire suivi.

La tâche pour le nouveau chef de l'Etat se profile très ardue. S'arrêter à un échange de positions contraires sur la dissolution simple du Parlement équivaut à occulter l'exacte dimension du problème.

Nouvelle réduction de troupes américaines en Irak



Donald Trump doit annoncer une nouvelle réduction de troupes américaines en Irak, où les soldats qui pourchassent les cellules dormantes jihadistes sont confrontés aux attaques croissantes de factions pro-iraniennes. Les bombes et les roquettes visant les Américains depuis un an ont mis une pression supplémentaire sur le Premier ministre irakien Mustafa al-Kazimi, qui a promis de contrôler les groupes farouchement hostiles aux Etats-Unis.

Lors de discussions en août à Washington avec M. Kazimi, M. Trump, qui brigue un deuxième mandat en novembre, a dit qu'il voulait retirer les soldats basés en Irak, mais sans donner de date ni préciser l'ampleur du retrait. Mardi, un haut responsable de l'administration Trump a indiqué aux journalistes de s'attendre à une annonce à ce sujet. Il a également affirmé que le président américain annoncerait prochainement des retraits d'Afghanistan où les Etats-Unis disposent de 8.600 militaires. Fin 2019, les Etats-Unis avaient indiqué que 5.200 soldats étaient encore présents en Irak, le dernier chiffre donné officiellement.

Coronavirus: le vaccin russe testé depuis mercredi sur 40.000 Moscovites

Les autorités de Moscou ont annoncé mercredi avoir commencé à tester le vaccin russe contre le coronavirus sur 40.000 habitants de la capitale, dernière étape des essais de ce vaccin annoncé en grande pompe en août. Au total, 40.000 Moscovites sont invités à participer à cette étude, tout habitant de nationalité russe ayant une couverture médicale en règle pouvant être volontaire. La Russie avait annoncé début août avoir développé le « premier » vaccin contre le Covid-19, mis au point par le centre de recherches Nikolai-Gamaleïa, le président russe Vladimir Poutine précisant à cette occasion qu'une de ses filles avait aussi été vaccinée. Baptisé Sputnik V, en référence au premier satellite artificiel de l'histoire, le vaccin russe a cependant été perçu avec scepticisme dans le monde, notamment à cause de l'absence de phase finale des essais au moment de son annonce. Selon le site internet officiel dédié au vaccin, la « phase 3 des essais cliniques impliquant plus de 2.000 personnes » dans plusieurs pays avait commencé le 12 août, soit au lendemain de l'annonce de l'enregistrement de Sputnik V. Plus de 20 pays ont fait des demandes pour l'achat d'un milliard de doses du vaccin, selon le Fonds souverain russe impliqué dans son financement.

De nombreux pays travaillent actuellement sur la mise au point d'un vaccin contre le coronavirus, qui a fait près de 900.000 morts dans le monde. Les essais cliniques d'un des vaccins les plus avancés, développés par l'université britannique d'Oxford et le groupe pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca, viennent d'être suspendus pour élucider un éventuel effet indésirable grave chez un participant.